"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. B. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Ensoleillé et très froid ce soir et demain. Minimum ce soir et maximum demain à Québec, 20 sous zéro et 5 au-dessus.

L'ACTION CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT.
OTTAWA ONT.
10 NOV 53 CS

LISEZ L'ANNONCE de LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

47ième ANNEE — No 14,343 QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 22 JANVIER 1954 Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa 5 SOUS LE NUMERO

Prêts plus généreux pour l'habitation

Ils pourraient s'élever jusqu'à $12,000. -- intérêt de 5½ p. 100

Exposé du programme fédéral sur l'aide aux futures propriétaires - L'opposition voudrait davantage

OTTAWA, 22. (Par Denys Paré) — Les futurs propriétaires, qui se prévaudront des avantages de la nouvelle loi sur l'habitation, paieront un intérêt inférieur à six pour cent — probablement cinq et demi — et pourront obtenir un prêt maximum d'environ $12,000.

C'est ce qui ressort du long exposé fait hier, aux Communes, par M. Robert Winters, ministre des Travaux publics, de qui relève la société centrale d'hypothèques et de logement, en présentant en deuxième lecture la nouvelle loi sur le logement.

Ce projet de loi a été adopté en première lecture le soir de l'ajournement des Chambres pour les vacances des fêtes. Une fois que la Chambre aura approuvé en deuxième lecture cette nouvelle loi sur l'habitation, le bill sera référé au comité des banques et du commerce en vue d'y faire subir un examen plus détaillé.

LE CABINET DECIDERA...

Le ministre Winters a élaboré dans son discours d'hier, les principaux points qu'il avait signalés en présentant son projet de loi pour la première fois le 16 décembre dernier.

Quoique M. Winters n'ait pas révélé quel sera le taux d'intérêt qu'on exigera sur les emprunts faits par les futurs propriétaires, il a déclaré qu'il se chiffrera entre 5 et 6 pour cent. On a appris par ailleurs, à la suite du discours du ministre, que le taux d'intérêt sera probablement fixé à cinq et demi pour cent.

Cette question de l'intérêt comme d'ailleurs celle du montant maximum de chaque prêt, seront décidées par arrêté ministériel, comme cela s'est fait dans le passé.

Quant au montant maximum des prêts, l'autre point obscur en marge duquel le ministre n'avait donné aucune précision lors de son premier discours relatif à cette question, il se chiffrera à environ $12,000. Encore là le ministre Winters n'a pas dit que tel sera le montant maximum des prêts d'après la nouvelle loi. Selon la loi actuellement en vigueur, le maximum est de $10,000, mais il a souligné qu'en établissant le prêt-limite, on n'oublierait pas que le coût de la construction d'une maison, est plus élevé d'environ 25 pour cent qu'il ne l'était lorsque le maximum a été fixé à $10,000.

L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION

M. Donald Fleming, député conservateur de Toronto-Eglinton, s'est fait le porte-parole de l'opposition. Il a prononcé un discours de deux heures pour dire que la nouvelle n'apporte guère de solution au problème du logement. M. Fleming a maintenu avec vigueur que la nouvelle loi donne trop de pouvoir au gouvernement ou à la Société d'Hypothèques et de Logement, car elle rend celle-ci ou celui-là le seul arbitre dans la détermination du prix des loyers du standard de la construction et de la rapidité de l'érection en ce qui concerne chaque prêt consenti selon les exigences de la loi fédérale.

Par ailleurs, M. Fleming se demande si on permet aux banques à charte d'entrer dans le domaine des prêts hypothécaires n'aura pas pour effet d'affaiblir notre système bancaire considéré depuis longtemps et par tous comme l'un des plus solides au monde.

Le député conservateur a énuméré les principales raisons qui limitent présentement la construction des maisons d'habitation. Ce sont d'après lui, la pénurie de terrains aménagés pour la construction (les égouts, l'aqueduc, etc.), le coût élevé des matériaux de construction, le versement initial trop élevé : la disponibilité des argents pour les prêts; la limite des prêts basée sur le revenu de l'emprunteur; la période des paiements et le taux d'intérêt. M. Fleming soutient que, à quelques exceptions près, la nouvelle loi n'apporte rien pour régler le problème du logement.

Quant au parti C.C.F. dont le porte-parole a été M. Noseworthy, il suggère que le gouvernement paie lui-même les intérêts sur les emprunts faits aux fins de la construction. Qu'on prolonge la période des remboursements, dit-il, ou qu'on accorde aux futurs propriétaires des subsides en vue de couvrir une partie du mois des frais pour les intérêts.

LES FAITS SAILLANTS

Les principaux points de la nouvelle loi tels qu'ils ont été énumérés hier par M. Winters peuvent être résumés comme suit :

1—Le montant des prêts sera de 90 pour cent du premier $8,000, et de 70 pour cent du reste de la valeur d'emprunt. Dans le cas d'une habitation de $10,000., le paiement initial s'élèvera, par exemple, à $1,400, par comparaison à $2,000 d'après la loi actuelle.

2—Les banques à charte et les banques d'épargne du Québec pourront entrer dans le domaine des prêts hypothécaires, l'élément assurance contenu dans la nouvelle loi fait disparaître toute possibilité des pertes sérieuses par les banques à charte à l'égard de leurs valeurs hypothécaires.

3—La nouvelle loi permettra à la Société centrale d'acheter les hypothèques des prêteurs approuvés.

(Suite à la page 14, 6e col.)

Aujourd'hui dans le monde

Sur la tombe du Dr Hamel à qui on doit beaucoup

Contraint à l'inactivité alors qu'il avait encore tant de besogne à abattre, le Dr Philippe Hamel a subi chrétiennement la douloureuse épreuve d'une longue maladie.

Le plus pénible pour ce lutteur intrépide ce fut de ne plus se battre alors qu'il restait encore tant de bien à accomplir.

Au contraire, ses concitoyens tentent aujourd'hui de mesurer tous les services que ce professionnel éminent a rendus à la société.

Lutteur intrépide et désintéressé

Quelle large place il a occupée dans la vie publique durant une quinzaine d'année! Lutteur courageux et incorruptible ,il a donné des coups durs mais loyaux. Il fut combattu avec acharnement, mais ses adversaires le respectaient et au fond l'estimaient pour sa droiture, sa sincérité et sa compétence déroutante.

Intransigeant pour ses amis, il l'était davantage encore pour lui-même. On ne badinait pas avec lui parce qu'il s'était donné tout entier aux nobles causes dont il voulait le triomphe.

Le Dr Hamel vint à la vie publique alors que tant d'autres songent à en sortir. Son intérêt personnel et l'intérêt de sa famille lui commandaient de jouir en paix d'une aisance légitimement acquise par un travail consciencieux et assidu. Mais incapable de supporter plus longtemps le joug d'une puissance économique qui étranglait les consommateurs, il se mit à l'étude de ce problème. Des nuits entières y passèrent; mais le jour où le Dr Hamel sentit qu'il avait les arguments suffisants pour affronter le trust de l'électricité il se lança dans la lutte avec un désintéressement, une clairvoyance, un courage et une habileté dignes de la plus grande admiration.

Droit, loyal et incorruptible

Qui pourrait faire le total des sommes que les consommateurs, petits et grands, ont épargnées par suite des réductions de taux obtenus par le Dr Hamel et sa phalange de lutteurs?

Et ce fut la rentrée dans la politique dans des circonstances quasi dramatiques. On l'y craignait trop pour ne pas le combattre, et souvent de façon hypocrite et malhonnête; mais ses adversaires les plus acharnés ne cessèrent jamais de l'admirer. Victime de trahisons souvent inconscientes, le Dr Hamel préféra sortir de l'arène que de consentir à des compromissions qui lui répugnaient. Il quitta la vie publique la tête haute, plus pauvre qu'il n'y était entré.

Ces quelques années de participation à la vie politique, ne furent pas stériles, loin de là. Le Dr Hamel eut le temps d'y exercer une influence salutaire. Il a contribué pour beaucoup à affaiblir l'esprit de parti et à grossir le nombre de ceux qui, détachés des partis officiels, savent donner leur vote en faveur d'un homme ou d'un programme, selon les circonstances, dans le meilleur intérêt public.

Fervent chrétien ardent patriote

Il y aurait cent autres choses à dire de cet homme qui a tant donné à la société. Fervent chrétien autant qu'ardent patriote, il s'est dévoué sans mesure. Grand et bienfaisant fut son civisme. L'histoire gardera son nom. Tels de ses travaux, tels de ses discours constituent des documents où devront puiser les hommes publics soucieux de mieux servir. Sa vie tentera certes un Rumilly.

Si tous ceux qui doivent au Dr Hamel de la gratitude veulent bien la lui exprimer, des prières s'élèveront de tous les foyers pour le repos de cette âme généreuse.

L'ACTION CATHOLIQUE bénéficia souvent de sa précieuse collaboration. Elle se fait un devoir de déposer sur sa tombe l'expression de sa reconnaissance et invite tous ses lecteurs à prier pour son repos éternel.

A madame Hamel, à son fils rédacteur de notre Page agricole, aux autres membres de la famille, nos respectueuses condoléances.

Louis-Philippe ROY.

Mort, à l'âge de 69 ans, du Dr Ph. Hamel

La ville de Québec déplore aujourd'hui la perte d'un grand citoyen ayant particulièrement brillé au firmament politique de la province de Québec de 1935 à 1939. En effet, le Dr Philippe Hamel, qui avait représenté le comté de Québec-centre à l'Assemblée législative de Québec entre ces années, est mort, ce matin, à 2 heures, à l'hôpital St-Sacrement. Il était âgé de 69 ans.

Le Dr Philippe Hamel, en plus de rayonner dans le champ des activités sociales, a grandement contribué à la vie de sa profession. Il était docteur en chirurgie dentaire.

Le docteur Philippe Hamel était né à Québec le 12 octobre 1884, et il était le fils du docteur Charles-

Auguste Hamel et de dame Sophie Vallière, décédés.

Le docteur Hamel fit ses études classiques au Séminaire de Québec, de 1896 à 1903.

Il passa deux années à la Faculté de Médecine de Laval de Québec, puis deux ans à la Faculté de Chirurgie dentaire de Laval à Montréal, où il obtint son doctorat en Chirurgie dentaire en 1907.

Il suivit ensuite un cours de perfectionnement en Chirurgie dentaire à l'Université de Pennsylvanie.

Le 11 janvier 1909, le docteur Hamel épousa Georgine Normandin, de Montréal.

Lui survivent, son épouse, Georgine Normandin, et ses six enfants : docteur Jules Hamel, Mme Paul Audet (Thérèse), M. Guy Hamel, Mme Jacques LaRue (Yolande), le R. Père Edouard Hamel, S.J., et le docteur Henri Hamel ; ses belles-filles et son gendre : madame Jules Hamel, M. Paul Audet, Mme Guy Hamel et Mme Henri Hamel ; ses petits-enfants : Jocelyne, Philippe et Pierre Hamel ; Yves, Monique, Claire, Georges et Henri Audet ; Pauline, Louise, Edouard, Marie et Yves Hamel ; Jacqueline, Louise, Suzanne et Lucie LaRue ; Denise et Jeannon Hamel ; son frère : M. Edouard Hamel, ingénieur de la Cité de Québec ; ses soeurs : Mlles Gérardine et Gabrielle Hamel ; ses beaux-frères et belles-soeurs : l'honorable Elisée Thériault, C.L.; Mmes Adolphe et Paul Hamel, Mme J.-T. Donohue, le docteur C.-F. Keim, de Harrisburg, Pa., M. et Mme J.-Alfred Duchesneau, de Baie-Comeau, Mme Charles Normandin, de Montréal.

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Laval, le docteur Hamel fut aussi chef du Service de Stomatologie à l'hôpital du St-

(Suite à la page 14, 7e col.)

La garde des digues en Hollande

● Depuis les désastreuses inondations de février 1953, les Hollandais montent constamment la garde près des digues. Des techniciens, munis d'appareils de T. S. F., qui leur permettent de capter et d'émettre des messages, sont de faction 24 heures par jour et rapportent de temps à autre l'état des flots et des digues. On voit ici l'un de ces gardes à la digue de Volkerak, près de Fijnaart. (BUP).

Navigation et énergie électrique à Lachine

Le projet sera partiellement réalisé si Québec ne coopère

M. Lionel Chevrier, ministre des Transports, a envisagé, hier soir, l'ouverture de nouveaux quais sur la rive sud du Saint-Laurent à Montréal, afin d'y stimuler l'essor industriel, comme conséquence de la canalisation et de l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent.

Dans son allocution prononcée à l'occasion du dîner qui réunissait l'Association canadienne de l'électricité, il s'est plu à donner aux délégués une description des multiples possibilités qu'offre, sur le plan hydro-électrique, le projet dans son ensemble.

Ayant signalé qu'il reste encore à choisir entre deux projets possibles à l'égard de la section de Lachine, juste en amont de Montréal, M. Chevrier a déclaré que celui qui n'a trait qu'à la navigation consisterait en un canal de 27 pieds de profondeur, avec deux écluses qui longerait la rive sud du lac Saint-Louis.

A l'origine, les plans de cet ouvrage prévoyaient un chenal navigable longeant la rive nord plutôt que la rive sud, a poursuivi le ministre. "Les raisons principales qui ont motivé le chanmegnet sont les suivantes: permettre au trafic ferroviaire de continuer à utiliser le pont Victoria et éviter l'embouteillage des navires dans la partie amont du port, grâce au courant de Sainte-Marie."

Le second projet, intéressant à la fois la navigation et l'énergie, "permettrait à la province de Québec, selon le ministre d'obtenir 1,200,000 chevaux-vapeur".

M. Chevrier a alors confié à son auditoire d'ingénieurs électriciens qu'il ne se trouvait pas en mesure, pour le moment, de dire lequel de ces deux projets sera choisi, mais il a fait remarquer qu'ils présentent tous deux des avantages. "Le second permettrait de produire de l'énergie électrique aux portes mêmes de Montréal. L'essor que ne cesse de connaître cette ville semble appeler un choix en faveur de ce projet. Mais il est impossible d'en entreprendre la réalisation sans l'assentiment du gouvernement provincial qui a compétence en matière de houille blanche. En dépit de plusieurs entretiens sur la question avec les autorités provinciales, nous ne sommes encore parvenus à aucune conclusion décisive."

"Si les autorités provinciales ne sont pas intéressées à l'heure actuelle au projet intéressant à la fois la navigation et l'énergie pour la section de Lachine, a déclaré M. Chevrier, nous exécuterons les

(Suite à la page 14, 8e col.)

Les Eisenhower à une messe du Saint-Esprit

Washington, 22. — (UP) — Le président des Etats-Unis et Mme Eisenhower assisteront dimanche, 31 janvier, à une messe spéciale du Saint-Esprit à la cathédrale St. Matthew's. De la Maison-Blanche, on annonce qu'ils ont accepté l'invitation de Son Exc. Mgr l'archevêque Patrick A. D'Boyle d'assister à la messe qui marquera l'ouverture de la saison des tribunaux pour les avocats et les membres de la magistrature.

Ce sera l'une des rares occasions qu'un président aura assisté à des cérémonies catholiques. M. et Mme Eisenhower sont presbytériens.

On abandonnera à leur sort ces 21 prisonniers

PANMUNJOM, 22. — (BUP). — Les communistes ont refusé aujourd'hui, en réponse à un plaidoyer final du chef hindou de la Commission de rapatriement des Etats neutres, d'accepter 21 Américains exilés de leur propre gré lorsqu'ils deviendront des civils à minuit.

Rendus coléreux par la remise en liberté de 21,000 Chinois et Nord - Coréens anticommunistes qui deviendront automatiquement des hommes libres une seconde après minuit, les rouges ont déclaré qu'une Conférence de paix coréenne doit décider du sort des prisonniers non rapatriés, actuellement sous la garde hindoue.

Le commandant hindou, dont le chef est le lieutenant-général K.-S. Thimayya, a déclaré qu'il ouvrira les portes de bois et de fils barbelés du camp "nord" ce soir et qu'il abandonnera les soldats sans patrie.

Le président sud-coréen Syngman Rhee a ordonné à ses soldats républicains et à sa police militaire d'"empêcher" chacun des 21 Américains, des 325 Sud-Coréens et le Britannique d'entrer dans son pays de la zone neutre lorsqu'ils deviendront des civils.

Le major-général hindou S.-P.-P. Thorat, commandant des gardes, s'est rendu en jeep à l'enclos de prisonniers pour dire aux captifs que ni les communistes ni les Hindous ne voulaient d'eux.

Pierres lancées contre une ambassade anglaise

MADRID, 22. — (BUP). — Deux mille étudiants, réclamant à grands cris le retour de Gibraltar à l'Espagne, ont brisé des cordons de police aujourd'hui et lancé des pierres sur l'ambassade de Grande-Bretagne. Ils ont aussi adressé une lettre à l'ambassade britannique, protestant contre la visite projetée de la reine Elisabeth II à Gibraltar lorsque la souveraine rentrera de sa tournée mondiale.

La vague de chaleur prend fin; une pluie

BUENOS-AYRES, 22 — UP — Une pluie a mis fin aujourd'hui à la pire vague de chaleur de l'été sud-américain jusqu'à ce jour. Il faisait 70 degrés et c'était humide. Mercredi, le mercure a atteint 94 degrés.

Décès

AUGER. — M. Victorien
BLOUIN. — Dame J.-Léopold
BLOUIN. — M. Joseph
CANTIN. — Dame Edmond
COTE. — M. Pierre
DESCHESNES. — Dame Bernard-M.
FRASER. — M. Henri-G.
HAMEL. — Dr Philippe
JACKSON. — Dame Joseph
JEFFERSON. — M. Cléric
LAGANIERE. — M. Joseph
LEBLOND. — Dame Adjutor

LE HOCKEY A QUEBEC

HIER

Association Junior :
Victoria 2, Lévis 0
Frontenac 9, Montmagny 4

CE SOIR

Ligue Interuniversitaire :
Université (Mtl) vs Rouge et Or

Protestation de syndicats ouvriers

Pas de défilé dans les rues - Grande assemblée, à 8 h. 30, au Palais Montcalm

La délégation des principales unions ouvrières de la province qui doit arriver à Québec, par train spécial, à la fin de cet après-midi, ne tiendra pas de parade. Il y aura seulement une grande assemblée au Palais Montcalm, ce soir.

Un porte-parole syndical nous disait, ce matin, que plusieurs centaines de délégués sont attendus par un train qui arrivera à 5 heures 25. Les délégués se rendront directement à l'édifice des Syndicats catholiques du boulevard Charest où le souper sera servi. Six cents couverts sont prêts.

A la Sûreté municipale, le chef Roger Lemire, nous a informés qu'aucune demande officielle d'un permis de tenir une parade n'a été faite. Cependant, un permis a été octroyé pour l'usage de haut-parleurs à l'extérieur du Palais Montcalm où la réunion débutera à 8 heures 30.

DES PRECISIONS

MONTREAL, 22. — (DNC). — Presque tous les corps affiliés à la C.T.C.C. ainsi que les unions internationales et nationales affiliées au C.I.O. et au Congrès Canadien du Travail participeront aujourd'hui à la "marche sur Québec". Les filiales de la Fédération Américaine du travail persistent dans leur décision de se tenir à l'écart.

M. Roger Provost a déclaré hier qu'on avait mal interprété l'attitude de la F.A.T. et que celle-ci ne voulait pas boycotter les autres organisations. "Nous ne sommes pas opposés à l'action des autres centrales syndicales. Mais pour des raisons exposées hier, nous ne pouvons y participer. Nous leur souhaitons bonne chance". Dans son premier communiqué, M. Provost avait soutenu que les deux derniers congrès annuels de la Fédération provinciale du Travail lui interdisaient de faire cartel avec la C.T.C.C. On s'attend que plus de 1,000 délégués venus de tous les centres industriels de la province, descendront à la gare du Palais à Québec, en fin d'après-midi. D'autre part, des convois d'autobus et de voitures particulières convergeront vers la capitale. Les villes de Shawinigan, Sorel, Granby, St-Jean, Joliette, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Chicoutimi, Arvida, etc. ont depuis longtemps organisé leurs délégations. De Montréal le train spécial doit partir à 1 heure p.m.

Cette marche symbolique sur

(Suite à la page 2, 3e col.)

Un médecin croit qu'une trop grande émotivité peut provoquer la surdité

Chicago, 22. (BUP). — Un porte-parole de l'Association médicale américaine a relaté aujourd'hui que la tension nerveuse, l'anxiété et les bouleversements émotifs peuvent être à l'origine d'au moins une sorte de surdité.

Le Dr Edmund P. Fowler, de New-York, a poursuivi durant 12 ans une étude auprès de sept paires de vrais jumeaux. Au moins l'un de chaque paire souffrait d'otosclérose.

Le Dr Fowler a déclaré que son étude avait indiqué que l'otosclérose — formation d'un os dans la partie intérieure de l'oreille, ce qui résulte en surdité — se trouve plus fréquemment chez les personnes instables ou d'une émotivité sensible.

"Dans presque chaque paire de jumeaux étudiés, l'otosclérose s'est produite chez le plus émotif des jumeaux", a-t-il précisé.

En un article publié dans la livraison actuel du Journal médical, le Dr Fowler a dit que son étude avait révélé que l'otosclérose semble coïncider avec la grossesse, la ménopause, la maladie grave ou la tension et l'anxiété.

M. Dulles arrive à Berlin

Berlin, 22. (UP). — Le secrétaire d'Etat américain John Foster Dulles est arrivé aujourd'hui à Berlin pour préparer les entretiens des Quatre-Grands, commençant lundi, qu'il croit devoir "aller loin vers la détermination du sort de l'Europe".

Dulles, voyageant dans l'avion privé du président Eisenhower, est atterri à Berlin à 11 h. 53 ce midi (5 h. 53 ce matin, heure de Québec) après une envolée d'un seul trait commencée à Washington.

Il était le premier rendu des ministres aux Affaires étrangères, mais on attendait toutefois Georges Bidault, de France, environ une heure plus tard. Le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, Anthony Eden, doit arriver vers 3 heures cet après-midi.

Le ministre soviétique aux Affaires étrangères, Vyacheslav M. Molotov, doit arriver à Berlin demain, complétant le groupe qui doit participer à la Conférence, dont le résultat pourrait indiquer si une paix négociée est possible comme fin de la guerre froide.

Les policiers communistes ont déjà bloqué les rues autour de l'ambassade soviétique dans le secteur rouge de Berlin, et l'on s'attend à ce que l'immeuble en question soit le quartier général de Molotov durant son séjour.

L'organe communiste "Neues Deutschland" a renouvelé ses directives aux fidèles du parti de se tenir prêts en tout temps, durant la Conférence, à prendre part à "des agitations massives de caractère politique" à l'appui des objectifs soviétiques.

Piatigorsky retrouve son violoncelle volé

● New-York — Le violoncelliste de concert, Gregor Piatigorsky, reçoit des mains de sa belle-mère, la baronne Germaine de Rothschild, son violoncelle qui fut volé par les Allemands, en 1942, à la demeure de cette dernière, à Paris. Il y a environ deux mois, un marchand de musique de Aachen, en Allemagne, a écrit à Piatigorsky, lui annonçant qu'on avait retrouvé son instrument. Ce violoncelle, évalué à $25,000., a été remis à la baronne de Rothschild qui l'a rendu à son heureux gendre, dès son arrivée à l'aéroport de New-York, le 15 janvier dernier. (UP).

Au bout du câble

HONNETETE RECOMPENSEE

Carol Schindler, âgée de 13 ans, a reçu un billet de $1,000. de la police. Elle avait trouvé ce billet dans la rue près du Times Square, le 10 octobre dernier et l'avait remis à la police. Personne ne l'ayant réclamé au cours de la période de 90 jours requise par la loi, Carol en est devenue la propriétaire. Elle a mis cet argent de côté pour l'employer plus tard à ses études.

• • •

ELEPHANTS EN PRISON

Les occupants de la prison du comté de Fort-Wayne, en Indiana, ont constaté à leur réveil la présence de quatre éléphants. L'entraîneur Roy Bush avait obtenu la permission de placer les bêtes pour la nuit dans la grande salle de réception, car il n'avait pu trouver aucun autre endroit. Il a fallu 10 livres de cacahuètes pour faire entrer les éléphants à la prison.

• • •

QUE D'ALARME !

Le sergent de police Alexander Polowishz a pressé un bouton pour mettre à l'essai le système d'alarme contre le feu à Hastings-on-Hudson, Etat de New-York, mais une formidable explosion a ébranlé les murs de l'hôtel de ville. Les carreaux des fenêtres et du puits de lumière ont volé en éclats; deux portes de garages ont été projetées dans la rue et neuf membres de la Ligue des électrices, siégeant au deuxième étage de l'immeuble, ont été terrifiées. Les piles électriques actionnant le système d'alarme avaient accumulé un gaz qui prit feu lorsque Polowishz pressa un bouton.

• • •

UNE CONSOLATION

L'Association nationale des secrétaires cherche un endroit propice à l'érection d'un immeuble où pourraient se retirer ses membres retraitées ou simplement désireuses de prendre quelques jours de repos. L'Association, qui groupe 300 chapitres dans tous les Etats américains, précise que le refuge servira d'endroit de villégiature pour les secrétaires ainsi que d'asile à ces vieilles demoiselles qui n'ont pas eu le bonheur d'épouser leur patron.

• • •

COURSE A MORT

Les agents K.-R. Dunlap et J.-H. Garrette ont pourchassé un évadé sur une distance de 18 pâtés d'immeubles, tant à pied que dans leur auto, mais le fugitif est tombé raide mort avant qu'ils n'eussent pu l'arrêter. L'évadé, un bouvillon de 450 livres, était sauté d'un camion en route vers un abattoir d'Oklahoma-City. La mort a été attribuée au choc et à l'épuisement.

• • •

REPRESAILLES

Ralph St-Peter, d'Austin, au Minnesota, a été condamné à $25. d'amende en cour du recorder pour avoir lancé une table à cartes à la tête de sa femme. Il a prétendu qu'il avait agi ainsi parce que son épouse avait jeté deux fois sur le parquet son jeu de solitaire.

(BUP)

Déclaration de Pat Walsh . . .

(Suite de la dernière page)

se de reconnaitre comme légitimes des syndicats ouvriers à cause de leur direction communiste, de quel droit une Commission du Gouvernement accorderait-elle un certificat de baptême à des unions indignes de la confiance des ouvriers et incapables de les représenter honnêtement du propre témoignage du Mouvement Ouvrier.

Dès janvier 1946, l'Association Internationale des Machinistes destituait de leurs fonctions, pour cause de communisme, plusieurs officiers et organisateurs de Montréal, dont principalement Robert Haddow et Jean Paré.

Par la suite, Jean Paré devenait organisateur des United Electrical Workers et Robert Haddow, organisateur des Fur and Leather Workers dans la province. Il s'agissait de deux unions du C.I.O. alors sous contrôle communiste.

Mais les United Electrical Workers furent expulsés du Congrès Canadien du Travail en 1950, de même que les Fur and Leather Workers en 1951. Ces unions avaient auparavant été chassées du C.I.O. aux Etats-Unis.

Or qu'est-il arrivé? Ces deux unions, dirigées par des Communistes notoires, banies du Mouvement Ouvrier à cause de leur Communisme, continuèrent d'exister et de recruter des membres dans Québec. En vertu des certifications autrefois obtenues de la Commission de Relations Ouvrières, ces deux unions continuèrent de détenir des contrats de travail avec les employeurs dans de nombreuses usines et manufactures.

A un moment donné, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, en sa qualité de Procureur général, s'est chargé d'intervenir auprès de la Commission des Relations Ouvrières, dans le cas de la Compagnie Westinghouse, aux Trois-Rivières, afin d'empêcher que la Commission accorde une certification aux United Electrical Workers. Et, devant la menace de la preuve de leur Communisme, les officiers de l'Union ont renoncé à leur demande de certification.

La même chose s'est produite à la R.C.A. Victor de Montréal. Mais, cette fois-là le Procureur général fit entendre de nombreux témoins qui prouvèrent sans l'ombre d'un doute que cette union était dirigée et contrôlée par des Communistes.

Plus tard, dans une cause de la Nouvelle-Ecosse, la Cour Suprême devait décider qu'une Commission de Relations Ouvrières n'avait pas le droit de refuser un certificat à une union parce qu'elle était sous la direction des Communistes. Heureusement, les juges Taschereau et Fauteux, de la Province de Québec, ne furent pas de cet avis.

Dans ces circonstances, il est clair que le gouvernement de Quebec se devait de modifier la loi de manière à accorder à la Commission sans le moindre doute le droit et même à lui imposer le devoir d'enlever ou refuser des certificats de reconnaisance légale à des syndicats ouvriers auxquels le Mouvement Ouvrier lui-même n'accordait pas la reconnaissance morale à cause du Communisme de leurs officiers.

Un autre cas qui me vient à l'esprit est celui de Kent Rowley et Madeleine Parent. On sait qu'il a fallu des années au Mouvement Ouvrier pour réussir à éliminer ces deux Communistes notoires de la direction du Syndicat des Ouvriers du Textile.

Après que, en mai 1952, Ken Rawley et Madeleine Parent, avec une dizaine d'autres organisateurs et officiers du Syndicat des Ouvriers du Textile, eurent été destitués de leurs fonctions à cause de leur Communisme à tous deux, Kent Rodley et Madeleine Parent fondèrent une nouvelle union "Le Conseil Canadien du Textile" qui groupe plusieurs centaines de membres dans Québec. Et, sans le Bill 19, rien n'empêcherait cette union communiste d'obtenir un certificat de la Commission de Relations Ouvrières et de signer des contrats de travail.

Azellus Bocage, qui était organisateur du textile sous les ordres de Madeleine Parent, a déclaré que celle-ci lui avait dit: "Tu ne peux pas être un bon unioniste sans être un membre du Parti Communiste".

Sarto Larivière, un autre organisateur des Ouvriers du Textile du temps de Madeleine Parent, a révélé que Kent Rowley, Madeleine Parent, Jean Paré et Robert Haddow assistaient régulièrement aux réunions des têtes dirigeantes du Parti Communiste: Fred Rose, Sam Carr — tous deux condamnés pour espionnage — Guy Caron, chef du Parti Communiste dans Québec, et Jos. Salsberg, député communiste à la Législature d'Ontario.

Et c'est par expérience personnelle, pour avoir été mêlé pendant vingt ans au Mouvement Ouvrier, que je sais comment les Communistes procèdent pour prendre le contrôle des unions ouvrières. Il me suffira de citer le cas du secteur des Travailleurs des Chantiers et Moulins à Scie de la Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers. La Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers a toujours été anti-communiste aux Etats-Unis et au Canada. Cependant en Ontario, les Communistes ont réussi à mettre la main sur le secteur des Chantiers et Moulins à Scie, avec le résultat que, à un moment donné, l'industrie forestière de l'Ontario était sous le contrôle du Parti Communiste. Heureusement, la Fraternité des Charpentiers a été capable d'éliminer du secteur en question les Communistes qui en avaient pris possession, dont principalement Bruce Magnuson et Marc Leclerc.

Mais Magnuson et Leclerc, une fois chassés de la Fraternité des Charpentiers, ont fondé l'Union Canadienne des Bûcherons, pour prendre la place de leur ancienne union, d'où ils avaient été chassés dans les chantiers de l'Ontario et du Québec.

Deux unions communistes, la United Electrical Workers et la Fur and Leather Worwers, ont souscrit $5,000. pour l'établissement d'un local de l'Union Canadienne des Bûcherons dans le district de Québec. Et rien n'empêchait l'Union Canadienne des Bûcherons, fondée et dirigée par des Communistes, d'obtenir un certificat de la Commission de Relations Ouvrières et de signer des contrats de travail avec les compagnies forestières.

Mais il me faut terminer cette mise au point déjà trop longue.

Une chose est certaine: Les Communistes n'auraient par l'audace de tenir une assemblée publique au Palais Montcalm à Québec pour protester contre le Bill No 19 justement destiné à empêcher ou à arrêter la main-mise des Communistes sur les unions ouvrières.

Et ce sont les dirigeants des Syndicats Catholiques qui tiennent pareille assemblée.

En agissant ainsi, ces officiers des Syndicats Catholiques font le jeu des Communistes à qui ils accordent un concours inespéré et à qui ils rendent un service signalé.

(signé) Pat WALSH.

Québec, le 2 1janvier 1954.

Pas de défilé dans les . . .

(Suite de la 1ère page)

Québec n'a qu'un but: manifester publiquement le ressentiment de la classe ouvrière à la suite de l'adoption des bills 19 et 20. Le programme ne prévoit donc pas d'entrevue avec les autorités provinciales, mais simplement une assemblée de protestation au Palais Montcalm. Celle-ci doit commencer vers 8 h. p.m. Elle sera placée sous la présidence conjointe de MM. R.-J. Lamoureux, président de la FUIQ; Albert April, président de la Fédération Nationale du cuir et de la chaussure (CTCC); Jean-Paul Tessier, président québecois de la Fraternité Canadienne des employés de chemin de fer; Horace Laverdure, président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal et Gérard Rancourt, président du Conseil du Travail de Montréal (CIO-CCT).

Les orateurs seront MM. Roméo Mathieu (CIO), Jean Marchand (CTCC), Philippe Vaillancourt (CCT), Gér. Picard (CTCC), Léo Guindon (Alliance des Professeurs), Bill Dodge (CBRE), Jean-Paul Lapointe (Policiers de Montréal), et Jean Beaudry (Mineurs de Norand (USWA).

Dans un communiqué émis hier, la Fédération des unions industrielles du Québec (CCT) ainsi que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, déclarent qu'elles ont reçu l'assurance, jeudi après-midi, que les autorités policières de la ville de Québec feront le nécessaire pour faciliter la circulation des délégations ouvrières à travers les rues de la ville. Les autorités municipales ont aussi accordé la permission d'installer, au Palais Montcalm, des hauts-parleurs extérieurs.

Hier après-midi, une conférence a été tenue entre les autorités des polices provinciale et municipale. La police municipale, on le sait, a pris les dispositions ordinaires pour voir au maintien du bon ordre, au cas ou des incidents se produiraient, incidents nullement prévus cependant, et elle aurait l'aide de la police provinciale en cas de besoin. Dans ce dernier corps de police, les hommes demeureront en devoir toute la journée. On nous apprend aussi que pour aucune raison, les syndiqués ne seront admis dans édifices du Parlement.

Grève évitée

REGINA, Saskatchewan, 22. — (BUP) — La menace d'une grève du transport est disparue aujourd'hui dans cette capitale des Prairies, alors que le conseil municipal réembauchait un conducteur d'autobus qui, au cours d'un incident de la vie quotidienne, avait dit à une femme de "se fermer la bouche".

SOULAGE DOULEURS
RHUMATISMALES
MIGRAINES
NEVRALGIES
MAUX DE DENTS
MAUX DE TETE
LUMBAGO
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
Agent général au Canada
J. ALFRED OUIMET
84 E. rue St-Paul
Montréal
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.
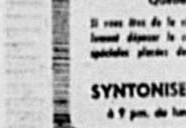
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

CE SOIR, $345. À GAGNER !
CHRC
LA BONNE FORTUNE
9 p.m.
Vous pouvez gagner plus de $100!
Placez un X dans 3 cases du coupon ci-dessous. Ajoutez votre nom et votre adresse.
SYNDICAT
1
2
3
4
5
NOM
Adresse
Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur:
"La BONNE FORTUNE"
Le Syndicat de Québec, Ltée
Québec, P.Q.
Si vous êtes de la ville, il vous faut absolument déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans le magasin.
SYNTONISEZ C.H.R.C.
à 9 p.m. du lundi au vendredi
Le SYNDICAT de QUEBEC Ltée

Les prix les plus sensationnels dans l'histoire du Canada!

LA TV CROSLEY 17" 1954
POUR $259.50

Y COMPRIS
DE SUPERBES MEUBLES DE BOIS
Pas en métal—ni en plastique
GARANTIE D'UN AN
sur toutes pièces du châssis et lampes, y compris le grand tube-écran, SANS SUPPLÉMENT DE PRIX.

CROSLEY! le roi de la télévision canadienne pour les prix et la qualité en 1953—bat une fois de plus la marche en 1954 avec ses nouveaux modèles, infiniment supérieurs à toutes les autres marques pour l'image, la beauté du meuble et le prix. De nouveaux perfectionnements remarquables, notamment:

L'EXCLUSIVE
Vidéo Sentinelle
ÉLECTRONIQUE
un circuit spécial qui supprime les stries, les roulements et les fluctuations de luminosité et vous assure automatiquement des images absolument fidèles. La Vidéo-Sentinelle *protège contre* le brouillage des ondes de TV qui gâche la réception et élimine l'interférence causée par d'autres appareils électriques.

MODÈLE FC 17 TOLW—Fini noyer, acajou ou chêne cérusé. Base assortie moyennant un léger supplément.

VOYEZ-LE CHEZ VOTRE MARCHAND CROSLEY

Ci-dessous figurent les noms des marchands autorisés Crosley

Vous pouvez le voir MIEUX sur un CROSLEY

CROSLEY RADIO AND TELEVISION DIVISION AVCO-CANADA TORONTO — MONTREAL

Marquette Electrique, Inc. — 132, St-Jean. Tél.: 3-2114
A. BELANGER (QUEBEC) LTEE — 119, rue du Pont, Québec. Tél. : 4-2911
VALIN, ENR — 294, St-Jean, Québec — Tél. : 2-8365
HEBERT INC. — 156 de la Canardière, Québec — Tél.: 5-8153
ST-CYR & FRERE — 70, rue St-Joseph — Tél. : 2-1233 — QUEBEC
MAGUIRE ELECTRIQUE LTEE — 1330, rue Maguire, Sillery — Tél. : 7-9412
LA CIE PAQUET LTEE — 157, rue St-Joseph — Tél. : 4-8481
JEAN-PAUL GAGNON — 960, 1ère Ave, Québec — Tél.: 2-1735
L. GOULET, INC — 371, St-Joseph, Québec — Tél. : 4-4051 — 59, ave. Royale, Giffard — Tél. : MO. 3-7253
Lemieux Amusements — 654 ouest, St-Vallier, Québec, P.Q. — Tél. : 7-2524
NOREAU ELECTRIQUE LIMITEE — 8, rue St-Louis, Lévis — Tél. : TE 7-6158
SYNDICAT DE QUEBEC LTEE — Appareils Electriques, 6e étage — Téléphone : 4-3561

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1726, Québec

Sans...malice

La revue municipale "Concorde"...

• • •

...a fait le sujet d'un petit débat au Comité administratif, la semaine dernière...

• • •

Me permettra-t-on de dire ici que, à titre de contribuable et de lecteur de "Concorde", je ne partage pas certaine opinion, à savoir que cette revue ne remplit pas son rôle...

• • •

Je crois, au contraire, qu'elle le remplit très bien ce rôle, en faisant connaitre ce que fut Québec, depuis sa fondation, et ce n'est qu'en connaissant mieux l'histoire de notre ville qu'on l'aimera davantage et qu'on voudra la voir progresser...

• • •

Si, par ailleurs, on veut tuer "Concorde", il n'est que de la farcir de rapports sur les activités municipales. Il me semble que les journaux suffisent amplement à renseigner le public sur ce point. Qu'en pensez-vous, M. le maire et MM. les échevins? Et, surtout, n'allez pas liquider une revue qui fait honneur et à la ville et à ses édiles.

• • •

Je viens de lire un amusant bouquin, qui a pour titre "Grimaceries deuxièmes" (Un procès de nos travers), qui a vu le jour à Sherbrooke en novembre dernier et qui a pour auteur M. Louis-C. O'Neil...

• • •

Ces "Grimaceries" sans prétention s'adressent à l'homme moyen, à l'homme de la rue, "à celui qui est placé au bon endroit pour juger le haut et le bas", comme dit l'auteur...

• • •

Et M. O'Neil d'ajouter: "J'ai préféré — à une présentation trop littéraire — une formule simple, sans dentelle, pour que le plus grand nombre saisisse les idées qu'elle enveloppait.

• • •

L'auteur nous promène ensuite à travers nos travers, qu'il s'agisse de patriotisme ou de modes, du mouvement ouvrier ou de poésie, de conférences ou de sport.

• • •

Mais, peut-être le mieux serait-il encore de vous offrir quelques échantillons de la façon spirituelle et pas méchante dont il s'amuse à nous signaler les principales de nos "grimaceries"? En voici donc quelques-uns:

• • •

"95 pour cent des banquets valent pour ce que le chef a tripoté dans la cuisine. Les discours à la table d'honneur? Ça vaut le cinq pour cent qui reste!"

• • •

"Il y a les gens qui n'ont pas d'argent, ceux qui en ont assez et ceux qui en ont trop. Mais les drames de la vie ignorent noms et adresses et frappent n'importe où."

• • •

A propos d'expositions: "Le point de vue éducatif est si peu important, il tient si peu de place dans le montage d'une foire que si on enlevait tout l'inutile, la foire n'aurait jamais lieu. Par contre, si on ne supprimait que la partie éducative pour laisser l'autre, la foire pourrait durer 6 mois."

• • •

Aux funérailles: "En suivant le cortège, les journalistes ne cueillent pas que des noms. Les "suiveurs" parlent de toutes sortes de choses: température, guerre, boxe, projets de construction, politiques variées, etc. Des fois, il arrivera que les "suiveurs" parleront du défunt. Et dans ce temps-là, il faut écouter, car c'est drôle..."

• • •

Patriotisme: "Quand l'américanisme nous ronge de tous côtés, on croit avoir trouvé un bon argument en disant qu'il n'y a pas de mal à prendre ce qui est bon chez d'autres et à repousser ce qui est mauvais. Mais à force de faire de l'acrobatie sur ce fil, on s'est entraîné à une gymnastique qui jure avec nos moeurs, nos coutumes et nos traditions."

• • •

La Peinture: "L'artiste névrosé ne soupçonne même pas que par sa négation de la Beauté, il se châtre intellectuellement. Et c'est pourquoi l'exposition de ses oeuvres présente un affreux et mélancolique effort de cet eunuque de l'Art, pour remplir la fonction créatrice."

• • •

"Le choix des chefs, dans un syndicat, est toujours important. Les têtes chaudes sont partout le petit nombre. Et c'est justement là qu'il ne faut pas choisir les 'leaders'."

• • •

"La poésie libre, ça existe. Mais, Seigneur, quand on est menuisier, on ne répare pas les fournaises!"

• • •

"Le Bingo... le sport national par excellence chez nous."

• • •

Et voilà. Puisse ce simple aperçu vous donner l'envie de lire tout le livre. On y trouve d'ailleurs des chapitres qu'il faudrait citer en entier, tels ceux sur la Paroisse, les Sports, l'Autorité, l'Economie, etc.

• • •

Mot de la fin. — "Les logements d'aujourd'hui ne favorisent pas les familles nombreuses. Pas même les familles moyennes. S'il faut que le mouvement démographique vienne à dépendre du prix du clou et de la brique, ce n'est pas un compliment pour notre siècle" (L.-C. O'Neil, "Grimaceries").

SANCHO PANÇA III.

P.S. Pas d'opéra demain à l'Opéra du Samedi, mais une opérette de Johann Strauss, "La Chauve-Souris". Ce sera comme si l'Opéra de Paris affichait "Le Petit Duc" ou "Les Cloches de Corneville"...

Déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-vie de Québec

● Les membres de l'Association des assureurs-vie de Québec assistaient, hier midi, au restaurant "Chez Marino", à leur premier déjeuner-causerie de l'année. Celui-ci était sous la présidence de M. Charles-E. Savard, président de l'Association. Et nous remarquions à la table d'honneur, de gauche à droite: MM. J.-C. Matte, directeur de l'Association, qui a présenté le conférencier, Henri Dussault, vice-président régional de l'Association, Rodolphe Simard, de Jonquière, qui est vice-président régional de l'Association pour Chicoutimi et le lac St-Jean, Charles-E. Savard, président de l'Association pour la région de Québec, Marcel Lajoie, conférencier, Paul Lachance, vice-président de l'Association, C.-S. Gourdeau, président honoraire de l'Association qui a remercié le conférencier, Victor Dumais, et Lucien Morency. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

En marge de l'étude des crédits à la Chambre

Il est question un peu de tout -- Des programmes de télévision sont dénoncés

(Par Calixte DUMAS)

Une boite à surprise! C'est ce que devient l'Assemblée Législative, lorsqu'elle passe au crible les crédits de chaque département. On peut s'attendre à tout. Les débats sur un ton amical, dans une atmosphère sereine, peuvent se changer brusquement en discussions acrimonieuses et en véritables tempêtes parlementaires.

La plus grande partie de la séance d'hier a été consacrée à l'étude des crédits inscrits aux item législation et conseil exécutif. Les incidents ont été nombreux. Il a été question des comptes publics, du bureau des achats, du service de la Ciné-Photo, de l'Office de publicité et de tourisme et d'une foule d'autres sujets connexes. Les digressions ont été nombreuses.

La discussion a été émaillée de bons mots, de réflexions piquantes et de reparties particulièrement intéressantes.

Me Jean-Paul-Noël, député libéral de Jeanne-Mance, s'est permis une intervention qui a failli lui attirer les sanctions de la Chambre, mais ce fut le seul point noir dans un horizon splendide.

Les déclarations et les suggestions ont été nombreuses.

Parlant de T.V., le premier ministre a dit qu'il avait protesté auprès du ministre de la justice contre certains programmes d'une immoralité répugnante et que l'hon. Stuart Garson avait promis de faire enquête. M. Duplessis a ajouté que la censure provinciale verra à ce que la T.V. donne des programmes propres chez nous.

M. Georges Lapalme a suggéré que la Ciné-Photo provinciale monte des films de propagande non-seulement pour développer le tourisme, ce qui est très bien, mais aussi pour appuyer la lutte contre les accidents de la route.

Incidemment, M. Duplessis a déclaré que de nombreux films de l'Office National du Film étaient à tendance communiste et que pour cette raison, son gouvernement ne voulait pas les utiliser.

M. Marier a émis l'opinion qu'on devrait montrer dans les théâtres du Québec les films de propagande touristique qu'on montre dans les théâtres américains, afin d'inciter les nôtres à visiter d'abord leur province.

Répondant à une question de Me Lionel Ross, député libéral de Verdun, le premier ministre a déclaré que la bibliothèque du parlement n'est pas plus à l'épreuve du feu que ne l'est "la boîte à piano", dans laquelle il a son bureau,

(Suite à la page 15, 5e col.)

Séance remise à l'A.P.C.V.

La séance de la section de Québec de l'Association porfessionnelle des Voyageurs de commerce du Canada, qui avait été convoquée pour demain soir à la Villa Morès, est remise au samedi de la semaine prochaine, le 30 janvier, au même endroit et à la même heure.

Visite du président honoraire de la FNEUC

Le Dr Garnet-T. Page, président honoraire de la Fédération Nationale des Etudiants Universitaires Canadiens (FNEUC), et gérant général de l'Institut de Chimie du Canada, visitera l'Université Laval, lundi, le 25 janvier. Le Dr Page sera à Québec, à l'occasion de sa tournée des universités membres de la Presse universitaire canadienne (PUC).

Le collège de Lévis devant la commission Tremblay

Son mémoire signale une anomalie dans la perception de la taxe de vente

Dans un mémoire que la Commission Tremblay a qualifié de "guide précieux dans ses études sur les problèmes constitutionnels", le collège de Lévis a attiré l'attention des commissaires sur le fait que, si le gouvernement de la province de Québec ne taxe pas les institutions d'enseignement et de charité quant aux droits de successions et d'impôt sur le revenu, les collèges classiques doivent payer la taxe de vente. "ce dont sont exempts les hôpitaux, les fabriques de paroisse et les commissions scolaires".

Représenté par son supérieur, Mgr Raoul Tardif, assisté de MM. les abbés Joseph Nadeau, préfet des études, et Lucien Dallaire, procureur, le collège de Lévis, dans un document de 40 pages soumis hier après-midi à la Commission Tremblay, souligne que par suite d'une imprécision de la loi de la taxe d'amusement, le collège de Lévis doit payer cette taxe même sur les représentations pour fins éducationnelles. "Nous savons bien, dit Mgr Tardif, que ce n'est pas dans l'intention du législateur".

Plus loin, il est dit qu'en vertu de l'immunité ecclésiastique accordée dans tous les pays chrétiens, le collège de Lévis jouit de l'exemption de la taxe foncière et scolaire sur tous les biens servant à l'enseignement. "La Cité de Lévis, note le mémoire, s'est montrée très généreuse et n'a jamais cherché à tergiverser pour la reprendre autrement". Tout de même, le collège reconnait qu'il doit payer les taxes de services spéciaux, tels que l'eau, les vidanges, etc.

Au chapitre des subventions, le mémoire rappelle que les autorités fédérales ont octroyé au Collège de Lévis la somme de $21,988.75 en 1952-1953 par l'entremise de l'université Laval. Cet octroi arrivait à point.

Les autorités provinciales ont accordé une subvention générale de $1,000.00 de 1913 à 1923, de $10,000.00 de 1923 à 1951. Depuis 1951, cette subvention a été portée à $15,000.00 par année. "Nous ne doutons pas que votre Commission Royale tirera des conclusions favorables à des octrois statutaires plus substantiels".

"Le gouvernement de l'honorable Maurice-L. Duplessis a promis $100,000.00 au Collège de Lévis à l'occasion de notre souscription de 1950. Il a versé jusqu'à présent $75,000.00. A l'occasion de la clôture de notre centenaire le 8 décembre dernier, l'honorable Antoine Rivard nous promettait un $50,000.00 additionnel au nom du Gouvernement de l'Union Nationale. Depuis, nous avons reçu une tranche de $25,000.00. Cette aide précieuse nous était absolument nécessaire et nous remercions le Gouvernement de nous l'avoir donnée.

"Les autorités municipales ne

(Suite à la page 15, 1ère col.)

L'hon. Chevrier au dîner de clôture de la C. E. A.

● Le 20 congrès annuel d'hiver de la Canadian Electrical Association s'est terminé, hier sor, au Château Frontenac, par un dîner-causerie à l'issue duquel la parole fut portée par l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports. Ce dernier a parlé du projet de canalisation et de l'aménagement hydro-électrique du St-Laurent. Nous voyons ici à la table d'honneur, outre l'hon. Chevrier, M. C.-I. Bacon, président de l'Association qui a présenté M. Chevrier et M. H.-F. Béique, membre de l'exécutif de l'Association, qui a remercié le conférencier, MM. B.-C. Fairchild, directeur gérant de la C. E. A., J. Edmondson, président de Packard Electric, N.-S. Crear, membre de l'exécutif, V.-A. Ainsworth, vice-président de la C. E. A., R. Dupuis, commissaire à l'Hydro-Québec, E.-E. Orlando, membre de l'exécutif de la C. E. A., L.-J. Playfair, gérant pour l'est du Canada de la Canadian General Electrical. (Photos l'Action Catholique, Roger Bédard).

La Province ne songe pas à monopoliser la vente de la bière

Le gouvernement provincial ne songe en aucune façon à assumer le monopole de la vente de la bière. Le premier ministre l'a déclaré catégoriquement, hier après-midi, à l'ouverture de la séance de l'Assemblée législative.

"Un journal de Montréal a publié une rumeur qui paraît provenir d'un reporter désireux de sacrifier à la fertilité de l'imagination le souci de la vérité", a-t-il dit.

"Il prétend que le gouvernement a l'intention de prendre à son compte la vente de la bière, qui est faite aujourd'hui par les épiceries. C'est absolument faux. Le gouvernement n'y a jamais pensé, n'y pense pas et n'y pensera pas".

Deux bills rejetés par l'Assemblée législative

Les bills 228, modifiant la loi des ingénieurs professionnels, et 229, modifiant la loi des mesureurs de bois licenciés, ont été rejetés par l'Assemblée législative, hier après-midi.

Ces deux projets de loi avaient été référés à la Chambre après avoir soulevé de nombreuses objections au comité des bills privés.

La Chambre s'est formée en comité plénier, pour considérer d'abord le bill 229, M. Georges-Octave Poulin, député de Beauce, a alors proposé que le comité se lève.

—"Très bien!" dit le premier ministre.

La proposition fut agréée d'emblée, ce qui eut pour effet de tuer le bill.

La même procédure fut utilisée pour disposer du bill 228. C'est alors M. Gérard Thibault, député de Montréal-Mercier, qui a proposé que le comité se lève.

En vertu de l'article 362, des règlements, quand un comité plénier lève sa séance sans faire de rapport, ni obtenir la permission de siéger de nouveau, l'affaire qui lui avait été renvoyée se trouve écartée.

Messe, ce soir, pour les étudiants

Les étudiants du Séminaire et de l'Université Laval, sont invités à assister à la messe qui sera célébrée, ce soir, à 6 hres 15, dans la chapelle du Séminaire, pour obtenir le retour des schismatiques à l'Eglise catholique, à l'occasion de l'Octave de l'Unité chrétienne.

Le Comité de secours aux sinistrés canadiens accorde $20,000 à St-Nérée

Le Comité de Secours aux Sinistrés Canadiens, dont le représentant pour la province de Québec est l'hon. Philippe Brais, a accordé aux sinistrés de St-Nérée de Bellechasse un montant de $20,000.00 pour compenser aux pertes subies lors du sinistre par le feu, lequel a eu lieu le 13 juin dernier, alors que plus de vingt maisons et cinquante dépendances ont été détruites, de même que le couvent de la paroisse.

Cette nouvelle a été annoncée ces jours derniers par l'hon. Philippe Brais lui-même qui a fait valoir au Comité les représentations de M. Philippe Picard, député fédéral de Bellechasse. Ce représentations furent préparées et soumises au Comité de Secours dans un mémoire documenté, préparé à la demande des autorités religieuses et municipales de St-Nérée, par Me Ovide Laflamme, avocat de Québec.

Ajournement du débat!

OTTAWA, 22 — BUP — Un débat sur les affaires étrangères, d'abord prévu pour cette semaine, pourrait avoir lieu aux Communes jeudi ou vendredi prochain. Le t. h. premier ministre Louis Saint-Laurent avait annoncé la semaine dernière qu'une journée serait mise à part pour un tel débat. Interrogé hier sur le sujet, l'hon. Lester-B. Pearson, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, a déclaré que ce serait probablement à la fin de la semaine prochaine.

Distinction pour Kentville, en N.-E.

Boston, 22. — (UP) — La municipalité de Kentville, dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, a remporté hier le plus grand honneur canadien, s'étant classée comme la meilleure municipalité du Canada pour la prévention des incendies, aux concours internationaux de la semaine de prévention des incendies. La ville de Philadelphie, aux Etats-Unis, eut le plus grand honneur international.

Cours de Mlle Doyon sur l'histoire du costume au Canada français

Mlle Madeleine Doyon, maître ès arts et secrétaire des Archives de Folklore, a été chargée de donner, tous les deux ans, une série de 15 cours, sur l'histoire du costume au Canada français.

Cette série qui a débuté le 20 janvier dernier, aura lieu désormais, tous les mercredis, à 2 heures, en la salle de l'institut d'histoire et de géographie, à 5, rue de l'Université.

Aux Tertiaires de Saint-Pascal

Les Tertiaires de St-Pascal de Maizerets sont priées de noter que leur assemblée mensuelle aura lieu, lundi, le 25 janvier, à 7 heures 30 p.m.

Académie de l'Air

Washington, 22. — (BUP) — La Chambre des représentants a approuvé hier et envoyé au Sénat américain un projet de loi visant à ériger l'aviation militaire édifier sa propre académie.

Le comptage des votes à la mairie

Sur 291 boites de scrutin, il n'en reste que 22 à examiner

Les proposés au recomptage judiciaire des votes donnés aux candidats à la mairie de Québec lors des élections municipales du 18 novembre dernier ont accompli une besogne formidable jusqu'à présent. Au début du recomptage, soit lundi, 291 boites de scrutin attendaient d'être minutieusement scrutées. Aujourd'hui, il ne reste plus que 22 boites à examiner.

Etant donné, qu'hier et les jours précédents, quelques boites de scrutin ont été temporairement mises de côté afin de permettre à M. le juge Richard Allevn, qui précide à ce recomptage, de décider du sort des bulletins contenus dans ces dernières, la Cour fera comparaître quelque neuf officiers-rapporteurs.

On sait que, depuis le commencement du recomptage, M. le juge Richard Alleyn a gardé sous réserve plusieurs centaines de bulletins. A moins d'imprévus, il commencera cet après-midi l'étude de ces bulletins.

Pour plus de précision, la Cour a procédé, hier, à la revision de 104 boites appartenant aux quartiers Limoilou-est, limoilou-ouest et Montcalm. Les dernières 22 boites qu'on examinera aujourd'hui relèvent du quartier Montcalm.

Le député J.-P. Noël a évité les sanctions de la Chambre

Me Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, a évité de justesse, hier après-midi, les sanctions de la Chambre.

L'Assemblée Législative était alors à passer au crible les crédits de la bibliothèque.

M. Noël exprima soudain son étonnement de ne plus voir le nom de Charrier et Dugal dans la liste des maisons qui impriment certains documents de la Chambre.

M. Duplessis répliqua avec humour que Charrier et Dugal étaient toujours au club de Reforme et que le gouvernement s'est adressé à une maison de confiance "L'Action Catholique".

Me Noël. — C'est pour cela que le premier ministre a traité "L'Action Catholique" de journal bolchéviste.

M. Duplessis soulève aussitôt un point d'ordre, déclarant qu'il avait eu l'occasion de faire une mise au point à la suite d'un certain incident récent et que le député de Jeanne-Mance n'avait pas le droit de se permettre une remarque comme celle qu'il venait de faire.

Je lui demande, dit le premier ministre de retirer immédiatement ses paroles.

Me Noël. — Je ne retirerai rien, car j'étais présent quand le premier ministre a dit que "L'Action Catholique" était un journal bolchévique.

Me Maurice Tellier, qui présidait le comité, rappela aussitôt à l'ordre le député de Jeanne Mance, en lui déclarant que l'incident de l'autre jour était clos et qu'en vertu des règlements de la Chambre il devait prendre la parole du premier ministre.

Le député de Jeanne-Mance ne bougea pas et M. Duplessis demanda au président de faire rapport à l'Orateur.

Dans l'intervalle, le Dr Kirkland, un des whips de la gauche, vint prendre place près de M. Noël et lui glissa quelques mots à l'oreille. Le député de Jeanne Mance se leva ensuite pour faire une déclaration nuancée.

M. Noël. — Je dois dire que le premier ministre s'est probablement mal exprimé...

M. Duplessis coupa court à cette déclaration en disant au président: "Faites rapport à l'Orateur".

Devant la gravité de la situation, M. Noël se leva et déclara: "Je retire mes paroles".

Et l'incident fut clos.

Du 1er avril au 31 mars 1953 à Québec

Près de 10 millions en hausse de salaires aux employés civiques

Du premier avril au 31 mars 1953, le gouvernement provincial a accordé à ses employés des augmentations de salaires pour un total de $9,813,936.35, a déclaré hier l'hon. M. Duplessis, alors que la Chambre poursuivait l'étude des subsides au chapitre de la législation.

Le premier ministre a donné ce chiffre incidemment, au cours d'un débat sur la nouvelle méthode adoptée pour la rédaction des comptes publics.

Dans son rapport qui accompagne les comptes publics de 1953, M. A.-J. Dolbec, auditeur général de la province jusqu'à la semaine dernière, alors qu'il a démissionné pour être remplacé par M. Albert Vézina, fait l'observation suivante: "Nous nous sommes rendus compte que la publication des noms des fournisseurs ou des salariés qui n'ont reçu que des sommes minimes n'intéresse pas les lecteurs; en conséquence, dans le but d'alléger le texte et de rendre les références ordinaires plus faciles, nous avons discontinué la publication des paiements de moins de $1,000 aux fournisseurs d'un département ou de $1,500 aux salariés et de $400 pour leurs frais de voyage".

A propos d'un crédit de $50,000 pour lequel il n'y a que sept lignes de renseignements dans les comptes publics, M. Lionel-A. Ross, député libéral de Verdun, soumit que le nouveau système ne permettait guère aux représentants du peuple de scruter les dépenses du gouvernement.

M. Duplessis. — M. Dolbec est un homme d'expérience. Il estime qu'il ne sert à rien de charger les comptes publics de nomenclatures inutiles. Personne du gouvernement n'a participé à cette décision. Je crois cependant que c'est ce qui se fait ailleurs. Si l'on veut des détails additionnels, on n'a qu'à les demander et nous les fournirons.

M. J.-P. Noël (L., Jeanne-Mance). — S'agit-il de cacher les noms des souscripteurs à la caisse électorale?

M. Duplessis. — Je suis prêt en aucun temps à discuter ça. On verra où sont les pharisiens.

M. Noël. — On pourrait convoquer le comité des comptes publics. Ça va venir.

M. Duplessis. — Ce ne sera pas un cadeau pour le député de Jeanne-Mance.

M. Marier. — Qu'on omette des comptes publics pour les montants insignifiants, j'en suis. Mais nous sommes en présence d'un change-

(Suite à la page 15, 6e col.)

Pèlerinage de la statue de la Vierge à St-François d'Assise

Dans le but d'intensifier la dévotion à Marie dans les foyers, de promouvoir la récitation du chapelet en famille, d'obtenir de nombreuses vocations religieuses et sacerdotales, de multiplier les prières, d'aider à faire de l'Année Mariale une année de ferveur exceptionnelle, le personnel de l'école St-François d'Assise a eu l'idée de faire circuler des statues de la Vierge dans les foyers de la paroisse. Seront visitées, les familles qui en feront la demande. Et, comme le mouvement est lancé par le personnel de l'école, c'est à l'école qu'il faudra s'adresser. La statue arrivera entre quatre et cinq heures de l'après-midi, et sera rapportée à l'école le lendemain midi.

Feu la Révde Mère Marie de la Merci

A la liste des parents de la Révérende Mère Marie-de-la-Merci, décédée au couvent de Jésus-Marie de Sillery, le nom d'un beau-frère a été involontairement omis, hier, dans notre journal. Il s'agit de M. Napoléon-Philéas Poulin.

A Moscou

John Watkins ambassadeur

OTTAWA, 22 — (BUP) — Le diplomate canadien de carrière, John B. C. Watkins, sera envoyé à Moscou comme premier ambassadeur du Canada en Russie soviétique depuis que les procès d'espions atomiques soviétiques, en 1946, ont rompu les relations diplomatiques.

Watkins, âgé de 51 ans, a reçu sa nomination hier.

La fonction d'ambassadeur soviétique à Ottawa, autrefois détenue par Georgi Zarubin, actuellement ambassadeur russe aux Etats-Unis, est assumée depuis novembre dernier par Dimitri Chuvahin.

Watkins est actuellement ministre canadien en Norvège et en Islande. Sa nouvelle fonction ne lui sera pas complètement nouvelle, puisqu'il fut chargé d'affaires canadien à Moscou, de 1948 à 1951. Mais il sera le premier ambassadeur canadien à Moscou depuis que L. Dana Wilgress est revenu au Canada lors des enquêtes d'espionnage et n'est pas retourné en U.R.S.S.

Deux propriétaires de salles publiques sont condamnés à l'amende

Deux propriétaires de salles publiques dans le quartier Limoilou ont été mis à l'amende par le juge en chef Emile Morin, de la Cour municipale, après qu'ils eurent plaidé coupable à l'accusation d'avoir permis la danse dans leurs locaux, sans la permission du chef de police.

L'amende a été pour l'un de $25. L'autre avait deux chefs d'accusation. L'une des amendes s'élève à $25, et l'autre, à $10.

Il s'agissait de premières infractions.

Elections à la Caisse Populaire de N.-D. de Pitié

M. J.-R. Bélanger vient d'être réélu président de la caisse populaire N.-D. de Pitié pour un troisième terme. M. Edouard Richard devient vice-président et M. J.-M. LeBlond demeure secrétaire-gérant.

Le bureau de direction de cette caisse se compose donc comme suit:

J.-L.-Roméo Bélanger, président; Edouard Richard, vice-président; Jean-Marie LeBlond, secrétaire-gérant; MM. G. Duchesneau, H. Latulippe, E. Roy, J.-B. Miller, E. Lacombe et P.-H. Lachance, directeurs; MM. L. Cantin, J. Fortin et J.-P. Verret, commissaire de crédit; MM. G. LeBlond, R. Cantin et P. Leclerc, conseillers de surveillance.

Enquête sur la mort de M. Merrill Detts

Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle lors de l'enquête portant sur la mort de M. Merrill Detts, 26 ans, originaire de Bishoptown, comté de Wolfe.

On sait que le jeune homme a perdu la vie lorsqu'il eut la tête broyée entre son camion et une automobile conduite par M. Roland L'Espérance, de 98, rue de Calliéres, poussée par une "jeep", alla heurter la voiture qui venait de remorquer le jeune Detts. Le jeune Detts qui était penché entre les deux premiers véhicules pour détacher un câble, eut la tête broyée. Sa mort fut instantanée.

Tous les chauffeurs impliqués dans cet accident ont été exonérés de tout blâme. L'enquête était sous la présidence du Dr Georges Foy, coroner du district de Québec.

Rhétoriciens 1940-41 du collège de Lévis

Les Rhétoriciens de la promotion 1940-41 du collège de Lévis, sont priés d'assister aux funérailles du père de leur confrère, le R. P. J.-M. Blais, o.p. Elles auront lieu à St-Elzéar de Beauce, samedi, le 23 janvier, à 9 h. 30 a.m.

Le secrétaire.

Délégués à Vancouver

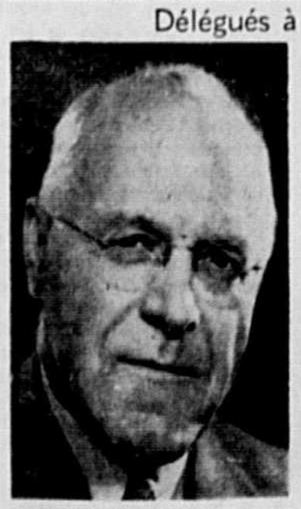

● M. l'échevin Arthur Juneau, président de l'Association des Constructeurs de Québec, ainsi que M. Roland Rondeau, secrétaire adjoint de cette même association, quittent Québec aujourd'hui pour se rendre par avion à Vancouver afin d'assister au congrès de la Canadian Construction Association. Ils participeront aux assises de l'Association nationale à titre de délégués de l'Association des Constructeurs de Québec.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
VENDREDI, 22 JANVIER 1954
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef.
Maurice ALLAIRE, chef du service des nouvelles.

Délinquence chez les jeunes et . . . chez les adultes

"Malheur à celui . . ."

La "délinquence juvénile" est fort en vedette. En plus d'un pays du monde, elle pose de sérieux problèmes. Quelles en sont les causes ? Comment y remédier ? Comment réagir devant la marée montante des délits, de la criminalité chez les jeunes ?

Mais, au fait, peut-on parler de délinquence juvénile sans parler du même coup de délinquence chez les parents, chez les adultes ? En d'autres termes, l'insouciance, la coupable négligence des uns; le mauvais exemple, la cupidité des autres ne sont-elles pas, pour une large part, responsables de l'état de choses actuel ?

* * *

Sur ce thème des responsabilités des parents, des adultes à l'égard de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse masculine et féminine, des congressistes catholiques mettaient l'accent, il y a quelque temps, lors d'assises d'envergure tenues à Boston. Sans doute, disait pour sa part l'archevêque du lieu, Son Exc. Mgr Richard-J. Cushing, les fautes des parents ne sont pas la seule cause de la délinquence. Mais l'on peut tout de même affirmer que *"dans une très large mesure, le problème des jeunes délinquants est le problème des parents délinquants. De fait, si les parents voient à assurer aux leurs une éducation, une surveillance et des relations convenables, les enfants, rarement, enfreindront la loi"*.

Outre l'attitude fautive, le mauvais exemple de parents, d'autres orateurs, à ce même congrès, ont justement énuméré : l'indifférence, le peu d'intérêt qu'en certains milieux, l'on porte aux problèmes ayant trait aux jeunes, les coupables tracasseries de propriétaires à l'égard de la famille, l'exploitation de la jeunesse par les pourvoyeurs d'indécence et de narcotiques. L'un des conférenciers n'a pas hésité à qualifier de *"Pharisiens modernes"* ceux qui jettent les hauts cris devant les méfaits de la jeunesse, mais ignorent que ce sont des adultes qui offrent à cette même jeunesse "toutes les occasions de verser dans l'immoralité". Certes, dit-il, "ce ne sont pas des adolescents qui publient des ouvrages indécents, pornographiques et produisent des films condamnés".

* * *

Il ne s'agit pas, on le comprendra, de nier aux jeunes leurs propres responsabilités et de faire entièrement porter sur d'autres le pourquoi de leurs fautes. Mais, voyons bien la situation telle qu'elle est : Combien de parents, combien d'adultes sèment à tous vents, autour d'eux, le mauvais exemple ? Combien scandalisent, incitent au mal, par leur comportement ? Combien d'esprits cupides sont là, qui guettent les jeunes, leur offrant ceci ou cela, moyennant argent, même s'il s'agit d'aller directement en contravention avec la loi civile, voire même avec la loi naturelle et les commandements de Dieu !

Le mot terrible du Christ est là, pourtant, qui demeurera toujours le même pour tous: parents, adultes, compagnons et compagnes de jeux, de travail, de loisirs : *"Malheur à celui par qui le scandale arrive ! Il vaudrait mieux pour lui* qu'on lui mit une meule au cou et qu'on *le précipitât au fond de la mer"*. (Matt., XVIII, 6).

Odilon ARTEAU

De ci, de là . . .

Une forme de civisme

Un évier qui coule, une pièce dont le papier-tenture se fendille, un fauteuil dont la bourrure et les ressorts menacent de vous laisser choir, des parquets dévernis et cent autres choses du même genre qui, chez-vous, réclament silencieusement depuis des mois qu'on s'occupent d'elles et que, pour une raison ou pour une autre, vous avez retardé sans trop savoir pourquoi, à faire remettre en état, voilà la raison d'être de la Semaine des Emplois d'Hiver et voilà qui nous concerne, vous et moi, lecteur. Il en sera évidemment de même, mais sur une plus grande échelle, pour l'industrie et le commerce.

Cette Semaine, donc, débute aujourd'hui et elle se terminera le 30 courant et c'est au cours de ces huit jours que tous les citoyens de Québec et de la banlieue sont invités à ne pas remettre une fois encore à plus tard, mais bien à faire exécuter tout de suite, ces menus travaux auxquels vous avez songé souvent mais jamais trouvé le temps de les confier à une main-d'oeuvre qui appréciera d'autant plus de se les voir octroyer tout de suite qu'elle est en ce moment sous le coup d'un relenti saisonnier de travail.

En effet, et c'est un fait connu, les mois de janvier, février et mars sont peut-être, de tous les mois de l'année, ceux pendant lesquels on entend le plus parler de chômage à Québec comme dans tout le reste du Canada. Ici même, et par suite de la neige et du froid, beaucoup d'ouvriers — et particulièrement ceux de la construction — se voient privés de travail. Il en est de même de bien d'autres occupations telles le transport maritime, le débardage, le nettoyage et le blanchissage (ces dernières par suite de l'absence des touristes) qui sont interrompues ou fortement réduites pendant l'hiver.

C'est donc pour obvier à cet état de choses que le Service National de Placement a décidé de reprendre cette année une campagne qui a déjà donné d'excellents résultats en 1953, celle des Emplois d'Hiver ou, en d'autres mots, la mise à exécution dès maintenant de tous ces travaux d'intérieur, plus ou moins importants que vous auriez tout avantage à faire exécuter ces mois-ci, plutôt que d'attendre au printemps ou à l'été, alors que la main-d'oeuvre sera devenue plus rare et souvent plus dispendieuse.

Que ce soit dans le domaine des travaux énumérés au début de ce billet ou qu'il s'agisse de décoration, de réfection ou de nettoyage, dans les magasins, les industries ou tout simplement à la maison, il y a une foule de choses qui peuvent s'exécuter tout aussi bien — et peut-être même plus facilement — à cette saison-ci que plus tard.

Ecoutez donc les sages conseils qui vous seront donnés à ce sujet au cours des prochains jours par des personnages tout à fait bénévoles. La Semaine des Emplois d'Hiver sera inaugurée, dès aujourd'hui (du moins, je le crois) par une conférence de presse du maire et vous aurez également l'occasion d'entendre des radios-causeries de MM. Jean-Marie Martin, président du Comité Consultatif de Placement, et Yvon Tassé, président de la Chambre de Commerce. Veuillez prêter une oreille attentive et sympathique à ce qu'ils auront à vous dire sur ce sujet et faites en sorte de suivre, dans la mesure du possible, leurs conseils et leurs suggestions.

De nombreux marchands ont également accepté d'appuyer ce mouvement éminemment civique de messages publicitaires dans les journaux. C'est vous dire l'importance qu'ils reconnaissent à cette campagne. Faites en sorte d'y participer à votre tour, sans qu'il vous en coûte plus cher et tout en aidant à réduire le nombre des ouvriers sans travail.

Que tous ceux qui le peuvent participent à la campagne des Emplois d'Hiver, quelque modique que soit leur contribution à l'allégement du chômage saisonnier.

Jean Le PACIFIQUE

QUE SAVONS-NOUS DE NOTRE RELIGION?

(Extraits de "What is Your Catholic IQ ?", par Francis Beauchesne et Timothy Murphy Rowe).

Pouvez-vous désigner par leur nom exact les objets liturgiques suivants:

1. — Le vase renfermant les hosties destinées aux fidèles.

2. — Les vases ou récipients contenant le vin et l'eau pour la célébration de la messe.

3. — L'objet dont le prêtre se sert pour les aspersions d'eau bénite.

4. — L'objet dans lequel le prêtre place l'hostie lors de l'exposition du T. S. Sacrement.

5. — Le petit étui de verre où se trouve alors cette grande hostie.

— Voir réponses en page 15.

(Copyright, 1951, P.-J. Kenedy & Sons) (NC FEATURES)

Education - Orientation

No 104

La culture générale

L'Observateur rural termine son épitre par des suggestions et des remarques générales. Je n'ai pas l'intention de relever chacune de ses assertions : dans l'ensemble, il déplore la disparition des collèges commerciaux qui, selon lui, devraient assurer le salut de la patrie. Il s'en prend même avec ténacité aux collèges classiques qu'il rend en partie responsables de notre faible représentation dans les hautes sphères du commerce et de l'industrie. "Un chemin de fer ou un barrage électrique ne se construisent pas à coup de phrases latines ou grecques", comme l'écrit l'Observateur rural : mais l'ingénieur qui prépare les devis et surveille les travaux n'a pas acquis les connaissances requises à l'exercice de sa profession et la culture générale indispensable à la poursuite de ses études dans le cours commercial de jadis. Loin de moi la pensée de déprécier aucun des secteurs de notre organisme scolaire : il convient tout de même de tenir compte de la hiérarchie des valeurs.

Rappelons, en terminant, que le but des humanités classiques n'est pas de donner au jeune homme des connaissances qui lui permettront de gagner sa vie à n'importe quelle étape de son cours : non, les matières au programme constituent avant tout une discipline intellectuelle et serviront plus tard d'instruments de culture. Est-ce dire que tout soit parfait dans notre cours secondaire classique ? N'y aurait-il pas de place à d'utiles réformes ? "Un conservateur intelligent, écrit André Maurois, à propos du maréchal Lyautey, est toujours un réformateur". C'est donc dire que notre système d'enseignement secondaire est perfectible et qu'on doit travailler tous les jours à améliorer ses programmes, ses méthodes et surtout la valeur de son personnel enseignant . . . et cela sans l'opposer aux autres secteurs de l'organisme scolaire qui, chacun dans leur sphère, travaille à préparer la jeunesse aux multiples problèmes de la vie.

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos commentaires à
COURRIER EDUCATION-ORIENTATION,
L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Le cinéma, l'art et la morale

Une récente conférence donnée à l'Institut Canadien sous les auspices de l'Ecole des Beaux Arts a remis en lumière une des questions les plus importantes de l'heure et qui opposent avec le plus de passion les écrivains et artistes en général, à tous ceux que préoccupe l'influence morale des grands moyens de propagande. Monsieur Jacques Mordret, professeur à Laval et directeur de l'Education Cinématographique à REX FILM, avait pris comme sujet : "Le Cinéma et les problèmes d'art". Mais si le Cinéma formait l'objet essentiel de son étude, il était remarquable de constater comme les considérations faites à son propos pouvaient s'appliquer à tous les autres moyens d'expression de la pensée humaine consommés par le public. Qu'on le veuille ou non, les idées, quand elles sont présentées et véhiculées par la littérature, la radio et le cinéma, médiums qui agissent par mode de représentation, acquièrent de ce fait une puissance qui les fait automatiquement tomber sous le jugement de la loi morale, et leurs auteurs ne peuvent plus revendiquer le droit de tout dire ou de tout représenter au nom d'une certaine liberté de l'art et de la pensée, découlant de "la liberté des enfants de Dieu".

Le Cinéma est devenu un art.

Tout d'abord il semble définitivement admis maintenant que le Cinéma est devenu un "art". Un certain nombre d'intellectuels, écrivains en vue ou artistes l'ont nié, peut-être parce qu'il était trop populaire, que son aspect industriel et commercial les rebutait et que pour eux l'art doit nécessairement avoir un minimum de caractère "gratuit". Mais il faut bien dire qu'actuelement, et sans doute à cause de quelques oeuvres de grande valeur, le cinéma a conquis son titre de 7ème Art.

L'erreur consisterait seulement à ne faire du cinéma qu'un art dépendant des autres. Sans doute il s'inspire de règles et de techniques admises par d'autres arts, mais il est devenu vraiment un art autonome, à cause de ses moyens d'expression et sa technique qui lui sont propres, à cause de son champ de représentation absolument illimité: son univers est à la fois intérieur et extérieur; à cause aussi de son caractère vital qui ne les confine pas dans la catégorie des arts statiques mais le situe dans celle des arts dynamiques, et ayant par conséquent une influence plus directe sur la volonté et le comportement des individus. A plus forte raison ne doit-on pas retomber dans les erreurs si souvent commises déjà pour les arts du même genre (représentatif) par exemple la poésie, ou faire du cinéma un art à ce point différent des autres que les principes immuables de ceux-ci ne vaudraient plus pour celui-là.

Un art "dynamique" agissant puisamment sur les passions.

On néglige donc trop souvent cet aspect "dynamique" du 7ème Art. Les critiques se complaisent facilement dans une sorte d'intellectualisme pur qui les porte à ne voir dans un film qu'une soi-disant "oeuvre d'art", dont il n'est jamais permis que de discuter les beautés de la forme et le brillant d'exécution. En fait, le grand public s'embarrasse peu de ces subtilités d'esthètes. Le spectateur est un homme : il est de ce fait mû par les passions. Celles-ci sont directement sensibles à la représentation artistique qui les ordonnera où les dérèglera suivant le cas. Les Anciens, chez qui l'Art était par excellence le médium de l'Education, avaient fort bien compris que nous n'étions pas des "esprits purs", et que l'Art, par son mode représentatif, était de nature à disposer au bien ou au mal selon ce qu'il représentait. Combien auraient-ils été plus prudents et sévères vis à vis de l'Art cinématographique dont la suggestion dépasse de beaucoup ce qu'ils connaissaient alors ! Quant à notre "Monsieur Tout le Monde" du 20e siècle, il ne voit au cinéma que de simples personnages avec lesquels il s'identifie béatement, et des histoires qu'il vit réellement. On peut toujours essayer de lutter contre cette passivité avec une soi-disant culture artistique qui mobiliserait toutes les facultés intellectuelles pour rejeter toute émotion : ce peut être le cas de l'homme de métier pour qui un film n'est qu'une marchandise et qui connait tous les dessous des problèmes de fabrication. Mais le spectateur, lui, est "incarné" et il se soucie peu de savoir comment est fait un film.

Grave responsabilité dans l'évolution des moeurs.

Il en est bien plus du cinéma que ce qu'on disait autrefois de l'imprimé: "C'est écrit donc c'est vrai ! Etonnons-nous après cela de tous les avertissements du Souverain Pontife, qui ne cesse d'affirmer que le Cinéma, avec la presse et la radio sont les grands responsables de l'évolution, de la détérioration des moeurs et des mentalités. Lénine était pour cette fois parfaitement d'accord avec lui : "Le cinéma, écrivit-il, est pour nous le plus important des arts. Si vous voulez changer la manière de penser du monde, vous devez le faire par le théâtre et le cinéma".

Un film immoral ne peut être vraiment "beau".

Et l'on trouve étrange que l'Eglise affirme énergiquement son droit de regard sur l'art cinématographique... Mais le Cinéma n'est-il pas essentielement une matière morale ? On pourra toujours argumenter sur l'indépendance de l'art et de la morale, et dire que l'artiste est libre d'exprimer ce qu'il veut et selon la manière qu'il choisit. Mais il reste que son oeuvre s'écartera de la perfection artistique qu'il recherche si elle excite les passions au lieu de les ordonner. Pour être vraiment "belle", une oeuvre, en cinéma comme en toute autre forme d'expression ne peut pécher contre sa fin qui, comme celle de la poésie dont on peut la rapprocher, est de disposer à la vertu par une représentation conforme au bien de la vertu, pas plus que contre la Beauté suprême qui est Dieu.

L'idée de Beauté est trop souvent trahie par les artistes eux-mêmes qui devraient pourtant en être les plus vigilants serviteurs. Ils ont trop souvent confondu le véritable plaisir esthétique qui est avant tout joie de l'intelligence avec les mouvements de la sensibilité. Ils croient que c'est faire oeuvre d'art que de peindre la déchéance humaine, le désordre des passions, sans prendre la précaution d'en faire ressentir la laideur. Théories romantiques, théories Beaudelairiennes règnent en souveraines au Cinéma . . . et certains critiques qui se disent chrétiens affirment qu'en prenant ainsi contact avec ces misères, on apprend magnifiquement à connaitre la souffrante humanité . . .

Il y en a d'autres qui pensent que le cinéma, en se proposant d'être un fidèle miroir de "la vie telle qu'elle est" ne peut pécher contre Dieu, puisque Dieu est créateur de toutes choses: il est donc licite de peindre tout le réel, puisque le "réel" représente Dieu (sic). Autant dire que Dieu est directement responsable du Mal, et alors c'est une hypocrisie de se dire Chrétien. Mais si l'on n'ose pas aller jusque là, on est obligé d'admettre ce simple raisonnement: le mal est une privation du Bien — Or Dieu est le Souverain Bien — Et si le réel est mal ou mauvais, comment représenterait-il Dieu ?

"L'Art pour l'Art", thèse inadmissible, surtout dans un art communautaire

Quant aux artistes 100% qui veulent faire de "l'art pour l'art" selon leurs conceptions personnelles, et seulement pour se délecter tout seuls dans le secret de leurs studios, laissons-les, ces "esprits purs", à leurs émotions esthétiques et à cette autre idolâtrie qui consiste à adorer l'oeuvre humaine au lieu de Dieu lui-même. Au demeurant nous serions peut-être étonnés de faire chez eux un petit tout d'horizon psychologique et moral. Mais il reste que le cinéma ne doit pas se comparer à un tableau, oeuvre qui peut être conservée hors de la vue de la masse: le cinéma est un art communautaire et personne ne croira qu'un film n'est destiné qu'à un groupe sélectionné d'individus.

Puisque donc les productions cinématographiques sont livrées à la consommation du plus vaste public qui se puisse concevoir, il ne faut pas qu'on s'étonne qu'elles encourent le jugement de la Morale. Et ce jugement doit se faire encore plus sévère que pour les oeuvres littéraires, celles-ci n'étant généralement lues que par un public restreint d'intellectuels. L'étiquette "oeuvre d'art" ne pourra jamais les en dispenser.

Le Film actuel, objet d'un commerce, avant d'être "oeuvre d'art"

D'ailleurs, y a-t-il autant de ces "chefs-d'oeuvre", que la publicité tapageuse tend à le faire croire au public ? Les prix des Festivals Internationaux et des Académies n'ont qu'une signification très relative en ce qui concerne le jugement des valeurs d'art véritable, et sur quelque 20,000 films parlants déjà produits, les meilleurs metteurs en scène eux-mêmes hésiteraient à en citer une cinquantaine qui méritent cette couronne. Certes le cinéma a tout ce qu'il faut pour être un grand art. Mais, pour l'instant, il n'est qu'une grosse industrie qui ne se laisse guère toucher par les préoccupations d'ordre artistique. Elle sait qu'on attire beaucoup plus aisément le public populaire en flattant ses appétits qu'en lui en montrant le désordre. Or ce public concentré dans les grandes agglomérations, l'intéresse presque exclusivement car c'est lui qui lui rapporte, et lui assure le succès financier. Entre l'argent et l'ordre naturel qu'il corrompt le plus souvent, la balance penche rarement en faveur de ce dernier.

Trahison au nom d'une certaine "culture"

En vérité nous ne cachons pas notre inquiétude de voir un nombre de plus en plus grand de gens intelligents et cultivés séduits par l'habileté des professionnels du cinéma, scénaristes, metteurs en scène, photographes, glisser dans les concessions morales les plus dangereuses et tenter de justifier des films qui sèment le trouble dans la conscience de la masse. Le prétexte "d'humanisme" est l'un des ennemis les plus dangereux de notre époque. On prétend dans certains milieux que le cinéma étant devenu l'école de culture populaire par excellence, il faut s'en servir pour opérer certaines évolutions nécessaires.

On croirait entendre de nouveau les grands mots d'ordre de la Franc-Maçonnerie révolutionnaire depuis le XIXème siècle: sortons le peuple de son "obscurantisme", soyons enfin réalistes et adultes ! Formons la jeunesse au contact des grandes productions cinématographiques qui lui apprendront à vivre dans le siècle tel qu'il est . . . Quand un certain intellectualisme éthéré se met ainsi inconsciemment au service d'une finance aveugle et rejette les grands principes de l'ordre moral, au mépris même de toute connaissance élémentaire de la vraie nature humaine, les désordres ne se comptent plus. La fameuse évolution d'esprit est suivie d'une évolution dans les moeurs qui bouleverse les fondements de la société entière.

En vérité, il n'est plus temps de discuter si oui ou non le cinéma est un grand art; mais il est plus pratique, plus "réaliste" même, d'apprécier tel film quant à ses effets sur la moralité et la mentalité des individus et de la masse... On oublie trop qu'à cette masse nous appartenons intimement, et que nous la suivrons dans le malheur si nous avons permis qu'elle y courre... Encore une fois, pourquoi reste-t-on sourd aux avertissements du Pape ?

Rex Film-Centrale Catholique du Cinéma.

— Le zèle sera toujours la splendeur d'une grande pensée et la flamme d'un grand amour. Un coeur qui ne vibre pas, qui ne se trouble pas devant la grande pitié des âmes, n'a jamais rien compris à l'amour.

PÈRE J. BAETEMAN, C.M.

L'Octave de l'unité

Pour les chrétiens d'Amérique

Les Etats-Unis ont une population totale de 152,340,000 habitants. 65 millions ne pratiquent aucune religion. Quelque 27,766,000 sont catholiques. Il reste près de 60 millions de protestants répartis dans plus d'une centaine de sectes religieuses.

Le Canada, au recensement de 1951, indiquait une population globale de 14,009,429 habitants. Les catholiques, au nombre de 6,260,327, représentent 44% de la population. Les principaux groupes protestants sont l'United Church, les Anglicans, les Presbytériens, les Baptistes et les Luthériens. Ensemble, les protestants du Canada représentent 48% de la population, soit un bloc de 6,800,184 adeptes.

Que faisons-nous pour faire rentrer ces "frères" séparés dans le sein de l'Eglise? Quelle place occupent-ils dans nos prières et nos sacrifices? La Providence les a confiés à notre sollicitude apostolique: il importe que nous assumions à leur égard notre responsabilité spirituelle. Faisons-nous une âme compréhensive et accueillante pour tous ceux qui ne partagent pas notre foi. Ne manquons jamais une occasion, par notre bon exemple et notre charité, de les rapprocher de nous, afin qu'ils soient bientôt réunis dans la grande famille chrétienne.

Coeur miséricordieux de Jésus, réunissez tous les Chrétiens d'Amérique au Vicaire du Christ!

PRIERE POUR L'OCTAVE (Approuvée par Benoit XV, le 25 février 1916)

Antienne. — Que tous soient un, comme Vous, Père, vous êtes en moi, et moi, en Vous, qu'eux aussi soient un en nous; afin que le monde croie que c'est Vous qui m'avez envoyé.

V. Je te dis que tu es Pierre.
R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Oraison

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres: "Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix": ne regardez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise, et daignez selon votre volonté lui donner la paix et l'unité; vous qui, étant Dieu, vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulgences chaque fois; indulgence plénière à la fin de l'Octave.)

Causons Lacordaire

Pas de victoire facile

— "Après plusieurs mois de réflexion, de bons mouvements et de reculs, j'ai fini par signer mon engagement comme Lacordaire Ce ne fut pas un succès" Celui qui me parle est aujourd'hui un de nos meilleurs Lacordaire. Il me racontait ses expériences.

Après la signature de sa carte, il reçut de nombreuses félicitations des Lacordaire de sa paroisse qui s'intéressaient à lui. Mais quelque temps après, il eut des rechûtes multipliées. Il s'était trouvé seul avec une passion non éteinte, éprouvant des malaises que seuls les anciens buveurs connaissent et qui parfois les font retomber, si une âme charitable ne vient les soutenir, les encourager jusqu'à ce que ces troubles diminuent d'intensité.

Certaines expériences du genre sont parfois terribles; surtout pour les alcooliques qui boivent régulièrement tous les jours de grandes quantités de boissons alcooliques. Quelques-uns subissent une dépression très frte, qui les tient éveillés la nuit. Ils deviennent très nerveux, éprouvent des tremblements qui les empêchent même de signer leur nom. Ces malaises durent parfois plusieurs semaines, avec des hauts et des baisses. Ils croient en mourir. En certains cas, le médecin a été d'un secours précieux.

Je me rappelle que les premiers Lacordaire parlaient du Père Jacquemet, o.p., fondateur des Cercles, comme du "Père qui ôtait le goût de la boisson". J'en ai connu quelques-uns qui prétendaient qu'après avoir rencontré l'aumônier-fondateur, il avaient cessé de ressentir le besoin d'alcool. Cela est fort possible. Dieu peut faire des miracles. Mais c'est exceptionnel.

Ce que je sais, c'est que plusieurs, après leur engagement signé, sentent ce besoin beaucoup plus fortement qu'auparavant. Ce fut le cas de mon auditeur, et comme on l'avait laissé seul avec ses misères, il désespéra de guérir et retomba comme fatalement dans ses excès antérieurs.

Mais un jour, un vrai Lacordaire, apôtre, qui connaissait bien tous les moyens de persévérance à employer pour la réhabilitation des buveurs, prit contact avec lui. Notre buveur découragé le mit au courant des vains efforts qu'il avait faits déjà et de son insuccès. L'autre lui fit voir qu'il comprenait bien les malaises qui avaient dû l'assaillir. Il lui apprit aussi que beaucoup d'autres avaient passé par là et qu'ils s'en étaient bien trouvés après quelques semaines de patience. Il lui montra le chemin des sacrements. Il lui enseigna la force qu'il trouverait dans une prière constante et fervente. Il lui fit comprendre qu'en outre beaucoup d'autres s'occupaient de lui dans l'exercice de la pénitence volontaire et d'une prière fervente au ciel. Il ajouta: "Si quelque chose ne va plus, si la tentation est trop forte, allez vite vous confier au prêtre, mettez-e au courant de tous vos problèmes, de toutes vos difficultés".

C'est ce que notre homme fit: mais pas toujours. Heureusement que son ami Lacordaire le visitait souvent. Il s'aperçut quelques fois que son ami était soucieux, que quelque chose n'allait pas. A sa demande, l'autre l'admit, et il aima mieux s'en ouvrir à son ami qu'au prêtre. Que voulez-vous ? Il n'avait pas beaucoup fréquenté les prêtres durant les dernières années et une certaine gêne le retenait.

Peu à peu, le contact avec le prêtre devint plus facile et il s'en félicite grandement tous les jours.

Les tentations reviennent à certains jours, mais, fort du secours de Dieu et de ses expériences, il les repousse plus facilement. Tant qu'il prendra les mêmes moyens, la victoire lui est assurée.

Louis MAROIS, ptre, aumônier diocésain,
2, Place Jean-Talon,
Québec.

Au club Richelieu

M. P. Ranger traite de "Sélection"

Parlant devant les membres du club Richelieu de Québec, réunis, mercredi midi, au Château Frontenac, pour leur déjeuner-causerie hebdomadaire, M. Pierre Ranger, rédacteur en chef de la revue mensuelle "Sélection", a dit que cette publication atteint quelque cinquante millions de lecteurs et que même derrière le rideau de fer "Sélection" est distribuée en grand nombre sous le manteau. Le repas était sous la présidence de M. Emilien Fluet.

Au début de son intéressant exposé, le conférencier a donné des statistiques qui témoignent du développement de cette revue fondée en 1922 à New-York par M. Wallace et son épouse. Ces derniers, devant le nombre incalculable de publications qui étaient à ce moment en vente dans les tabagies et les librairies américaines, résolurent, malgré leurs bien modestes ressources, de fonder une publication dont le but serait de grouper et de condenser certains articles dans une seule présentation. M. et Mme Wallace mirent donc leur petite fortune à la réalisation de ce projet et empruntèrent plus d'un millier de dollars pour être en mesure de livrer au public le fruit de leur travail. L'entreprise fit tellement de progrès que quelques mois seulement après la parution de cette nouvelle revue, on comptait sept milles abonnés.

M. Ranger a noté que "Sélection" de Reader's Digest est maintenant publié en douze langues différentes comprenant vingt-six éditions. Dans le monde, excepté les pays satellites de la Russie, Reader's Digest compte dix-sept millions et demi d'abonnés. L'édition française, à elle seule, compte plus d'un million. Le Canada français, pour sa part, compte cent quarante mille abonnés à "Sélection". Les pays qui ont ensuite le plus gros tirage sont : l'Espagne, le Mexique, l'Italie, l'Allemagne, les pays scandinaves et le Japon. On doit aussi, d'ajouter le conférencier, tenir compte de l'édition coréenne qui est publiée à Pusan au rythme de trente-quatre mille exemplaires par mois. De toutes les revues mensuelles, a ajouté le conférencier, le Reader's Digest est celle qui est la plus lue et aussi la plus demandée

Depuis que Reader's Digest a donné naissance à Sélection au Canada, une somme annuelle d'au moins un million de dollars demeure au Canada. M. Ranger a toutefois expliqué qu'entre les villes de Paris, New-York et Montréal, principaux centres de cette revue, il existe une étroite collaboration entre les différents bureaux. Par exemple, la plupart des traductions françaises sont faites par l'équipe de traducteurs spécialistes français. Ceci évite pour la compagnie d'avoir deux salles de traducteurs: l'une à Paris et l'autre à Montréal. M. Ranger a ajouté qu'au moins un tiers des articles qui paraissent dans Sélection sont composés par des rédacteurs entièrement au service de la rédaction de Sélection. Le reste provient de différentes revues. On tient compte des diverses réalisations humaines et des aspects intéressants de la vie des peuples. De plus, les sciences et les arts trouvent en Sélection un excellent moyen de propagande. Le conférencier a de plus signalé que Sélection, comme Reader's Digest de qui elle découle, est une revue qui s'efforce d'être tout à fait impartiale.

M. Ranger, qui avait été présenté par M. Paul Jalbert, représentant de Sélection à Québec, fut remercié par M. Henri Nadeau, membre du club Richelieu de Québec.

Au cours du déjeuner, le R. P. Noël Lazure, o.m.i., de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg, a parlé de la situation des Canadiens français dans l'Ouest tout particulièrement de ceux qui vivent à Winnipeg et dans la région de ce centre.

C'est M. Jacques de la Chevrotière qui fut invité à prononcer la conférence atomique.

A la table d'honneur, outre ceux dont nous avons mentionné les noms, on voyait: MM. André St-Vincent, Normand Beaudry, le lt. Paul Ranger, frère du conférencier, Paul Douville, de la Chambre de Commerce de Québec, qui a également prononcé une courte causerie, Marcel Crépeault, Léopold Girard et Arthur Bédard, animateur.

La Bible vous parle...

Je prie pour ceux qui croiront en moi par la parole de mes apôtres, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi; afin qu'ils soient, eux aussi, un en nous . . .

(Jean 17, 20-21).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Une entente peu banale

A la suite d'un accord intervenu entre la municipalité allemande de Straubing et les autorités américaines, un hélicoptère du 6e régiment blindé a installé sur le clocher de la nouvelle église catholique de la ville, une croix de vingt-deux pieds de haut et d'un poids de trois cents livres. Ce procédé permettra d'éviter les lourdes dépenses qu'occasionnerait l'installation d'échafaudages spéciaux.

I. S. P.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Corpuscule d'électricité négative — Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs (Méd.)
2—Note de la gamme — Art. contracté — Conjonction.
3—Genre de palmiers — Sorte de radeau en usage chez les Arabes — Monnaie chinoise.
4—Durillon — Oiseau échassier — Pronom personnel.
5—Tonneau pour transporter de l'eau — Date récente.
6—Pieu aiguisé par un bout — Adj. possessif.
7—Adverbe — Mettre le tain d'une glace.
8—Coiffure militaire — Lac d'Asie.
9—Matelot indien — Au football, joueurs qui suivent constamment le ballon.
10—Monnaie roumaine — Adverbe.
11—Montagne de Suisse — Compartiment d'un meuble.
12—Fleuve d'Afrique — Ressentiment qu'on garde d'une offense — Années.
13—Fil produit par les araignées — Domaine rural — Ministre de Dagobert.
14—Lettre grecque — Du verbe rire — Symbole du cérium.
15—Qui est sujet à des colères violentes (Fg) — Etre cause de;
16—Marché public en Orient — Escalier descendant au Gange.
17—Atteint de démence — Ravager.
18—Grand prêtre des Juifs — Machine servant à soulever des fardeaux.
19—Action de sécher — Action de tourber les branches d'un arbre fruitier.
20—Lettre grecque — Sorte d'étau.
21—Ville d'Allemagne — Content, joyeux.
22—Rôti — Morceau de chant sur un sujet tendre et touchant — Ancien bouclier.
23—Conforme à la vérité — Du verbe sertir — Chef-lieu d'arr. (Gard.).
24—Article espagnol — Coupé jusqu'à la peau — Lac du Soudan.
25—Amiral anglais (1758-1805) — Organe de la voix.

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique", la "Clef des Mots Croisés" par F. J. F. — Prix : $0.25

SOLUTION D'HIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	L	A	M	I	D	E	■	D	E	L	T	R	C
2	A	N	A	■	A	R	E	■	R	O	T	I	N	■	P
3	R	E	■	L	I	A	■	C	■	N	O	S	■	F	I
4	E	R	■	S	■	L	O	T	■	N	■	N	■	S	
5	■	G	A	T	■	S	A	L	U	T	■	D	O	N	T
6	L	I	M	I	T	E	R	■	B	A	D	I	N	■	O
7	A	R	A	C	■	C	R	I	■	C	E	T	■	I	L
8	R	I	S	■	C	A	L	E	■	S	■	S	O	I	
9	D	E	■	P	O	T	■	S	U	C	■	R	I	D	E
10	E	■	A	R	R	A	S	■	R	A	D	O	T	E	R
11	I	R	A	G	E	■	S	A	M	O	S	■	S	U	R
12	A	■	E	■	L	■	S	E	S	■	L	■	E	■	L
13	S	U	■	B	U	T	■	R	■	G	E	L	■	L	U
14	S	■	C	A	L	I	N	■	T	A	U	■	E	U	X
15	E	V	A	S	E	R	■	R	E	D	R	E	S	S	E

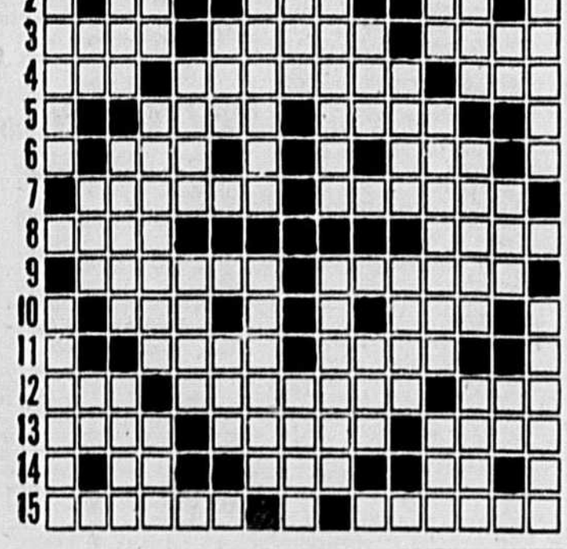

12 places au lieu de 6 pour les chauffeurs de taxi, Place Jean-Talon

Le Comité administratif a remis aux chauffeurs de taxis, hier, d'occuper douze places au lieu de six, sur le côté nord-ouest de la place Jean-Talon (face à la rue St-Roch), à la suite de représentations qui lui ont été faites par une délégation de l'Association professionnelle des propriétaires de taxis de Québec Inc.

La délégation était formée de M. Eugène Lessard, président, M. Emile Plamondon, directeur, et Me Antonio Laplante, procureur et porte-parole.

Me Laplante a notamment déclaré que les parcomètres près du kiosque de taxis de la place Jean-Talon étaient source de désordre et devraient disparaître, pour laisser place aux taxis.

Les échevins Jos. Matte, David Burns et Paul Mecteau se prononcèrent en faveur d'une dizaine de places et l'échevin A. Juneau, 12. Après une courte discussion, on en est venu, à l'unanimité, à accorder douze places.

RÉVEILLEZ-VOUS REPOSÉE

grâce à un sommeil qui restaure votre énergie

Vous réveillez-vous souvent *encore fatiguée*, obligée de passer une journée sans entrain et sans énergie? Il n'y a aucune raison de vous sentir ainsi, lorsque votre état est causé par la caféine du thé et du café. Bien entendu, bien des gens peuvent boire du thé et du café sans avoir un sommeil troublé ou souffrir d'autres ennuis. Mais ce n'est pas le cas pour tous . . . et ce n'est peut-être pas le *vôtre!* Voici un moyen de réparer vos forces, d'éviter la nervosité, l'insomnie et l'irritabilité . . .

Buvez Postum. Postum NE CONTIENT PAS DE CAFÉINE, il ne présente aucun stimulant et ne forme pas d'acides.

Le délicieux Postum est préparé instantanément dans votre tasse et il vous revient à moins d'un cent. A toutes les épiceries, les restaurants, à votre club ou sur le train. Un Produit de General Foods.

POSTUM

P-7-1F

Funérailles de Mlle Antoinette Labadie à Sillery

Un bel hommage a été rendu samedi, le 16 janvier 1954, en l'église Sillery, à Mlle Antoinette Labadie, employé de la Banque Canadienne Nationale, décédée le 12 janvier 1954, à l'âge de 53 ans. Elle demeurait au no 1667, Côte de l'Eglise à Sillery, et était la soeur de Mlle Juliette Labadie, employée à l'Action Catholique.

En l'église de Sillery, la cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Delisle, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé André Labadie, vicaire à St-Fidèle et cousin de la défunte, assisté du Rév. Père Fortin, S.V., et de M. l'abbé Henri Gilbert, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé Eugène Delisle, curé de la paroisse, M. l'abbé N.-J. Proulx, les RR. PP. Jean-Charles Matte, Marc-Henri Dupuis, des Pères Blancs, les RR. FF. Alain, Valmore et Marc-André, des Pères Blancs.

Au départ de la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 261, Marguerite-Bourgeois, le deuil était conduit par son frère, M. Gérard Labadie; son beau-frère, M. Albert Boisvert, de Victoriaville; ses oncles: MM. Théophile Aubin, Joseph Giroux, Oscar et Eudore Labadie; ses cousins: MM. Rosario, Lucien, Antonio, Jules, Marius, Maurice, Joseph, Cyrille, Rosaire, Guy, Claude, Robert, Hugues et Michel Labadie, A. Gervais, M. Villeneuve, P.-E. Létourneau, R. Moisan, A. Breton, J. Plamondon; Joseph, Henri, Gérard et Majella Giroux, A. Fortier, B. Bergeron, Edmond, Odilon, Adjutor Huot, Ls-G. Julien, P. Brassard, R. Loiselle, J. et A. Cimon, R. et Y. Dallaire.

On remarquait également M. Maurice Cloutier, M.A.L., de Québec-Centre, M. Gérard Guay, maire de Sillery; les employés de d'Auteuil Lumbert dont M. Aimé Gaudreau, président, M. Gagnon, D. Hamel, F. Gosselin, T. M. Walker, M. W. Furlong, Ls Langlais.

On remarquait également: le Dr André Racine, Jacques Cloutier, Yves Cloutier, J.-H. Royer, W.-A. Rouleau, Lucien Blais, inspecteurs à la Banque Canadienne Nationale, J.-A. Leblond, Alexandre Boutet, J.-E. Rivard, de la Banque Canadienne Nationale.

De l'"Action Catholique", on voyait: MM. Charles Robitaille, assistant-gérant et trésorier à l'Action Sociale Limitée, Maurice Allaire, chef de l'Information à l'"Action Catholique", Paul Hudon, comptable à l'"Action Catholique".

Dans la nef prenaient place: MM. J.-B. Gauthier, F. Bouchard, F. Giroux, Joseph Girard, A. Dubé, E. Gauthier, F. Bussières, G. Cloutier, M. Giroux, L. Bouchard, A. Robert, L.-D. Drouin, C.-E. Lemieux, R. Belleau, J. Alain, A. Leclerc, R. Myrand, J. Caron, V. Lacasse, C. Cimon, J. Simard, F. Parent, S. Santerre, A. Demers, A. Villeneuve, R. St-Cyr, E. Huot, R. Villeneuve, R. Brouard, G. Cloutier et A. Leduc.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Colomban.

A la famille en deuil nous réitérons nos sincères condoléances.

Tél. : 2-4335
Pierre-Paul TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

Pour informations, adresser : Le Chroniqueur du Bridge, Rd. l'"Action Catholique". Place Jean-Talon, Québec

par *Jules Godbout*, maître bridgeur

Un contre révélateur

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme. Tout chrétien doit se rappeler cette sentence comme tout adepte du bridge doit se rappeler la suivante. Que sert au bridgeur de contrer s'il n'a que l'espoir de faire chuter le contrat d'une levée seulement. Le gain espéré n'est pas en proportion de celui qu'il peut apporter au déclarant.

Le joueur en Ouest de la donne d'aujourd'hui contra mal à propos le petit chelem déclaré par ses adversaires, ce qui incita le déclarant à adopter un plan inusité de jeu.

Donneur Sud
Tous vulnérables.

NORD
♠ 4 3
♡ A R D 6
◇ A R V
♣ D 7 6 5

OUEST
♠ R D 2
♡ V 9 8 7
◇ 10 6 4
♣ V 10 9

EST
♠ 5
♡ 10 5 4 2
◇ 8 7 5 2
♣ 8 4 3 2

SUD
♠ A V 10 9 8 7 6
♡ 3
◇ D 9 3
♣ A R

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	3-♡	passe
5-♠	passe	3-S-A	passe
4-S-A (Blackwood)	passe	5-♡ (2 as)	passe
5-S-A (Blackwood)	passe	6-♡ (2 rois)	passe
6-♠	contre	passe	passe

Ouest en contrant, était pratiquement sûr de remporter deux levées à l'atout. Mais Sud devina intelligemment ce qui pouvait permettre à Ouest de fonder l'espoir de faire chuter le contrat. Les deux mains de Nord et Sud contenaient toutes les hautes cartes des couleurs d'à côté, le roi et la dame de pique seules leur manquaient. Ce ne pouvait donc être qu'Ouest qui possédait ces cartes. Il adopta une marche de jeu en conséquence de ce raisonnement.

Ouest entama du valet de trèfle pris par l'as du demandeur, qui encaissa aussi son roi de cette couleur. La main est ensuite passée au mort par la dame de coeur et le 6 de coeur est coupé par le déclarant. Il donne de nouveau la main au mort par le valet de carreau et un troisième coeur, bien que maître, est une autre fois coupé par Sud. Ce dernier retourne carreau gagné par le roi de Nord, lequel fournit une troisième coupe au déclarant par le jeu d'un troisième trèfle. La dame de carreau du déclarant redonne une entrée à l'as du mort et le quatrième coeur de Nord est appelé et de nouveau coupé par Sud. Le déclarant, comme Ouest, sont maintenant réduits à trois atouts, A V 10 chez Sud et R D 2 chez Ouest.

Sud n'a qu'à jouer son 10 de pique vers un des hauts honneurs de son adversaire de gauche, forçant ce malheureux sire à retourner atout vers la fourchette A V. Une seule levée d'atout avait été perdue et le petit chelem réalisé grâce au signal de danger généreusement émis par Ouest.

Le déclarant, il va sans dire, fut favorisé par la répartition des couleurs, mais il se devait de tenter cette chance.

(A demain).
Jules GODBOUT

Le droit de priorité est sanctionné, mais sans caractère absolu

"On a décidé que le droit de priorité de l'article 36, paragraphe 7, de la loi des véhicules-moteurs doit l'emporter et que la vitesse de celui qui vient de la droite n'est pas un élément de faute. L'on a aussi sanctionné comme règle le droit de priorité mais sans caractère absolu, reconnaissant en même temps l'obligation pour celui qui vient de la droite d'agir avec prudence..."

Cette phrase est contenue dans un jugement que vient de rendre en Cour Supérieure l'hon. juge Wilfrid Edge. Par ce jugement, une réclamation en dommages d'un particulier de Québec est rejetée. Cette réclamation était consécutive à un accident survenu le 11 septtembre 1952 à l'intersection de la rue Racine et de la rue Boisvert, alors qu'une camionnette était venue en collision avec un véhicule-automobile.

En décidant que le préposé à la conduite de la camionnette n'avait nullement concouru à la réalisation du dommage et qu'il n'était coupable d'aucune faute, que, par conséquent, l'action était rejetée avec dépens, l'hon. juge Edge a cependant tenu à faire cette remarque: "Serait illusoire le droit de priorité prévu par la loi s'il était permis à l'automobiliste, tenu de protéger sa droite de franchir l'intersection parce qu'il est arrivé le premier. Cela constituerait une course à qui arrivera le premier".

Une femme de 25 ans comparaît à Montréal

MONTREAL, 22. — (DNC). — Melka Honigwax, femme de 25 ans, a comparu hier devant le juge Armand Cloutier sur l'accusation d'avoir facilité l'entrée de diamants au Canada.

C'est la quatrième personne qui aurait été mêlée à la découverte des $125,000., de diamants qui auraient été illégalement importés au pays.

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance pour faveurs extraordinaires obtenues par deux frères, soldats en Corée, après promesse de publier la prière à Marie, Reine des coeurs durant neuf jours consécutifs dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. L. Bleau, Québec.

PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés, d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous. Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la sainte communion.

Imprimatur : J.-C. Chaumont, P.A., V.G.

On nous écrit . . .

Monsieur le Rédacteur,

Un accident causait récemment la mort d'un écolier de St-Charles de Limoilou. De plus, on constate chaque jour qu'une rue est fermée afin que les enfants puissent y jouer durant les heures de récréation.

Il y a déjà quelques années qu'on parle d'agrandir une cour lamentablement insuffisante. Qu'attend-on pour procéder à ces travaux?... Un nouvel accident?

Roger BERTRAND,
Ancien élève.

Vous aide à prévenir les relâchement et troubles de:

FAUSSES DENTS

Ne soyez plus ennuyés et mal à l'aise à cause de fausses dents branlantes et lâches. FASTEETH, une poudre alcaline éprouvée (non acide) saupoudrée sur vos dentiers, les tient plus fermement en place procurant ainsi le confort, adoucissant et rafraîchissant les gencives rendues douloureuses par une bouche à l'acidité excessive. Evitez les embarras causés par les dentiers lâches. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie

Activités du Jeune Commerce

Les membres du Jeune Commerce sont priés d'assister à la prochaine séance du comité de Pratique oratoire qui aura lieu, lundi, le 25 janvier, à 8 heures, à la salle de la Faculté de Droit, rue Ste-Famille.

D'autre part, l'hon. Paul-H. Bouffard, C.R., président honoraire de la Chambre de Commerce des Jeunes, sera le conférencier invité, lors d'un dîner-causerie de cette association, jeudi, le 28 janvier. Son Honneur le maire Wilfrid Hamel présidera alors l'ouverture de la Semaine du Jeune Homme d'Affaires. D'autres détails seront annoncés, plus tard, à ce sujet.

La campagne du Jeune Homme d'Affaires, qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier, sera clôturée par le Bal du Commerce, qui aura lieu le 30 de ce mois, au Château Frontenac.

STAFFORDVILLE, Ont., 22. — (BUP) — Charles Delmar Coyle, député progressiste-conservateur d'Elgin aux Communes, a succombé à une crise cardiaque, à l'âge de 66 ans. C'est la quatrième vacance aux Communes.

Vous n'en viendrez pas "A BOUT" si vous êtes "A BOUT"

De nos jours, la plupart des gens travaillent sous tension, se tourmentent davantage, dorment moins. Cet effort physique et mental fait qu'il est plus facile de perdre ses forces—plus difficile de les retrouver. La vie fatigante d'aujourd'hui, la résistance amoindrie, le surmenage, les ennuis—l'un ou l'autre peut affecter le fonctionnement normal des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos, un repos brisé, une sensation d'épuisement et de tête lourde. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins à tout comptoir de produits pharmaceutiques. 53P

En EUROPE par CUNARD

Départs d'hiver

Ports britanniques
Première classe, depuis $192.
Classe touriste, depuis $140.

Tarifs réduits "de la saison d'économie"
VOYAGE ALLER-RETOUR POUR UN PRIX AUSSI BAS QUE
$280.

Ports français
Première classe, depuis $217.50
Classe touriste, depuis $155.

NAVIRES	de NEW-YORK	d'HALIFAX	A
SCYTHIA	Ven. 22 JAN.	Dim. 24 JAN.	Cobh et Liverpool
QUEEN MARY	Sam. 23 JAN.	—	Cherbourg et Southampton
FRANCONIA	Ven. 29 JAN.	Dim. 31 JAN.	Cobh et Liverpool
MEDIA	Ven. 5 FEV.	—	Liverpool
SAMARIA	Ven. 5 FEV.	Dim. 7 FEV.	Cobh, Le Havre et Southamp.
QUEEN MARY	Mer. 10 FEV.	—	Cherbourg et Southampton
QUEEN ELIZABETH	Mer. 17 FEV.	—	Cherbourg et Southampton
SCYTHIA	Ven. 19 FEV.	Dim. 21 FEV.	Cobh et Liverpool
QUEEN MARY	Ven. 26 FEV.	—	Cherbourg et Southampton
MEDIA	Ven. 5 MAR.	—	Liverpool
SAMARIA	Ven. 5 MAR.	Dim. 7 MAR.	Cobh, Le Havre et Southamp.
QUEEN ELIZABETH	Ven. 5 MAR.	—	Cherbourg et Southampton
ASCANIA	Ven. 12 MAR.	Dim. 14 MAR.	Cobh et Liverpool
QUEEN MARY	Sam. 13 MAR.	—	Cherbourg et Southampton
PARTHIA	Ven. 19 MAR.	—	Liverpool
QUEEN MARY	Sam. 20 MAR.	—	Cherbourg et Southampton

PROFITEZ DU SOLEIL LOIN DE LA NEIGE! Voyagez avec Cunard vers les Antilles et l'Amérique du Sud.

Voyez votre agent local — Nul ne peut mieux vous servir.

LIGNE CUNARD
67, rue St-Pierre, Québec, P. Q.

VOYAGEZ EN PREMIERE CLASSE! Maximum de confort pour seulement quelques dollars de plus.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Idéal pour les jours froids :

"CORVETTES" en tissu "Freeze"

avec doublure en finette rouge clair piquée. Modèle tel qu'illustré attachant avec robustes boutons. Bleu marine. Indispensable aux sportifs et aux travailleurs.

15.95

Vêtements pour messieurs — Rez-de-chaussée.

PALETOTS D'HIVER A PRIX REDUIT

Luxueux paletots 100% laine d'importation anglaise. Modèle à double croisure dans un grand choix de teintes nouvelles.

Pour les physiques : petits, réguliers, grands.

Tailles 35 à 44

Rég. 69.50

45.

Ne tardez pas et renouvelez votre garde-robe avec cette offre exceptionnelle!

Fermeture à 9 hres 30 ce soir.
Tél. : 4-8481

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Mlle Madeleine Paquet a reçu à déjeuner mercredi au Château Frontenac en l'honneur de Mlle Esther Morin, à l'occasion de son mariage prochain.

Mlle Claire Larue a reçu à déjeuner chez Kerhulu en l'honneur de Mlle Denyse Drolet, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mme Guy Sainte-Marie et Mlle Paulette Sainte-Marie ont reçu à un shower de verres lundi, en l'honneur de Mlle Helen Penney, dont le mariage sera célébré prochainement.

L'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin et Mlle Denise Jodoin sont retournées dans la métropole après avoir passé quelques jours en notre ville.

Le col. et Mme Adjutor Amyot sont de retour en notre ville après un court séjour à Montréal.

Mme Hugues Lapointe est de retour de sa résidence de St-Antoine où elle a passé la fin de semaine. M. Lapointe est retourné à Ottawa.

M. Maurice Boisvert, M.P., et Mme Boisvert, sont retournés à Ottawa après avoir passé quelque temps à Québec.

M. et Mme T.-H. Dunn font actuellement un séjour dans la métropole.

M. et Mme J.-René Ouimet ainsi que M. et Mme G. Drouin qui ont passé quelque temps au Manoir St-Castin, Lac Beauport, sont retournés à Outremont.

M. et Mme G.-S. Craig sont retournés à New-York après avoir passé quelque temps à Québec inscrits au Château Frontenac.

Le docteur et Mme Yvon Périgny, de notre ville, ont fait récemment un séjour aux Escoumains, chez leurs parents.

Mlle Edith Potvin est revenue en notre ville où elle poursuit ses études après avoir passé quelques semaines à Chicoutimi, chez ses parents, M. et Mme Adjutor Potvin.

Le docteur et Mme Antoine Gagnon, des Escoumains, étaient ces jours derniers de passage en notre ville.

Le mariage de Mlle Ruth Bélanger, fille de M. et de Mme J.-O. Bélanger, avec M. Clifford Whalen, fils de M. U. Whalen et de Mme Whalen, décédée, a été célébré dernièrement, en l'église Notre-Dame-des-Anges, de Cartierville et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé P. Magnan. Mme O. Crevier touchait l'orgue et pendant la messe, Mlle Béatrice Rosand et M. Michael Conway exécutèrent le programme de chant.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de chantilly blanche ornée d'un col Reine-Anne et dont l'ampleur de la jupe formait courte traîne, un voile de tulle illusion retenu sous un béguin de dentelle et de perles et un bouquet de roses roses et d'oeillets blancs. Mlle Patrica Whalen, soeur du marié, était dame d'honneur et M. Harold Bélanger, frère de la mariée, garçon d'honneur. M. Emery Whalen plaçait les invités. Après une réception au Royal Mount, de ville Mont-Royal, M. et Mme Whalen partirent pour New-York et Washington. Pour voyager, Mme Whalen portait un costume de velours brun, un chapeau assorti et des accessoires bruns.

St-Ferdinand

Mariage. (DNC) — Le 26 déc., Mgr Edg. Larochelle, m.é., bénissait le mariage de sa nièce, Claire Lamontagne, fille de M. et Mme Dr J.-P. Lamontagne, à M. Jean-Paul Germain, fils de M. Georges Germain, de Donnacona. Les pères servaient de témoins

Statistiques — Il y a 202 familles dans le village et 176 familles dans la paroisse, plus 12 de nations étrangères. En tout : 370.

La paroisse compte 1,478 communiants et 432 non communiants

A la maison du Sacré-Coeur, 12 religieuses et 38 pensionnaires; au collège St-Joseph, 5 religieux.

Au Mont-Villeneuve, 11 religieux et 110 pensionnaires; à l'hôpital St-Julien, 61 religieuses, 20 surveillants, 27 juvénistes, 929 malades.

En 1953, il y eut 75 baptêmes, 33 décès, dont 19 d'adultes.

Marguillier — M. Télesphore Lamontagne a été nommé marguillier en remplacement de M. Amédée Boucher, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Roméo Nolette, Dr J.-P. Lamontagne et Télesphore Lamontagne.

Tingwick

TINGWICK, (DNC). — **Nominations de conseillers.** — Municipalité de Chesnier, MM. Emile Caron, réélu; Irénée Michaud, réélu, Edouard Carignan, réélu, tous par acclamation.

Municipalité de Tingwick: MM. Eloi Pellerin, élu, Onil Ouellet, élu, Robert Bélanger, élu tous par acclamation. Félicitations aux élus

Baptêmes. — A. M. et Mme Jos. Marquis (Florence Gilbert), une fille, Marie-Jeanne-Francine, Par. et mar., M. et Mme Paul-Emile Langlois. Port.: Mlle Florette Marquis, soeur de l'enfant.

—A M. et Mme Gérard Roy (Léda Comtois), un fils, Jos.-Real-Pierre. Par. et mar., M. et Mme Armand Rheault, oncle et tante de l'enfant. Port.: Mlle Mariette Roy, tante de l'enfant.

En Europe

● L'aviateur Robert Côté, de Québec, s'est embarqué le 19 janvier dernier, à Dorval, à bord d'un avion à destination de l'Europe, pour un séjour de deux ans. Il est le fils de M. Lucien Côté, employé de l'"Action Catholique". Lui-même a déjà été à l'emploi de notre journal durant quelques années, dans le service de correction. Nos meilleurs voeux à ce jeune aviateur pour un heureux séjour outre-mer.

Prochain lundi social à St-Pascal de Maizerets

Le troisième Lundi Social, du conseil St-Pascal de Maizerets de la Société Saint-Jean-Baptiste, aura lieu le 25 janvier à 8 hrs 30, dans la salle paroissiale. Au cours de cette soirée, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, on entendra une causerie de M. Jean Ho, docteur en droit, licencié en philosophie thomiste, en sciences économiques, politiques et diplomatiques. M. Ho parlera du "Schema franc-maçonnique sous toutes ses formes de plaisir raffiné organisé d'une façon subtile."

La partie musicale sera confiée au talentueux ténor québecois, Pierre Boutet.

St-Ephrem (Bce)

Décès. — St-Ephrem (Bce) — (DNC) — Joseph-Claude Mathieu est décédé à l'âge de 1 an et 3 mois, il était l'enfant bien-aimé de M. et Mme Béloni Mathieu (Louise Drouin).

La cérémonie des Anges eu lieu dans l'église de St-Ephrem, pour être ensuite inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Des parents et amis assistaient à la sépulture.

Nos condoléances.

Décédée, à l'âge de 1 jour, Marie-Ange-Hélène-Rollande, enfant de M. et Mme Alexandre Pépin (Rose-Anna Veilleux).

La petite défunte a éét inhumée dans le cimetière de la paroisse de St-Ephrem et la cérémonie des Anges eut lieu dans l'église paroissiale.

Plusieurs parents et amis étaient présents.

Baptêmes. — Marie-Rollande-Candide, enfant de M. et Mme Louis-Georges Roy (Mariette Quirion). Parr. M. Clermont Roy, oncle de l'enfant, mar., Mme Jos. Roy, grand'mère de l'enfant.

Marie-Paule-Hélène-Noëlla, enfant de M. et Mme Lauréat Poulin (Emilienne Roy), par., et mar., M. et Mme Alphonse Théberge, de Auburn, Maine, représentés par M. et Mme Roméo Veilleux, de St-Méthode.

Marie-Yvonne-Gisèle, enfant de M. et Mme Victor Nadeau Marie-Paule Doyon), Parr. et marr.: M. et Mme Arthur Paquet, tous deux de Thetford-Mines.

A M. et Mme Louis Bolduc (Simonne Mathieu), de St-Ephrem, un fils, Joseph-Claude-Mario. Par. M. Rodolphe Bolduc, marr., Paula Bolduc, Porteuse, Mme Yves Plante.

Va et vient. — M. Donald Lagueux, de Montréal, en promenade chez ses parents, M. et Mme Ls-Philippe Lagueux, de St-Ephrem.

M. et Mme J.-Baptiste Vachon et leur fils Gaston, de Montréal, en promenade chez leurs parents, à St-Ephrem et Ste-Clotilde.

MM. Joseph Doyon, Hervé Lagueux et Joseph Grégoire, de Jackman, sont venus passer une fin de semaine, dans leur famille à Ste-Ephrem.

M. et Mme Raymond-Marie Vachon, de Montréal, en promenade chez leurs parents de St-Ephrem et Ste-Clotilde.

M. Napoléon Roy, de St-Ephrem, en visite à Montréal, chez ses filles MM. et Mme H.-Ls Pépin et Luc Breton.

M. H. Georges Vachon, de Montréal, en promenade, chez ses parents.

L'HOROSCOPE vous prédit...

Copyright, 1953, King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

□ □ □

SAMEDI LE 23 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — De bons aspects. Cela ne veut pas dire cependant qu'il ne vous faudra ni travailler, ni réfléchir, ni essayer. Cela veut dire que le temps est mûr pour profiter des chances et que le progrès est possible.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Les aspects indiquent que cette période est plutôt calme mais soyez prêt à faire face à tout changement. Des activités qui demanderont votre aide.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une période ni trop stimulante ni trop limitée. Cette journée pourrait être bonne si vous êtes prévoyant. Continuez à travailler; il y a de belles perspectives à l'horizon.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Il y a des aspects splendides et si vous le voulez, vous pouvez réussir magnifiquement; il n'en dépend que de vous.

24 juillet au 22 août (Lion) — Ne vous hâtez pas trop. Jour prometteur pour vos intérêts et le genre de travail pour lequel vous avez de l'entraînement et du talent.

23 août au 23 septembre (Vierge) Les aspects sont encourageants. Mettez-vous dans l'esprit de votre travail et les résultats seront bons. Le commerce et l'industrie ainsi que le travail des métaux, les sciences sont spécialement favorisés.

24 septembre au 23 octobre — (Balance) — De bons intérêts pour vous qui avez le sens de la justice. On demandera votre coopération et vous serez le premier à en retirer des bénéfices.

24 octobre au 22 novembre — (Scorpion) — Ne vous surmenez pas pendant cette période spécialement incertaine. Souriez, demandez la coopération de ceux qui vous entourent et acceptez vous-même d'aider ceux qui ont besoin de secours. La journée sera convenable dans l'ensemble.

23 novembre au 22 décembre — (Sagittaire) — Les aspects indiquent que vous devrez arrêter et faire un plan de travail dans l'avant-midi. Concentrez-vous sur les issues importantes et sur la manière d'améliorer vos connaissances et de ce fait votre travail, votre position. Vous pouvez réussir.

23 décembre au 21 janvier — (Capricorne) — Restez-en aux faits prouvés plutôt que de prendre des chances. Combinez l'action et les recherches ainsi que les études. Restez dans de bonnes dispositions si vous voulez améliorer votre situation.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Ce jour est généreux et vous y gagnerez des bénéfices intéressants si vous vous montrez un travailleur honnête. De l'avancement et du prestige seront également gagnés.

21 février au 20 mars (Poissons) Faites les changements nécessaires sans trop discuter. Ce jour est favorable. Dans l'ensemble, vous pouvez vous attendre à des améliorations tant au travail que dans les questions domestiques.

SI VOUS ETES NE UN 23 JANVIER

Vous êtes habituellement calme mais n'en avez pas moins l'esprit de détermination; vous pouvez faire des progrès si vous cultivez vos talents. Vous êtes sympathique et peut-être un peu trop influençable; cela peut nuire dans la voie à suivre. Vous semblez assez volage d'autre part et inconstant. Cela est probablement dû à votre tempérament de bohême.

DOULEURS RHUMATISMALES
OBTENEZ DU SOULAGEMENT AVEC
ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

Un premier prix à Mlle Marie-Laure Ménard, de St-Hyacinthe

OTTAWA, 22. (BUP) — Le département de la Santé a fait connaître, aujourd'hui, les noms des gagnants du concours annuel de photographie sur la nutrition qu'il organisait récemment.

Le premier prix de $60.00 a été remporté par Mlle Marie-Laure Ménard, diététicienne à St-Hyacinthe, Qué., qui a photographié deux bébés bien costauds, se livrant un match de boxe, dans un arène fictif, limité par une série de boites d'aliments recommandés.

M. Larry Fraser, de Vancouver a remporté le secnd prix, et le troisième a été décerné à l'Associated Milk Fundation, de Toronto.

Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Saint-Roch

Les élections des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Roch, ont eu lieu, ces jours derniers, sous la présidence de l'aumônier régional, M. l'abbé Stanislas Paradis, ainsi que de MM. Marcel Lapointe, Alfred Moisan et Thomas Ferland.

Le nouveau conseil des Iacordaire est composé de MM. Yvon Keable, président; Roland Poirier, vice-président; Léo Vaillancourt, secrétaire; Clermont Bourgault, trésorier; Adjutor Cloutier, propagandiste; Antoine Huot, 1er conseiller; Jean-Luc Blouin, second conseiller; C.-E. Lapointe, troisième conseiller.

Le nouveau conseil des Ste-Jeanne d'Arc est formé de Mmes Aldège Sauvé, présidente; Bernadette Genois, vice-présidente; Dominique Roy, secrétaire; L.-P. Fortin, trésorière; Roland Poirier, 1ère conseillère, et Paul-Emile Turbide, seconde conseillère.

Le maire de Malartic est élu par acclamation

MALARTIC. — (DNC). — M. C. Clermont Bourque, a été élu, par acclamation maire de Malartic. Mme Edgar Jolicoeur, Fred Hurley et Grégoire Dubé sont élus échevins par acclamation. Les propriétaires seront appelés à se prononcer dans le choix d'un échevin pour le siège no. 1 du quartier no 1, alors que M. Joseph Breton sera l'adversaire de M. Emile St-Jarre. M. L.-C. Savard agissait comme président d'élection et Mme A.-M. Crozier, comme secrétaire.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

UN COUR SERRE. — On peut déduire qu'actuellement ce n'est pas le sens patriotique qui pousse une jeune fille à s'engager dans ces différents services, mais plutôt le goût du changement et de l'aventure. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'on doit la blâmer, au contraire, il faut quand même un peu de courage pour affronter une vie de discipline du genre de celle imposée par les règlements. Cependant, il reste qu'une jeune fille est automatiquement sortie du milieu dans lequel elle évolue habituellement et qu'elle doit avoir une formation solide pour faire face aux dangers qui là comme ailleurs, ne manquent pas de s'élever. Comme elle n'a pas dans ces milieux la protection de sa famille, les luttes sont nécessairement plus grandes. — En réponse à votre deuxième question, voici ce que l'on dit du prénom Louise: qu'il est d'abord très féminin et très français et que celles qui le portent ne sont pas inintelligentes mais que ce n'est pas dans les hautes études qu'elles trouvent généralement le terrain de leur supériorité. Elles ont de la volonté, un certain entêtement même, cependant, il ne faut pas désespérer de les faire changer d'avis, surtout si cela peut se faire discrètement, en sauvegardant leur amour-propre. Affectueuses, sincères, fidèles, elles savent rester simples et sympathiques, dans les situations les plus en vue et les plus délicates. Prêtes à se dévouer lorsqu'elles entreprennent une oeuvre de charité, elles savent la mener à bien, sans flancher en route.

AU REVOIR. — Votre poids est vraiment un peu fort pour votre âge et votre grandeur et je vous conseillerais de voir un médecin qui vous dira d'abord la cause de cet excès de poids et vous donnera le régime approprié à votre état. — Pauline veut dire petite et calme; Philippe, ami et Jean-Guy, seigneur et guide.

Pourriez-vous me donner une liste de noms nouveaux et courts pour garçons et filles ? — PETITE FLEUR DE LA BEAUCE.

Il ne manque pas de jolis prénoms et d'une longue liste, j'extrais ceux-ci, pour garçons d'abord: Alain, André, Antoine, Benoit, Bernard, Bruno, Camille, Charles, Clément, Daniel, Denis, Eric, François, Gaston, Gabriel, Georges, Gérard, Germain, Gervais, Ghislain, Gilbert, Gilles, Guy, Hubert, Hugues, Jean, Jules, Laurent, Léon, Luc, Lucien, Marc, Marcel, Martin, Michel, Nicolas, Noël, Pascal, Patrice, Paul, Pierre, Raymond, Régis, Rémi, René, Robert, Roch, Roger, Roland, Serge, Silvain, Simon, Vincent, Yves. Pour les petites filles maintenant: Adèle, Agnès, Alix, Anne, Berthe, Blanche, Brigitte, Céline, Claire, Denise, Edith, Françoise, Geneviève (qui n'est pas un prénom court mais est tellement joli), Irène, Judith, Louise, Luce et ses dérivés, Marie, Marthe, Monique, Odile, Paule, Rita, Rose, Suzanne, Sylvie, Thérèse, et j'en oublie . . .

M. J.-A. Tardif est élu maire de Beaupré, Mont.

BEAUPRE. (Spéc.). — M. J.-A. Tardif a été élu, lundi, maire de la corporation du village de Beaupré, lors des élections présidées par M. Gérard Godbout.

PERTUSSIN *fait plus que simplement soulager la toux due au rhume*

PERTUSSIN dégage le phlegme . . . il aide à enrayer les quintes de toux !

Oui! PERTUSSIN agit sur l'organisme directement par les voies respiratoires! Il stimule les sécrétions naturelles qui soulagent la toux. Ce médicament soulage souvent dès la première cuillerée. Il agit de façon sûre et ne contient pas de produit nocif. Efficace pour jeunes et vieux. Rien d'étonnant que tant de mamans exigent toujours ce sirop qui agit rapidement et qui coûte si peu.

PERTUSSIN® Agréable au goût

GORGE IRRITÉE?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

NOUVEAU!
Hôtel et Appartements
OCEAN WAY
PRET POUR OCCUPATION
- Entièrement chauffés et air conditionné
- Chambres d'hôtel
- Appartements comprenant studio et chambre à coucher.
- Sur l'océan, à la 74è rue

7430, OCEAN TERRACE
MIAMI BEACH. Floride
Tél.: 86-4595

Pour réservations, écrivez pour taux hebdomadaires, mensuels ou saisonniers.
George-R. Linter, gérant

Pris sur le vif!

VOS PHOTOS GARDERONT TOUTE LEUR VALEUR

Ne risquez pas de faire gâcher vos films. Assurez-vous des impressions agrandies, nettes et vivantes. Exigez

LA FINITION Supertone

VOS PHOTOS VOUS SERONT LIVRÉES DANS UN SUPERBE ALBUM

Adressez-vous à votre PHARMACIEN ou à votre FOURNISSEUR habituel.

Si vous ne pouvez obtenir la finition SUPERTONE, envoyez vos films à
QUEBEC PHOTO SERVICE ENR.
Case postale 1304, Québec

Vous apprécierez la riche garniture à la crème
des
CUSTARD CREAM
de la qualité anglaise PEEK FREAN

Un biscuit croustillant à la saveur délicate rempli d'une riche crème. Délicieux au thé de l'après-midi.

Paquet marron de 8 ozs
.29

PEEK FREAN'S
BISCUITS Renommés

C'est de bon ton

. . . de ne pas prolonger indûment la conversation lorsque la personne à qui vous téléphonez est à prendre son repas ou s'apprête à partir . . .

et c'est de bon ton

. . . d'espacer vos appels (surtout sur une ligne commune), de sorte qu'on puisse vous atteindre entre deux appels, vous ou votre coabonné.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

SINGER
Vente de janvier
Solde de machines à coudre usagées

Magnifiques aubaines!
Machines électriques SINGER reprises en échange,
machines d'étalage et de démonstration.

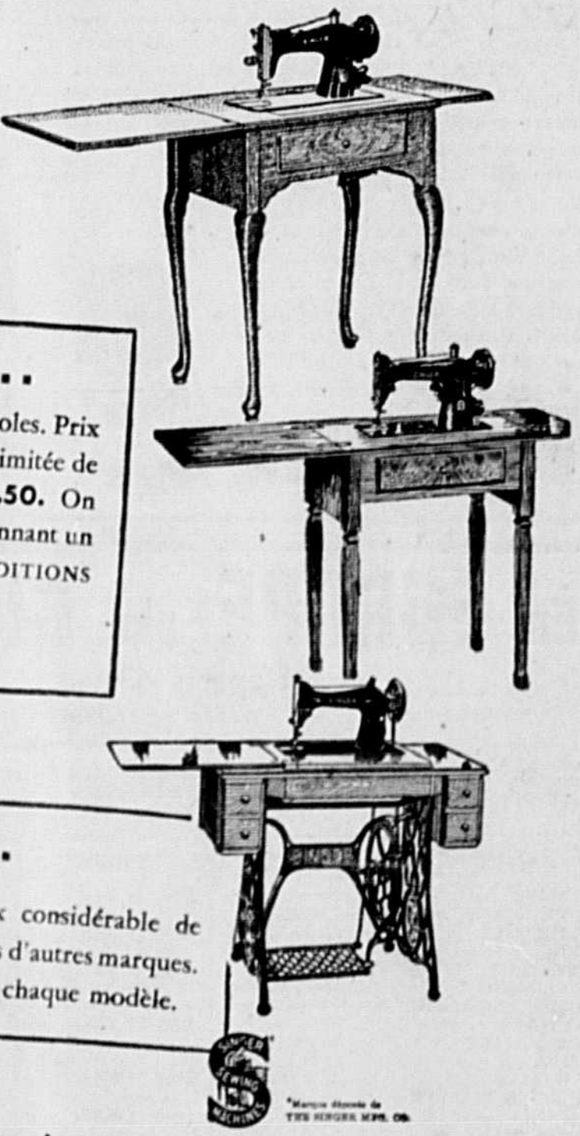

AU COURS DE CETTE VENTE . . .

Grand choix de modèles, portatifs et consoles. Prix à la portée de tous les budgets. Quantité limitée de SINGER* électriques portatives à **$49.50.** On peut obtenir le modèle de son choix moyennant un MODIQUE VERSEMENT COMPTANT. CONDITIONS BUDGÉTAIRES.

CETTE ÉTIQUETTE

indique des aubaines spéciales et garantit que la machine usagée que vous achetez a été:

SPÉCIAL 4 ÉTOILES SINGER
MACHINE À COUDRE USAGÉE
Prix Spécial

- ENTIÈREMENT REMISE À NEUF
- PAR DES SPÉCIALISTES SINGER
- AVEC DES PIÈCES SINGER* AUTHENTIQUES
- GARANTIES PAR SINGER SEWING MACHINE CO.

DE PLUS . . .

Il y a un choix considérable de machines usagées d'autres marques. Une ou deux de chaque modèle.

*Marque déposée de THE SINGER MFG. CO.

FAITES VOTRE CHOIX AUJOURD'HUI À VOTRE
CERCLE DE COUTURE SINGER
258, RUE ST-JOSEPH — 245, RUE ST-JEAN — 1027, 3e AVENUE
75, COTE DU PASSAGE, LEVIS — 110, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI — 558, RUE ST-DOMINIQUE, JONQUIERE

Abolition des restrictions sur le marché des changes

Les affaires prennent de l'extension à la Bourse de la Cité de Londres, écrit Gordon Cummings, collaborateur de nombreux journaux d'Angleterre et d'outre-mer, sur des questions économiques et financières. Les voyants verts et et rouges du standard téléphonique spécial des salles de change de la centaine de banques et d'agents de change qui forme un marché disséminé dans les étroites rues de la Cité s'allument de plus en plus souvent. Les communications téléphoniques et télégraphiques avec les marchés étrangers ont été accélérées : l'échange de nouvelles entre Londres et Montréal ou New-York peut se faire aujourd'hui en 10 minutes, alors qu'il en fallait 15 il y a un an. De jeunes recrues apprennent de première main la technique d'un métier hautement spécialisé qui demande de la concentration d'esprit, de la rapidité de pensée, une grande maîtrise de soi et du flair. Tels sont les signes extérieurs d'une activité qui s'est développée depuis que le marché de Londres a rouvert il y a deux ans, et les signes aussi de nouvelles affaires en préparation.

Pendant onze ans, depuis septembre 1939, des restrictions inévitables ont forcé la Bourse de Londres à n'être plus que l'ombre d'elle-même. La Bourse n'avait plus, comme tâche principale, que d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères à des taux officiels strictement fixés. Puis, en 1950, on fit le premier pas, important tout en étant modeste, sur la voie du retour à la liberté pour le marché londonien. Les autorités canadiennes ayant permis au taux de leur change de varier, l'Angleterre abandonna à partir du 16 octobre le cours officiel du dollar canadien et établit un marché limité de cette monnaie.

IMPORTANT PROGRES

Une combinaison faite d'habileté, de technique et d'un ensemble de moyens illimités avait fait de Londres, avant la guerre, le premier marché financier du monde, pour toutes les transactions de change au comptant ou à terme. En décembre 1951, on fit un deuxième pas, encore plus important que le premier, vers la restauration de la situation d'avant-guerre. S'il fallait encore continuer à réglementer les disponibilités, on put cependant reprendre les transactions à terme, à des taux déterminés par l'offre et la demande, sur les monnaies américaines, européennes et autres, et on vit s'élargir la marge des taux auxquels on pouvait faire des ventes ou des achats au comptant.

Il y a deux ans, un des plus gros problèmes consistait à former des équipes d'agents de change capables de faire marcher une bourse sans "parquet" et où les contacts se réduisaient pratiquement à des messages secrets envoyés par câble ou par téléphone. Beaucoup des courtiers expérimentés s'étaient retirés des affaires ou s'occupaient d'autre chose. Heureusement, on avait surmonté dans une grande mesure les questions de personnel avant la phase suivante de la réouverture du marché, en mai 1953. Les banques de Londres reçurent alors l'autorisation de reprendre les transactions d'arbitrage au comptant pour certaines monnaies de l'Union européenne de paiements: francs français, suisses et belges, florins hollandais, marks allemands, couronnes danoises et suédoises.

COTES EN STERLING

Dans l'ensemble, cela permet aux banques de se couvrir pour n'importe laquelle de ces monnaies, et non nécessairement pour celle sur laquelle porte la transaction. Le résultat a été doublement avantageux : le marché de Londres s'est élargi et les engagements ont pu être couverts avec la monnaie la moins chère. La mesure qui devait logiquement suivre fut prise en octobre 1953, lorsque les dispositions furent étendues à l'arbitrage à terme pour les mêmes monnaies.

Si ces progrès peuvent ne pas sembler considérables à côté de ceux de la Bourse du change extérieur du Canada, qui est devenue complètement libre, ils n'en sont pas moins importants. Ils n'ont certes amené qu'une mesure limitée de convertibilité, mais sont cependant des phases essentielles de la libéralisation complète du sterling et de la Bourse de Londres. Le prestige du sterling s'en est trouvé accru et les banques du continent sont revenues au système d'avant-guerre consistant à coter en sterling et non en leur propre monnaie. Les progrès accomplis prouvent en outre que Londres prend ses dispositions pour reprendre sa place de principal marché international des devises dès que le moment sera venu, et on profite de l'occasion pour instruire de nouveaux courtiers dans l'art complexe de l'arbitrage.

LES TRANSACTIONS SUR LES PRODUITS DE BASE

La nouvelle liberté conquise par la Bourse de Londres est encore accrue par les facilités accordées à un nombre de plus en plus grand de bourses commerciales anglaises, qui ont été rouvertes; la Bourse de Londres dépend d'ailleurs dans une large mesure de l'activité de ces bourses commerciales. Des dispositions spéciales permettent aux négociants d'acheter et de vendre du caoutchouc, du café, de l'étain, du plomb, du zinc, du cuivre, du cacao, du sucre brut et des grains dans presque toutes les régions du globe; des marchés à terme, qui permettent les transactions à échéance, existent maintenant pour presque tous ces produits et même pour la laine. Le marché à terme du blé, rouvert à Liverpool le 1er décembre 1953, sera bientôt suivi de facilités analogues pour l'orge et le maïs.

Aussi bien dans le monde commercial que dans le monde officiel, on désire faire de nouveaux progrès, dès que les circonstances le permettront, vers la libération qui est indispensable au rétablissement complet de la Bourse de Londres et du prestige financier de l'Angleterre. Toutefois, prudence et sécurité sont indispensables à chaque nouveau pas en avant. Il reste encore beaucoup à faire avant d'arriver à la liberté complète et personne ne peut prédire la date à laquelle on y arrivera.

L'étape suivante est liée de très près à la politique douanière des Etats-Unis. Dans l'intervalle, et en attendant que ce problème soit résolu, il est de bon augure que la confiance dans le sterling renaisse et croisse, beaucoup par suite d'une politique monétaire vigilante et avisée, et d'une suppression soutenue des restrictions.

Marché du bétail

Montréal, 22, (B.U.P.). — Au cours de la semaine terminée hier, les deux marchés d'animaux vivants de Montréal ont offert en vente 2160 bêtes à cornes, 2675 veaux, 490 moutons et agneaux et 2250 porcs.

Les arrivages modérés de bovins comprenaient une forte proportion de bouvillons de l'Ouest; les transactions se sont poursuivies lentement et tandis que les taureaux obtenaient des prix soutenus, ceux des autres catégories fléchissaient de $1. Les bouvillons de bonne qualité et de choix se sont vendus de $18. à $19.75, les moyens de $16. à $18. et les communs de $9. à $16. Les bonnes taures ont obtenu $15., les moyennes de $12. à $14. et les communes de $8. à $12. Les bonnes vaches ont rapporté de $11. à $12., quelques-unes $12.50, les moyennes de $9. à $11., les communes de $8. à $9. et les sujets de conserverie de $5. à $8. Les bons taureaux se sont vendus de $13. à $14., quelques-uns $14.50 et les communs et moyens de $7. à $13.

Les veaux de lait ont connu une bonne demande et ils se vendirent à des prix comparables à ceux de la semaine dernière, sauf les veaux de champ dont les prix fléchirent. Les veaux de lait de bonne qualité et de choix se sont vendus de $27. à $28., quelques-uns $29., les communs et moyens de $15. à $27. et les sujets de pâturage et de l'année de $7. à $13.50.

En lots, les agneaux ont obtenu de $17. à $20., quelques-uns de $21. à $22. Les prix des moutons ont varié de $5. à $12.

Les porcs de catégorie A ont rapporté $36. et les truies $25.50.

Bourse de Londres

Londres, 22, (U.P.). — Il y eut regain de la demande hier à la Bourse de Londres, à des prix qu'avaient réduits les prises de profits des séances précédentes. Les industries se comportèrent bien, particulièrement Imperial Chemicals qui réagit favorablement à la rumeur du versement d'un boni: il en résulta une hausse d'un shilling à un nouveau haut de 55 shilling et 3 pence. Les autres principaux titres, tels Woolworth, Marks and Spencer, Dunlop Rubber, les actions du tabac, United Molasses et Turner and Newall gagnèrent aussi du terrain. Les obligations du gouvernement anglais affichèrent un ton plus ferme et terminèrent la séance avec des avances de 1-16 de point. Les mines d'or réagirent favorablement à la nouvelle de la découverte de nouveaux gisements d'or dans l'Etat libre d'Orange et firent montre d'une allure ferme à la fermeture qui compensa pour la faiblesse manifestée plus tôt. Dans la section à tendance mixte du pétrole, Shell seul parvint à conserver un gain d'environ un shilling. Les obligations étrangères perdirent du terrain sur un marché dépourvu d'activité, à l'exception toutefois des valeurs du Japon; celles de l'Allemagne et de la Grèce perdirent du terrain.

Devises étrangères

New-York, 22, (U.P.). — Les devises monétaires du Canada et de l'Angleterre n'ont pas fluctué, hier, par rapport au dollar américain, sur le marché des changes étrangers.

Le dollar libre du Canada s'est maintenu à $1.02 29-32 au-dessus de la parité avec le dollar des Etats-Unis et la livre sterling anglaise au comptant demeura stable à $2.81 1-4.

Les autres principales devises étrangères n'ont pas varié.

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	61¼
No 1, marges d'une livre	61¼

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Ex. gros	42 —	37 —	45 —	50 —	43 —
Gros	40-41	34-36	43-44	48-50	42 —
Moyens	36-37	27-33	40-41	45-48	38-39
Petite	33-34	27-28	37-38	42-45	36 —
B	33-34	27-28	37-38	42-45	36 —
C	29-30	23-25	33-34	37-38	31 —

A—Prix sur les oeufs classés à la caisse sur place.
B—Prix nets aux producteurs.
C—Prix de gros aux détaillants.
D—Prix de détail.
E—Marché libre de gros des produits.

TABLEAU DES VOLAILLES

DINDONS
Poids vivant

JMA	33-34;	JMB 30-31;	JMC 40-43
JFA	34-35;	JFB 41-52;	JFC 40-43

POULETS
PRIX AUX PRODUCTEURS
(Poids vivants)
25-33

PRIX AUX PRODUCTEURS
(Poids vivants)
DE GRIL
20-22

(Sujets habillés, boite)

3-4 lbs	4-5 lbs	5 et plus
37-38	38-40	43-51
32-33	32-33	40-41
23-23	27-28	31-32

(Prix aux détaillants)

	De gril	Ordinaires
A	30-32	35-50
B	25-27	30-45
C	16-17	25-30

POULES
Prix aux producteurs
(Poids vivants)
25-30

(Sujets habillés, boite)

	Plus de 5 lbs
A	39-40
B	36-38
C	32-33

(Prix aux détaillants)

A	28-38
B	25-33
C	22-28

PRIX DES PATATES

Québec, No 1, 75 lbs	$0.80-$0.85
N.-B., No 1, 75 lbs	$0.85-$0.90

Bourse de TORONTO

Fluctuation des moyennes du 21 janvier 1954.

Industriels	321.50	— 0.44
Mines d'or	70.76	— 0.05
Métaux Usuels	139.40	— 0.64
Pétroles de l'Ouest	90.80	— 0.50

Toronto, 22, (B.U.P.). — Sous l'impulsion des titres du papier et de la pulpe, les actions industrielles ont continué de progresser hier, à la Bourse de Toronto. Cependant les métaux usuels ont pris une direction opposée sur un marché modérément actif. Dans la section des métaux usuels, Consolidated Smelters a subi un déclin de 1-2 point à 22 1-4 et Waite Amulet fit un recul de .30 à $9.50, tandis que Geco subissait une perte de .20 à $6. Husky Oil fit un gain de .25 à $7.90 dans la section du pétrole de l'Ouest et Britalta avança de .20 à $4.50; par contre Canadian Oil Lands fléchit de .15 à $3.60 et Pacific Petroleum fit une perte de .10 à $9. L'activité fit défaut dans les mines d'or senior, où Giant Yellowknife avança de .05, mais Bulolo Gold subit un recul de .10 à $6.70.

Cours fournis par Barry & McManamy 132, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-7006 et 4-9176

3500	Acadia Ur	13¼	13	—
1900	Ajax Petro	80	78	80
1225	Alberm P	134	131	133
1000	Amer L	26	—	—
5000	Amer Yel	22	21	—
850	Amurex Oil	11⅝	10¾	11⅝
900	Anacon L	350	345	—
2000	Anchor P	½	7¼	—
2264	Anglo C O	545	530	540
56500	Ankeno	11	9½	—
5000	Armistice	21½	21	—
4100	Ascot	43	42	43
12700	Avillab	10	19	—
2500	Babamac	16	—	—
650	Bailey S	415	410	—
200	Barnat	127	—	—
400	Barvue	155	151	155
700	Barymin	155	150	155
2000	Base Met	16	—	—
5900	Baska Ur	52½	50	53½
5500	Bellekeno	74½	—	—
7500	Bevcourt	26½	26	—
1500	Bobjo	29	28	—
23400	Bonville	24¾	21	23
400	Bralorne	325	315	—
10200	Brewis R L	12	11½	—
1600	Brunhurst	12	—	—
6600	Brunston	17	16	17
325	Brunswick M	12½	12	—
1000	Buffadison	9	—	—
3500	Buffalo A	69	67	—
10000	Buffalo C	22	20	—
2500	Buffalo R L	3	—	—
2500	Calder B	22	20	22
630	Calgary et Ed	10½	10⅝	10½
3500	Callinan F F	16	15½	—
3000	Calnorth	25	—	—
2800	Calvan C	490	480	485
182	Campbell Ch	282	—	—
100	Campbell R L	850	—	—
1450	Can So Oil	885	870	—
4100	Can Adm	42	40	42
300	Can Atl Oil	490	—	—
500	Can Mal	49	—	—
475	Cassiar Asb	665	655	665
1200	Central L	185	180	—
1 00	Charter Oil	158	154	—
39470	Chem Res	175	157	174
3500	Chesterville	33	30½	—
29300	Chimo	140	130	134
2000	Citra L	8½	8	8½
4006	Cobalt Cons	135	130	135
2700	Cons Allen	27	26	—
1325	Cons Disc	201	200	—
1500	Cons Guay	33	25	—
42940	Cons How	273	264	269
600	Cons Nich	13½	—	—
2000	Cons Oriac	81	—	—
6500	Cons Roch	9½	9	9½
750	Con Expl	390	368	390
1000	Croinor	31	—	—
2000	Crowshore	8¾	8½	—
5333	D'Eldona	35	33½	35
5500	D R Petro	170	163	170
500	Devon L	175	—	—
200	Dome	14½	—	—
4800	Donalda	55	54	—
26600	Dyno	77	70	77
1800	East Mal	210	205	210
1900	East Rim	87	—	—
325	East Sull	405	400	405
19800	East Met	132	124	130
4000	Elder	49	48	49
2100	Estella	22	21	—
875	Falconb	14½	14½	—
4800	Fargo Oils	191	190	191
29500	Fed Kirk	12½	12	12½
2800	Fed Pete	395	—	—
z 6700	Fenimore Ir	58	56	—
1405	Frobisher	495	485	—
1000	Gaitwin Exp	22	—	—
11500	Geneva L	8½	—	—
5433	God's Lake	90	88	—
4500	Goldale	32	—	—
3909	Goldfields U	57	—	—
20000	Goldora	7¾	8¾	7
2600	Graham B	37	—	—
73250	Grandines	18	—	—
800	Gridoil Fre	665	650	665
1000	Guld L	10	—	—
3133	Gunnar	10¾	10	—
500	Gwillam L	9	—	—
4400	Hard R	16½	16	22
41100	Hearway	26	21	22
1500	Heath	11	—	—
2500	Heva	3½	3	—
1000	High C O	24	—	—
600	Hollinger	12½	—	—
1193	Home Oil	825	—	—
1000	Homer Yel	20	—	—
1500	Hosco	5	—	—
100	Hoyle	180	—	—
788	Huds Bay	38¼	38	—
205	Husky Oil	790	785	790
1000	Hi-Charger	10	—	—
2200	Inspiration	215	205	—
9000	Jacknife	8	—	—
1500	Jaculet	9½	—	—
1700	Jasper Oil	345	340	345
2400	Jet Oils	20	19	20
14000	Joburke	18½	16	16½
3400	Joliet Que	39	38½	—
750	Jupiter Oil	195	191	193
4000	Kenville	9	—	—
110	Kerr Add	17¾	—	—
31500	Klondike K	14	13½	—
8600	Kroy Oils	135	135	145
1275	Labrador	845	825	845
3100	Lake Duf	70	—	—
500	Lake Ligm	20	—	—
21300	Landover O	12	11½	12
500	Lapa Cad	7½	—	—
2000	Lencourt	10	—	—
1000	Lexendin	10	—	—
5150	Little L L	71½	70	—
1095	Lomega	5	4½	—
1000	Long Is P	15	—	—
1000	Macassa	175	170	—
920	Macdonald	62	—	—
2900	Mackeno	62	—	—
2025	Macleod C	145	141	—
1000	Magnet	9¼	—	—
500	Mal Gold	140	—	—
3000	Man et East	3½	—	—
8300	Marbenor M	19½	18	19
4200	Marigold O	42	40	42
75	McIntyre P	56	—	—
1500	McKenzie R L	35	—	—
24230	Merrill P	740	635	740
5725	Moneta P	47½	45	—
2000	Nat Expl	30	—	—
3000	Nat Petro	161	160	161
1310	Nesbitt L	199	—	—
1100	New Alger	11½	—	—
69905	N Bidlam	50	32	35
1700	N Br Dom	202	195	—
19620	N Calumet	77	67	70
8900	N Delhi	113	105	109
22900	N Devon	23	21¾	22
200	N Dicken	205	—	—
8750	N Fortune	34	—	—
1200	N Highr	24	—	—
500	N Jason	7	—	—
2500	N Laguerre	7	—	—
1375	N Larder	175	170	—
2500	N Marlon	8	—	—
31100	N Mosher	68	66	—
13350	New Mylam	25	21	25
1000	Newnorth	7	—	—
2000	N Norsone	9	8	—
1000	N Pacalta	6½	—	—
18473	N Sen R	18	15	15½
401	N Sup O	216	—	—
1300	N Thurbois	10	9½	—
1000	Nib Yellow	6	—	—
210	Noranda	61½	—	—
320	Normetal	235	—	—
24750	N Dennis	9	—	—
7000	N Inca	13	12	12½
13000	Northland	7½	6¾	7
4000	Nubar	17	—	—
2300	Nudulama	44	43	—
7000	Obaska	8¾	7½	—
900	O'Brien	60	—	—
1000	Okalta	185	—	—
2000	Omn Exp	4	3¾	3¾
2310	Ont Pyr	83	82	—
13563	Opemiska C	110	108	—
5600	Osisko	56	48	50
400	Pac Petro	900	—	—
1000	Pan West	34½	34	34¼
500	Paramaque	5½	—	—
40600	Parbec	20	18½	19
500	Perron	52	—	—
12800	Peruvian O	96	90	93
97600	Petrol O et G	52	47	—
50	Pickle Cr	120	—	—
100	Pioneer G	150	—	—
6200	Pitch Ore	25½	24½	25¼
22700	Ponder O	130	122	130
2800	Preston E D	202	197	—
3000	Que Labrad	14	—	—
2100	Que Nickel	56	55	—
8000	Queenston	35	33	—
25	Quemont	14½	—	—
20100	Radiore U	85	80	83
14500	Red Poplar	17½	16	17½
8425	Rio Prado	50	45	50
4400	Rix Athab	134	146	—
11300	Roche L L	14	13	—
4000	Roxana	14	—	—
5000	Rupununi	3½	3	—
100	San Anton	150	—	—
7200	Scurry	136	135	—
1600	Sec Free	170	—	—
66322	Silver M	95	90	92
7000	Stadacona	31	26	31
715	Steep R	695	680	695
49400	Sudbury C	27	25	—
200	Sullivan	185	—	—
24000	Surf Inl	19½	18	19½
27100	Sweet Gr	30	27	—
700	Teck H	214	213	—
4000	Thomp L	17	15	17
100	Torbrit S	145	—	—
3300	Trans E O	210	—	—
19900	Trans Era	57	53	57
4275	Trans Moun	24½	23¾	25½
1850	Triad Oil	268	265	—
2500	Tungsten C	29	27	—
1510	Union M	20	—	—
850	Unit Ash	370	360	—
400	Unit K H	615	610	615
2 00	Unit Oils	85	—	—
1000	Upp Can	121	120	—
880	Waite Am	970	950	970
3100	Weedon	37	—	—
1000	Wekusko	7½	—	—
500	West Ash	15	—	—
5700	West Home	71	70½	—
3250	West Tung	51	50	—
9500	Wilrich P	74¼	72½	73
2925	Wright H	180	177	—
2000	Yankee C	9¼	9	9¼
200	Yellow B	126	—	—
1046	Yukeno	12	—	—

Total des ventes: 2,425,000

Bourse de NEW-YORK

Fluctuation des moyennes du 21 janvier 1954.

Industriels	289.49	+ 0.34
Chemins de fer	99.36	— 0.30
Services publics	53.67	— 0.06
65 titres divers	109.78	— 0.05

New-York, 22, (U.P.). — La publication du message du président Eisenhower sur le budget provoqua un regain de vigueur dans la section des avionneries, hier à la Bourse de New-York. Tout le compartiment des avionneries s'orienta à la hausse à la requête du président en faveur d'un programme de défense aérienne atomique qui nécessiterait 40,000 avions. A leur meilleur niveau de la séance, les titres de ce groupe firent des gains de 4 points, comme ce fut particulièrement le cas pour Douglas, qui obtint aussi le support d'une augmentation considérable de ses recettes et le versement d'un dividende supplémentaire de $1.50. Parmi les titres de ce secteur qui se signalèrent dans le virement figuraient Cons. Vultee, Curtiss-Wright, Fairchild Engineering et North American Aviation. Les titres qui fluctuèrent le plus à part les avionneries il y avait le pétrole et les produits chimiques.

Cours fournis par Barry & McManamy 132, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-7006 et 4-9176

BOURSE DE NEW YORK

American Tel	159¼	159	159¼
Anaconda Cop	31⅝	—	—
Atchison Rly	97⅝	97⅝	97⅝
Baltimore et Ohio	20	—	—
Bethlehem St	53⅜	52⅝	53⅛
Boeing Aircraft	50⅝	50⅛	50⅛
Celanese Corp	19⅝	—	—
Ches et Ohio	35⅛	34⅞	—
Chrysler Corp	60	59⅞	—
Cities Service	83⅛	—	—
Cons Edison	42⅝	42⅝	42⅝
Curtis Wright	8⅝	—	—
Douglas Aire	88⅝	88	88⅝
DuPont de Nem	107⅛	106⅞	107⅛
East Kodak	50	—	—
Gen. Electr	90⅝	90	90⅛
Gen. Motors	64⅝	64⅜	64⅜
Glen Martin	17⅝	—	—
Int. Nickel	35⅛	—	—
Inter Paper	57⅝	57¼	57⅛
Int Tel	15¼	—	—
Kennecott	68⅝	68	68⅝
Lockheed	27⅛	—	—
Montgomery Ward	60¾	—	—
N Y Central	20⅝	20⅜	20½
North Am Co	20⅛	—	—
North Pacific	36⅜	—	—
Ohio Oil	58⅝	—	—
Pepsi Cola	14⅝	—	—
Radio Corp	24	23⅞	—
Republic Steel	49⅝	—	—
South Pacific	39⅛	—	—
Stand Oil N J	76⅝	75⅝	76⅝
United Aire	48⅛	48⅝	—
U S Rubber	30⅝	—	—
U S Steel	40⅞	40½	40⅝
Westinghouse Electr	54⅝	54⅛	54⅝

Bourse américaine

(Par l'"United Press")

1100	Am Marac	6⅜	4⅜	4⅜
900	Anacon L	3⅜	3⅛	3⅜
2700	Atlas C W	5⅛	5⅛	5⅛
3400	Bellanca A	5⅛	5⅜	5⅛
2900	Braz T L et P	7⅛	7⅛	7⅛
400	Breeze C	3⅛	3⅛	3⅛
100	Brit A O	21½	21½	21½
100	Brit C P	18⅝	18⅝	18⅝
900	Brown Co.	10⅝	10⅛	10⅛
3800	Can S O	9⅛	9	9
2800	Can Marc	5	4⅞	5
900	Cent E L	3⅝	3⅝	3⅝
1000	Col Air	12⅛	12⅛	12⅛
500	Cons M et S	23⅛	23	23
2300	Creole P	81⅝	81⅛	81⅛
2300	Es G et F	9⅛	9⅜	9⅛
2400	El B et S	20⅛	19⅞	20
500	Fairchild C et I	23	21⅝	21⅝
1400	Ford of C A	75½	74	74½
200	Ford Ltd	5	5	5
1100	Giant Yel	8⅝	8½	8½
3600	Glen Ald	8⅛	8	8
1300	Hollinger G	13	12⅝	12⅝
3300	Humble O	59⅛	59	59⅛
100	Hydro E S	4⅝	4⅝	4⅝
1100	Imp Oil	31	30⅝	30⅝
8500	Int Pet	22⅝	22⅛	22⅛
1700	Kaiser M	2⅝	2⅛	2⅛
100	Mid S P	12	12	12
9000	Molybdenm	42⅛	41⅛	41⅛
6500	Nat Pet	1⅝	1⅝	1⅝
600	Nat R M	15¼	15¼	15¼
1600	New ⅛ers z	41⅛	40⅝	40⅝
6000	No Can O	2⅛	2⅛	2⅛
188	Pac P L	9¼	9⅛	9⅛
20200	Pancoastal	1⅛	1⅛	1⅛
47200	Pantepec O	3⅛	5	5⅛
1000	Pennroad	13⅝	13¼	13⅝
400	Royallte O	12⅞	12⅝	12⅝
1000	Scurry O	1⅛	1⅛	1⅛
100	Std Oil K	43	43	43
100	St L C P	43⅞	43	43
1100	Technicolor	14	13⅞	14
12200	Tri C W	4⅛	4⅛	4⅛
3900	Webb et K	⅜	⅜	⅜
1000	Wn Home O	⅜	⅜	⅜
2000	Wright H	1⅝	1⅝	1⅝

Bourse de MONTREAL

Fluctuation des moyennes du 21 janvier 1954.

Banques	37.04	+ 0.22
Services Publics	94.5	—
Industriels	185.4	— 1.0
Combinés	155.1	— 0.7
Pulpe et papier	794.91	+ 4.45
Mines d'or	51.30	— 0.29

Montréal, 22, (B.U.P.). — Les cours progressèrent sur un marché actif hier, dans les sections industrielles de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne. Quelques titres dispersés ici et là touchèrent de nouveaux sommets pour l'année courante et même davantage sur des gains d'environ un point. Canada Cement fit un gain d'un point à $98. Par ailleurs, dans la section de la pulpe et du papier Abitibi Paper toucha un nouveau sommet à $17.75 sur une avance de 3-4 de point. Il y eut peu de changements dans la section minière de la Bourse canadienne et il en fut même dans la section du pétrole de l'Ouest. Le gros des transactions dans ce secteur se concentra sur les titres à bon marché.

Cours fournis par L.-G. Beaublen & Cie Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521

5935	Abitibi	18	17¼	18
245	Abitibi pr	26¼	26	26
285	Algoma S	42	41⅝	42
805	Aluminium L	47⅞	47½	47⅝
118	Alcan 2e pr	105	104¾	104¾
240	Anglo P pr	49⅝	49¼	49⅝
275	Asbestos	26	25¼	26
170	Atlas S	—	—	15¼
50	Bathurst A	—	—	41¼
229	Bathurst B	—	—	19
1780	Bell	40	49¼	40
2775	Brazilian	7⅝	7½	7½
1527	B A Lil	21	20¾	21
1475	B C Forest	6⅝	6½	6½
758	B C Pow N	—	—	18¼
135	B C Tel	36	35⅝	36
25	Build Prod	—	—	37
100	Bulolo	—	—	675
240	Can Cem	98	96½	96½
300	Can Cem pr	28⅝	28½	28½
10	Can Saf 1 pr	—	—	100⅝
105	Can Steam pr	50½	50	50
1474	Can Brew	—	—	22¾
100	Can Car	—	—	18¼
375	Can Car A	—	—	19⅝
650	Can Celan	23⅝	23¼	23¼
100	Can Celan pr	—	—	31¼
125	Can Cott	—	—	24½
100	Can Oil	—	—	13
325	Can Petro pr	—	—	12½
1016	C P R	23	22⅝	23
4050	Can vickers	20¼	19	20
325	Cockshutt	—	—	10
620	Cons Simelt	22⅜	22¼	22¼
50	Can Oil 4 pc	—	—	82½
3010	Dist Seagr	29½	29⅜	29⅜
1540	Dom Bridge	75	73	75
100	Dom Corset	—	—	53
125	Dom Found	—	—	14⅜
675	Dom Glass	40⅝	40	40
500	Dom Steel	10⅞	10⅝	10⅝
850	Dom Tar	8¼	8⅛	8¼
415	Dom Text	6⅞	6⅝	6⅞
560	Donohue	—	—	16½
850	Dow	20¼	20	20¼
510	Famous	20¼	20	20¼
2072	Foundation	14⅜	13½	13⅜
6950	Fraser	—	—	15¼
880	Gatineau	—	—	21⅝
10	Gat 5pc pr	—	—	105
200	Gen Dyn	—	—	37⅝
250	Gen Mot	62½	62¼	62¼
25	Gen Steel pr	—	—	101
330	Gypsum	36¼	36	36
655	How Sm	—	—	20¼
25	How Sm pr	—	—	45
210	Huds Bay	38¼	38	38⅜
325	Imp Oil	30	29⅞	29⅞
1680	Ind Acc	36	35½	35⅝
25	Ind Acc pr	—	—	35½
375	Ind

UNE PRÉFÉRENCE BASÉE SUR LA VALEUR INHÉRENTE

219,967 autos et camions produits en 1953

à l'usine d'Oshawa de la

GENERAL MOTORS

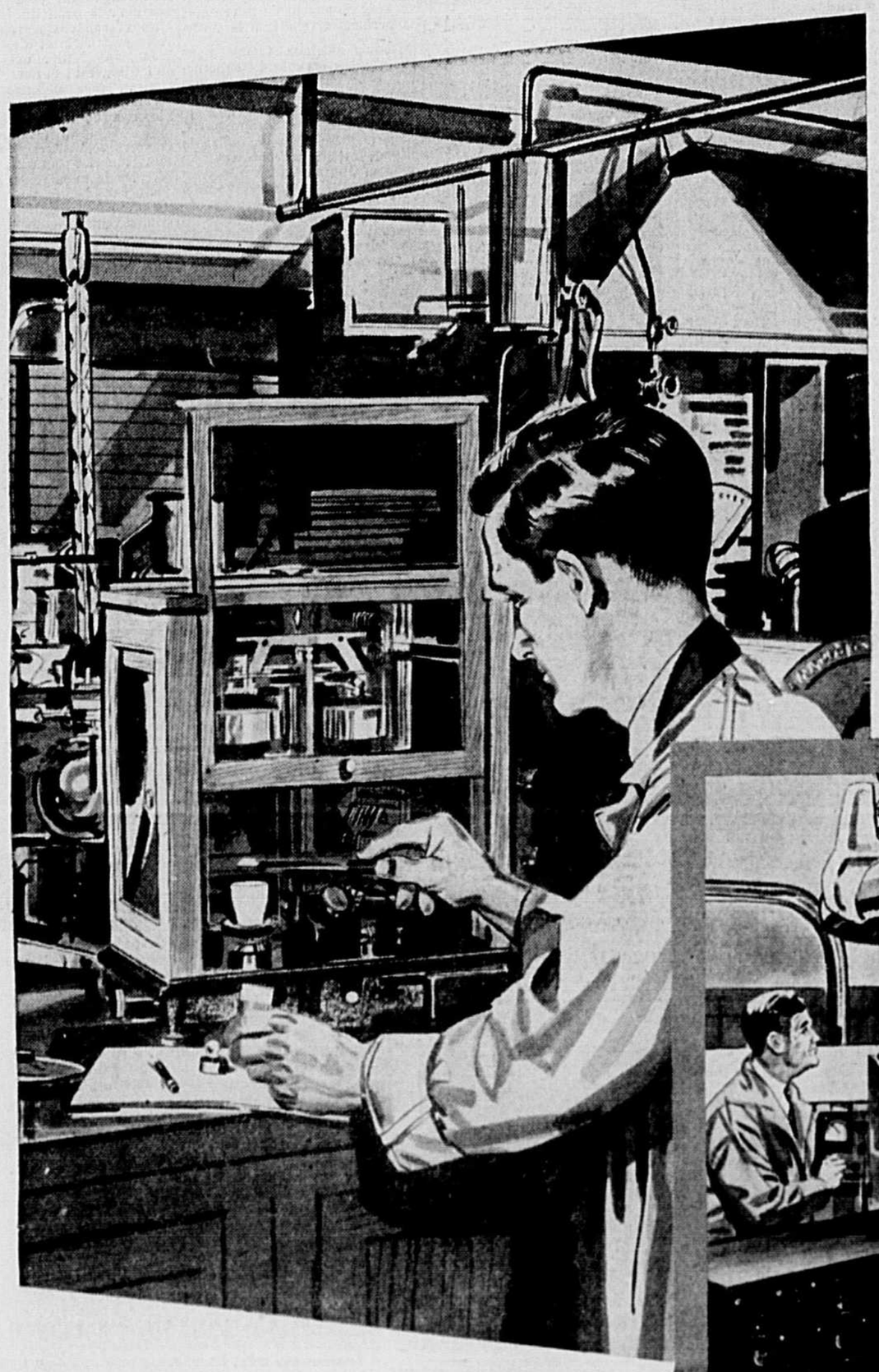

En 1953, la General Motors a produit, au Canada, plus de véhicules qu'en toute autre année—et ce record de production dépasse de 64,000 celle de tout autre fabricant canadien. La raison de ce record était la préférence renversante que le public a accordée aux voitures Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile et Buick et aux camions Chevrolet et GMC de fabrication canadienne. Cette préférence était le résultat naturel de la ligne de conduite de la General Motors en ce qui concerne la recherche incessante, la technique moderne et la construction de précision. Nous prouvons la valeur supérieure de GM par des épreuves à l'usine et au laboratoire. Mais on n'a pas besoin d'instruments ni d'épreuves pour démontrer la considération que vous accordez à la valeur supérieure de GM, les chiffres de production sont assez éloquents sur ce point.

Il est facile de montrer comment vous bénéficiez de notre grande production: car, plus nous construisons d'autos et de camions, moins leur construction coûte cher. Cette épargne, qui vous est transmise, vous assure plus de valeur réelle pour votre dollar de transport.

La bonne valeur que vous recevez dans les voitures et les camions General Motors sera encore accrue par la préférence que vous continuerez de leur accorder durant toute l'année 1954, espérons-nous avec confiance.

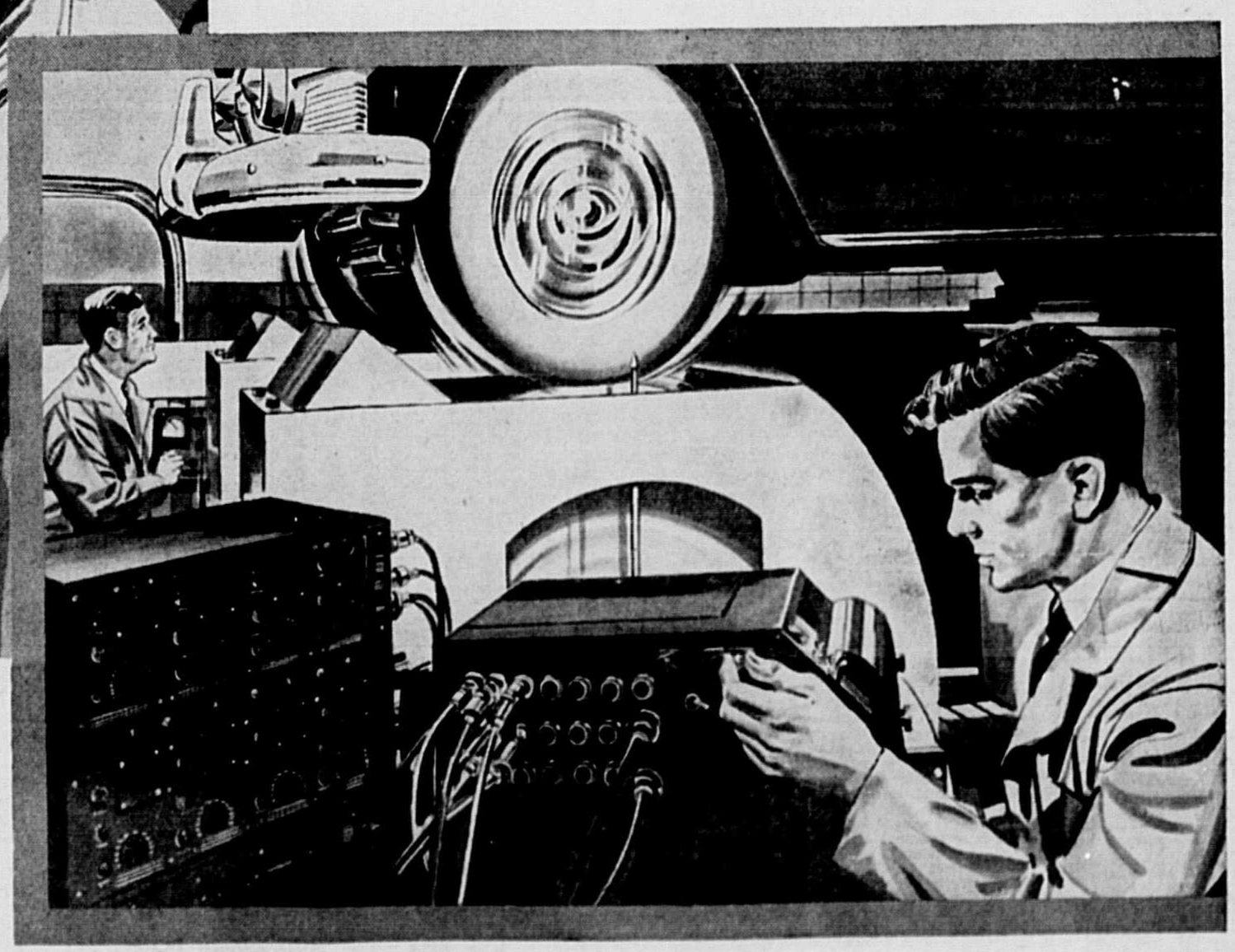

Création de la valeur inhérente de General Motors

Dans la fabrication—la microbalance (ci-dessus) est un instrument si sensible qu'il peut mesurer jusqu'à un quart de million d'once—un degré de précision caractéristique des méthodes General Motors.

Dans la recherche—un oscillographe enregistreur (à droite) est utilisé dans l'analyse de la suspension à ressorts pour donner des notes permanentes de l'action à vive allure.

Ce ne sont là que deux exemples des centaines de manières dont la General Motors crée de meilleures valeurs pour vous.

GENERAL MOTORS OF CANADA

GM-1549

Bureaux de SHAWINIGAN
PUBLICITE ET ABONNEMENTS:
P.-H. Garon, 344, 7e Rue — Tél.: 2283
ou Ovila Lacoursière, 86, 1ère Rue
Tél. Bureau, 2434. Privé 2572
NOUVELLES:
Eug. Dumas, Casier Postal 120—1013, rue Hart
Tél Bureau 4441 — Privé 3715

A TRAVERS la Mauricie

Bureaux des TROIS-RIVIERES
Publicité et abonnements :
Paul Julien, 2549, Lajoie, téléphone: 4-2092
NOUVELLES :
MARCEL COUTURE
1031-1029 Ste-Cécile, Trois-Rivières
TEL.: Bureau: 4-4667, Résidence: 5-1316

Le club Richelieu du Cap recevra sa charte en présence de l'évêque

TROIS-RIVIERES, 22 — (DNC) — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, présidera, samedi soir, à 7 heures, le grand souper du club Richelieu-Cap-de-la-Madeleine.

Son Excellence sera accompagnée de l'autorité religieuse et civile. Plusieurs Richelieu des villes environnantes seront présents. Le club Richelieu du Cap recevra, à la même occasion, sa charte.

Royal Oak Dairy, Limited, dividende régulier trimestriel de .15 par action de classe A, payable le 15 février, aux actionnaires inscrits le 29 janvier.

DOULEURS *Rhumatismales*
Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes pharmacies. T-8441

Pour vos
Vacances
une COMPAGNE de
Voyages
une CAMERA ou une CINE-CAMERA
qui vous accompagnera discrètement tout le long de votre voyage et vous apportera des souvenirs inoubliables.
Aussi : trépieds, photomètres, projecteurs, films et un beau sac en cuir pour tous vos appareils et accessoires photographiques.
Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN, Québec

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
120, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC — TEL. : 4-1140

Le corps enseignant reçoit Son Exc. Mgr Pelletier

● Son Excellence Bgr Georges-Léon Pelletier a rendu visite au corps enseignant de la ville, hier soir, à l'école St-Louis de Gonzague. On voit ici Son Excellence, accompagnée de M. le chanoine J.-Ls Beaumier, de l'Evêché, aumônier de la Fédération diocésaine des Instituteurs également, M. Dominique LeSieur, président du Syndicat des Instituteurs, M. Marcel Gervais, vice-président, M. le curé Soucy, o. m. i., curé de la paroisse Ste-Madeleine du Cap, Mlle Lucie Beaumier, présidente des institutrices du Cap-de-la-Madeleine, Mlle Clémence Lord, présidente du Syndicat de Shawinigan, Mlle Justine Langlois, présidente des Institutrices des Trois-Rivières et M. l'abbé Lionel Mélançon, ass.-aumônier diocésain. (Photo Beaudoin).

Audition, le 25 janvier

TROIS-RIVIERES, 22. — (DNC) — A la demande des procureurs de Laurier Saumur, la Cour Supérieure à ajourné hier au 25 janvier l'audition de la requête pour bref de certiorari. La requête était présentable hier matin, en Cour Supérieure des Trois-Rivières.

Cours d'art culinaire

Shawinigan. (DNC). — Sous les auspices de la chorale de la paroisse St-Bernard, et avec le concours de la Cie Ogilvie Flour, auront lieu au Centre paroissial St-Marc, deux soirées de cours d'art culinaire, les 26 et 27 janvier prochains. La population est invitée. On peut se procurer des billets des membres de la chorale St-Bernard ou au Centre.

D'après une déclaration du comité

Les demandes des petits propriétaires affecteraient peu le budget trifluvien

TROIS-RIVIERES, 22. (DNC) — Les petits propriétaires de la ville, qui ont demandé par leur comité de douze membres, formé le 10 novembre dernier, les bénéfices de la loi provinciale autorisant les municipalités à évaluer les propriétés résidentielles à 50% du premier $7,000 d'évaluation, croient que leur demande formulée au conseil de ville, à une séance ultérieure, affecterait très peu le budget de la ville pour l'année 1954.

Leur demande serait compensée, ou presque par la hausse d'évaluation justifiée sur leurs propriétés. Tel est la déclaration remise il y a quelque temps, par les douze membres du comité, réunis sous la présidence de M. Louis Allyson.

Ce comité a été formé le dix novembre à une assemblée spontanée des résidents des quartiers résidentiels, pour défendre leurs intérêts dans la hausse d'évaluation qui avait été imposée dans le rôle de 1954.

A cette même assemblée, les petits propriétaires ont exprimé le voeu que le comité pousse plus loin son travail en demandant les bénéfices de la loi provinciale. C'est pourquoi, aussitôt que la question du rôle d'évaluation a été réglée, les petits propriétaires ont présenté leur demande au conseil de ville. Voici en bref ce que demandent les petits propritaires, pour 1,317 propriétaires de la ville :

Une évaluation à 50% du premier $7,000 normal d'évaluation sur une maison unifamiliale ou une maison à deux logements dont l'un est occupé par le propriétaire pourvu que ni lui ni son épouse ne soient déjà propriétaires d'une autre propriété, conformément, sur ce dernier point, à la loi du crédit agricole sur les propriétés urbaines.

Le comité des petits propriétaires ne demande pas l'application intégrale de la loi qui permet cette exemption pour trente ans; il la demande pour une période de vingt ans. De plus cette demande n'affecterait pas l'évaluation pour la taxe scolaire ni pour la taxe d'eau.

Le comité est d'avis que l'incertitude dans laquelle sont mis les propriétaires quant à leur évaluation réduira énormément l'activité de la construction et conséquemment le développement domiciliaire Cette demande est faite en considérant que le coût de la construction a considérablement augmenté depuis cinq ans, qu'elle serait une aide au petit propriétaire et en encouragerait d'autres à s'installer chez eux.

Le comité est aussi d'avis que ces demandes sont en conformité avec les recommandations des organismes qui s'occupent de questions sociales et familiales. A une réunion conjointe du comité et de plusieurs membres de l'extécutif de la Ligue des propriétaires, ces membres se sont déclarés favorables au projet.

Le comité des petits propriétaires est donc décidé à pousser plus loin les démarches déjà entreprises pour réaliser le voeu de l'assemblée générale des propriétaires des quartiers domiciliaires.

L'acceptation de la nouvelle valuation de chaque propriété était un compromis et les petits propriétaires ne sont pas satisfaits Ils sont toujours dans l'insécurité, déclarent les membres du comité; c'est pourquoi ils demandent cette commutation partielle de taxe.

Leur demande s'appliquerait au rôle de 1954 et non à celui de 1953. En tenant compte que la hausse d'évaluation justifiée compenserait en bonne part pour la diminution de taxe, les petits propriétaires considèrent que les revenus escomptés pour 1954 n'en seraient que très peu affectés.

Entrevue avec les édiles des Trois-Rivières

L'O.T.J. assumera la responsabilité de tous les loisirs, si on l'aide

Trois-Rivières. — (DNC) — L'oeuvre des Terrains de Jeux de Trois-Rivières est prête à assumer la responsabilité du parc Lemire, de la Palestre trifluvienne et de la piscine de l'Exposition, à condition que la ville leur vote les argents nécessaires pour les administrer. C'est ce qu'a déclaré Son Honneur le juge Maurice Laurin, président de l'O.T.J., au cours d'une entrevue avec le conseil de ville. Le juge Laurin était accompagné de M. l'abbé Pierre Demers, directeur général et de M. Arthur Rousseau, vice-président de l'oeuvre.

Ceux-Ci ont déclaré avoir besoin de $25,000, pour régir l'Oeuvre des Terrains de Jeux au cours de l'année qui vient de commencer. Dans un long rapport, le président a énuméré les activités du plus important organisme de loisirs en notre ville et a fait part de certains besoins immédiats, attribuables à l'immense popularité qu'a prise l'Oeuvre des Terrains de Jeux auprès des jeunes depuis plus d'un an.

Le rapport, signé par le juge Maurice Laurin et l'abbé Pierre Demers, rappelle d'abord le but de l'oeuvre, tel que consigné dans ses statuts et règlements. Ce but est de réunir les jeunes et les moins jeunes pour la récréation et l'amusement, tout en s'occupant de leur formation générale.

L'Oeuvre des Terrains de jeux a reçu, depuis sa fondation en 1939, les encouragements des autorités religieuses et civiles. La confiance du public ne lui a jamais manqué.

L'oeuvre de Mgr F.-X. St-Arnaud n'a jamais cessé de progresser. Elle est arrivée à des réalisations pour le bien-être de la population trifluvienne, réalisations qui lui ont valu plus d'un témoignage d'appréciation, de gratitude et d'admiration.

Le rapport contient également ces grandes lignes des dépenses d'entretien et de réparations. Il souligne également les améliorations que doit envisager l'O.T.J. cette année. Dans le chapitre des Sports et Loisirs. Il mentionne la saison florissante qu'a connue le baseball en 1953. En effet le nombre de joueurs a considérablement augmenté. Il en est de même pour le hockey. Ce nombre est passé de 195 à 1,065; c'est un chiffre impressionnant qui montre bien l'ampleur que prend de jour en jour l'Oeuvre des Terrains de Jeux. C'est également ce dernier item qui a obligé les directeurs à faire augmenter l'allocation annuelle.

Les loisirs culturels sont également cités. Ils se pratiquent sur une haute échelle. Il s'agit ici des concours de chant, musique, folklore, contes, lectures, etc., sans oublier les grands jeux scéniques du "Théâtre des Jeunes". Il est remarquable.

La construction d'un abri demeure l'une des plus urgentes améliorations pour cette année affirment les auteurs du rapport. Comme on le sait la ville de Trois-Rivières a déjà voté une somme de $25,000, à cet effet dans un récent règlement.

En terminant, le rapport rappelle que le Parc Pie XII est devenu un centre de récréation apprécié entre tous les grand et les petits; un endroit idéal pour les loisirs vers la campagne. Ce même parc offre à tous une variété d'amusements sains et éducatifs dans une atmosphère de fraternité, de joie et de beauté. Sa réputation s'est répandue à travers toute la Province et même dans le pays et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. D'ailleurs, souligne de plus le rapport, "il ne fait pas le moindre doute que tous les honnêtes citoyens de la Cité trifluvienne, applaudiront aux appropriations budgétaires employées à cette fin.

Nous vivons une époque où il faut donner une éducation véritable, dit Mgr Pelletier

Trois-Rivières, 22. (DNC). — L'éducation véritable comporte l'amplitude de la destinée même de l'homme, rappelait Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, lors de sa rencontre annuelle avec le corps enseignant de la ville, à l'école St-Louis-de-Gonzague.

Une centaine d'instituteurs et d'institutrices ont assisté à la présentation des voeux à Son Excellence par le président du Syndicat des Instituteurs, M. Dominique LeSieur. Ce dernier a affirmé que le personnel enseignant des Trois-Rivières, était "le meilleur de la province au point de vue syndical et professionnel".

Son Excellence a remercié tous et chacun de leurs hommages et il a déclaré que cette rencontre marquait l'union à l'Eglise dans le diocèse. L'éducation vraie, a ajouté Son Excellence, comporte l'amplitude de la destinée même de l'homme. Elle montre à l'homme comment vivre au milieu de ses semblables et comment atteindre le ciel.

L'éducation vise surtout à faire du jeune homme ou de la jeune fille, un éclaireur, un chef de file. Nous vivons à une époque où il faut donner une éducation véritable, sinon nous n'en donnerons aucune. En terminant, Son Excellence exhorte les éducateurs à conserver la foi, c'est-à-dire à garder la fidélité à Dieu.

M. le chanoine L.-Js. Beaumier, aumônier diocésain de la Fédération des Instituteurs et Institutrices, accompagnait Son Excellence.

A l'Adoration nocturne

TROIS-RIVIERES, 22. — (DNC) Le déjeuner-causerie annuel de l'Adoration nocturne aura lieu dimanche prochain, le 24 janvier, après la messe de 8 heures, à la salle Notre-Dame, rue Ste-Julie.

Le Rév. Père Jacques Leclerc, o.f.m., a accepté d'entretenir les membres des missions du Japon, qu'il connait bien pour avoir séjourné dans ce pays et y avoir exercé son ministère.

Série de cours au bénéfice des fiancés

Shawinigan. (DNC). — On annonce pour le début du mois de février prochain une série de cours de préparation au mariage qui sera donnée dans la paroisse St-Marc, sous les auspices de la J.O.C. Ces cours se donneront le dimanche après-midi. On peut s'y inscrire immédiatement, auprès de Mlle Gisèle Marchand, tél.: 6503.

Communiqué de l'évêché

TROIS-RIVIERES, 22. — (DNC) — M. l'abbé Jean-Noël Montour, vicaire à St-Narcisse de Champlain, vient d'être nommé par Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, aumônier de l'Association des instituteurs et institutrices catholiques du district de Champlain.

ALLOCATION SPÉCIALE D'ÉCHANGE!

Épargnez $80.00

chez TURCOTTE & LETOURNEAU INC.

sur l'achat de ce nouveau RADIO-PHONOGRAPHE RCA VICTOR 3-VITESSES

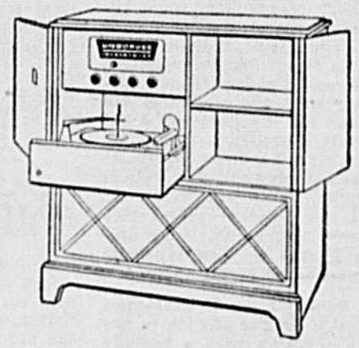

L'EXCELLENCE RCA VICTOR
LE MAGNIFIQUE NOUVEAU V-710

Ce luxueux Radio-Phonographe 3-vitesses d'un dessin Chippendale classique met en vedette un radio 10-lampes très sélectif pour émissions ordinaires et sur ondes courtes...syntonisation précise "Oeil Magique"...le tourne-disques 3-vitesses de premier choix au monde...haut-parleur géant de 12"...le système sonore "Gosier d'Or" exclusif à RCA Victor!

EN NOYER $395.00

CETTE OFFRE SPECIALE S'APPLIQUE A VOTRE CHOIX DES MODELES RCA VICTOR :
V-566, allocation de $40.00
V-707, allocation de $50.00
et V-710, allocation de $80.00
PRIX A COMPTER DE $229.50

VENEZ DES AUJOURD'HUI!

LE CENTRE DES APPAREILS ELECTRIQUES A QUEBEC

TURCOTTE & LETOURNEAU INC
270, RUE DU ROI — Ouvert ce soir jusqu'à 9h. 30 — TEL. : 2-5647

Jamais vous n'avez vu UN BRÛLEUR À L'HUILE comme celui-ci

La flamme en forme de bol, à puissant rayonnement, balaie le foyer et les parois de la fournaise. La chaleur rayonnante gagne instantanément toutes les principales surfaces chauffantes. Pas de concentration de chaleur en un point; pas de longue période de réchauffement. Chaleur rapide est synonyme de confort et d'économie.

Vous pouvez faire installer ce brûleur à l'huile Vortex Iron Fireman dans votre fournaise ou votre chaudière en moins de 8 heures et commencer à économiser *beaucoup* d'huile pendant les années à venir. Ou encore vous pouvez obtenir un appareil de chauffage Iron Fireman au complet, pour air chaud, vapeur ou eau chaude, avec brûleur rayonnant Vortex *à même*. Des années d'usage dans des milliers de foyers prouvent que le Vortex est un brûleur à l'huile d'un fonctionnement remarquablement économique.

Pour plus de renseignements, envoyez le coupon.

IRON FIREMAN® GAZ HUILE CHARBON
CHAUFFAGE A CHALEUR RAYONNANTE
PLAN BUDGETAIRE
HENRI ROYER Inc.
agent exclusif pour la province
SERVICE — VENTE — INSTALLATION
501½, rue St-Jean — Québec
TEL.: 4-8039

HENRI ROYER INC.
501½, rue ST-JEAN
QUEBEC
Envoyez-moi la brochurette gratuite intitulée "Magic of Tire fuel - Saving radiant Fire", décrivant le matériel de chauffage IRON FIREMAN.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Province .....

Bon fonctionnement

"Nous avons construit notre nouvel édifice du siège social dans le but principal de permettre à nos employés de fournir un rendement maximum de la manière la plus économique possible. Nos assurés bénéficieront de ces épargnes dans le coût net de leur assurance pendant nombre d'années à venir." De l'allocution du président à l'assemblée annuelle, le 22 janvier 1954.

	Montant émis en 1953	Montant total en vigueur
Assurance	$169,733,059	$1,050,958,592
Rentes	$ 7,167,060	$ 72,505,572
	$176,900,119	$1,123,464,164

Actif—$181,676,122

Fonds d'excédent—$13,750,950

Montant payé ou crédité aux assurés et bénéficiaires en 1953—$30,075,483

Pour un avenir assuré . . . assurez-vous aujourd'hui
La Compagnie d'Assurance-vie
CROWN LIFE
Fondée en 1900 — Siège Social, Toronto
Bureau du District : 105, Côte de la Montagne, Québec.

2e visite des Carabins contre le Rouge et Or

Fred Hucul et Burega avec les As de Québec

Deux joueurs se rapporteront aux As de Québec en fin de semaine, Bill Burega, un joueur rude, propriété des Leafs de Toronto, et Fred Hucul des Black Hawks de Chicago. C'est ce que le gérant général des As de Québec a fait savoir à une conférence de presse hier après-midi à son bureau au Colisée. Imlach a donné les raisons et des explications sur ces additions.

Tout d'abord, dans le but de se protéger, les As ont ajouté une autre défense car Camille Bédard peut être obligé de se rapporter aux Reds de Providence d'une minute à l'autre. Un autre joueur devait être attendu en raison du retour définitif de Ken Wharram avec le Chicago. La direction du Chicago nous envoie Fred Hucul, un bouillant joueur de deux saisons avec l'équipe de la Ligue Nationale et dont le nom est bien connu.

Burega est attendu à Québec aujourdhui. Il voyage dans son automobile. En ce qui regarde Hucul, ce dernier se rapportera à Gerry Brown à Springfield où les As sont en lice samedi soir.

L'addition de Burega fait parler beaucoup de dire Imlach, car ce joueur fut puni par le pilote Turk Broda des Sénateurs qui lui préfère Butch Stahan. Burega, un rude athlète, natif de Winnipeg, attrapa six punitions dans une même partie et l'Ottawa perdit les honneurs de la joute. A Québec, on excusera certainement un joueur qui sait bloquer les élans de l'adversaire même s'il prend des punitions méritées pourvu qu'il fournisse un rendement supérieur et distribue des coups d'épaule. Imlach voit en lui un joueur qui aidera considérablement pour les parties en dehors de Québec.

Signalons que Burega ne pourra se rendre à Springfield vu que son passepart ne sera pas prêt en temps mais on le verra dimanche après-midi contre les Sénateurs d'Ottawa et opposé à son rival Butch Stahan.

Quant à Fred Hucul, cet athlète du Chicago, il pourra se joindre aux As dès samedi, car Ken Wharram sera en lice à Montréal contre le Canadien. Hucul, natif de Tubrose, Saskatchewan, le 4 décembre 1931, est un joueur d'utilité sans pareil, car il peut jouer à la défense et à l'avant. Il pèse 170 livres. Il a figuré pendant deux saisons avec le Chicago, en 1950-51 et en 1951-52. C'est un autre joueur qui a beaucoup de couleur et complétera un fameux duo de nouveaux joueurs ardents qui se feront craindre.

Festival au collège de St-Charles de Bellechasse

Dimanche, à 2 heures, le 24 janvier, si le temps le permet, les élèves de l'école Saint-Charles de Bellechasse présenteront leur festival annuel sous la présidence conjointe de M. le curé, M. le maire et le président de l aCommission scolaire.

Le programme comprend des numéros populaires, quelques attractions nouvelles, entre autres la fable de La Fontaine: "LE LIEVRE ET LA TORTUE".

Un prix de présence sera tiré au cours de l'après-midi.

Le Frère Directeur profite de l'occasion pour remercier les parents des élèves et les bienfaiteurs de la magnifique collaboration apportée à l'organisation en souscrivant généreusement.

Venez en foule encourager vos enfants. Cordiale bienvenue à tous.

Détroit blanchit le Canadien par 1-0; Prystai a compté

Montréal, (BUP). — Les Red Wings de Détroit ont augmenté leur avance en tête de la ligue Nationale, à deux parties et demie, soit par cinq points hier soir, lorsqu'ils ont blanchi les Canadiens de Montréal au compte de 1-0, devant une foule de 14,492 spectateurs, au Forum.

C'était le septième blanchissage de la saison pour le cerbère Terry Sawchuk qui a bloqué un total de 28 lancers, contre 32 pour Gerry McNeil, dans les filets du Canadien. Pour les Canadiens, c'était seulement leur seconde défaite sur leur glace en 23 parties cette saison, même s'ils ont eu une tenue lamentable sur la route. Ils ont fait une partie nulle avec les Bruins de Boston, et avaient perdu par 3-2 contre le Chicago, il y a sept semaines.

Metro Prystai fut le scoreur du Détroit, prenant McNeil en défaut sur un bas lancer arrière, d'environ 12 pieds, après 5.25 minutes de la dernière période, après avoir reçu des passes de Vic Stasluk et John Wilson.

McNeil ne put rien faire contre le lancer surprise de Prystai, mais auparavant, il avait été tout aussi brillant que Sawchuk, en repoussant tout assaut. Il fut retiré de ses filets dans la dernière minute et demie, comme la recrue Jean Béliveau, jouant sa meilleure partie dans la N. H. L. déclencha de formidables attaques qui faillirent se terminer par un but, au moins 10 fois.

Béliveau, le champion scoreur de la ligue du Québec pour les deux dernières saisons, jouait au centre de la meilleure ligne sur la glace durant cette joute. Le coach Dick Irvin avait placé sa fameuse recrue entre Dick Gamble, le prédécesseur de Béliveau comme meilleur scoreur dans la senior, et André Corriveau, le leader actuel dans la ligue professionnelle du Québec. Corriveau, qui appartient aux Braves de Valleyfield, jouait la première de six joutes d'essai avec les Canadiens.

La joute a semblé vouloir être très rude dès le début, alors que six punitions mineures étaient distribuées dans la première période, par l'arbitre Red Storey, dont quatre contre les Canadiens. Les deux dernières périodes furent cependant comparativement calmes, alors que seulement quatre autres punitions étaient données jusqu'à la fin.

PREMIERE PERIODE

Aucun point.

Punitions: St-Laurent 1.20, Lindsay 2.42, Johnson 8.32, Harvey 10.35, Mosdell 11.53, Fronovost 14.18.

Arrêts: McNeil 11, Sawchuk 8.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point.

Punitions: Richard 4.11, Wilson 9.51, Prystai 19.40.

Arrêts: McNeil 11, Sawchuk 9.

TROISIEME PERIODE

1—Détroit, Prystai (Stasuk, Wilson) 5.24

Punitions: Mosdell 2.53.

Arrêts: McNeil 11, Shawchuk 11.

Les Carabins en tête des meilleurs compteurs

	B.	A.	Pts
Gresnel, Car.	7	11	18
Hotte, Car.	6	8	14
Dagenais, Car.	6	5	11
Marchessault, Car.	6	5	11
Landry, Car.	1	7	8
Cassar TOR.	2	5	7
Lawson, Tor.	4	3	7
Raymond, Laval	2	3	5
Lagacé, Laval	3	2	5
Marceau, Laval	3	2	5
Houle, Laval	2	3	5
Stephen, Tor.	3	2	5
Akitt, Tor.	4	1	5
Baltzan, McGill	2	1	4
G. Hébert, Car.	2	2	4
Desrochers, Car.	2	2	4
Woods, Tor.	1	3	4

Réunion du Dog Derby international local

L'International Dog Sled Derby tiendra sa prochaine assemblée générale, vendredi le 22 janvier, au Château Frontenac, à 8 h. 30 p.m.

Tous les membres sont priés d'être présents à cette assemblée qui est très importante, car il sera discuté du parcours et des bourses qui seront attribuées au cours du prochain derby, qui se tiendra les 19, 20, 21 février.

Plusieurs autres questions seront à l'agenda. Il y aura aussi la présence des directeurs honoraires, à cette réunion.

Union St-Laurent

La direction de l'Union St-Laurent est heureuse d'annoncer que la première sortie costumée de la section féminine de la raquette coincidera avec les grandes manifestations du congrès international des raquetteurs qui cette année aura lieu à Montréal les 29, 30, 31 janvier prochain. Tous les membres et leurs amis désirant participer à cette convention pourront rencontrer les responsables au club, 113 rue Lavigueur, durant la soirée de ce soir 22 janvier alors que la section des sports rendra hommage à M. Albert Fiset en reconnaissance de ses services rendus depuis la fondation du groupement.

Stan Musial recevra $80,000. ou plus!

ST-LOUIS, (BUP) — Stan Musial, un des meilleurs frappeurs de la ligue Nationale, a signé hier un contrat pour 1954, pour un salaire d'au moins $80,000. Le voltigeur des Cardinaux de St-Louis, âgé de 33 ans, a déclaré qu'il était satisfait des termes de son contrat. "Je crois que ce contrat est très juste" a déclaré Musial "Je n'ai pas terminé en tête de la ligue. De fait, j'ai eu une saison ordinaire, avec une moyenne de .337 au bâton".

Sans révéler les termes de son contrat, Musial a déclaré qu'il n'avait subi aucune diminution de salaire. Il a ajouté qu'une clause de bonis, basé sur l'assistance, était incluse dans l'entente, mais qu'elle n'était qu'une "partie mineure" du salaire.

Importante joute régulière, ce soir, de la ligue Interuniversitaire au Colisée à 8 h. 30; Claude Roy sera de retour au jeu

C'est une tâche ardue qui incombe aux joueurs du Rouge et Or, de l'université Laval, dirigés par Jean-Paul Poulin, lorsqu'ils sauteront sur la glace du Colisée, ce soir à 8 h. 30, pour affronter les Carabins de l'Université de Montréal, sous la direction du réputé Arthur Therrien, dans une rencontre régulière de la ligue Sénior Interuniversitaire de hockey. Mais ce n'est pas une affaire impossible pour nos porte-couleurs que de triompher des Montréalais.

En effet, ces deux clubs en seront à leur troisième duel, cette saison et les joueurs de Laval n'ont pas encore remporté la victoire contre Montréal. Lors de la première joute à Montréal, le Rouge et Or s'était avoué vaincu au compte de 9 à 6, puis avant le congé des Fêtes, les représentants de l'Université de Montréal étaient venus à Québec, faire subir un second échec aux joueurs de Laval, par le compte de 2 à 1, mais seulement après 70 minutes de jeu.

Lors de ces deux rencontres, l'effectif joueur de défense et capitaine du Rouge et Or, Raymond Laroche, n'avait pu jouer, à cause d'une blessure à la cheville, mais ce soir, il fera certainement sentir sa présence chez les Montréalais, tout comme les Gérard "Butch" Houle, Robert Lajoie, Jules Hivon et Raymond Dufour, car ces joueurs savent bousculer l'adversaire et le mettre en échec et ils sauront donner une protection effective au cerbère Raynald Lavoie.

A l'avant, Jean-Paul Poulin alignera pour la première fois cette saison, Claude Roy, un excellent joueur d'aile droite, qui jouait avec le Rouge et Or, au cours des trois dernières saisons C'est un joueur très effectif et surtout qui est combattif à l'extrême. Roy formera un trio avec Marcel Carbonneau et Pierre Raymond. Le trio formé de Maurice Lagacé, André Marceau et Robert Lafrenière, le meilleur du club cette saison, demeurera intact, tandis que Poulin utilisera André Lavigne et Maurice Blake avec un troisième joueur qu'il choisira parmi Lorne Arsenault, Jean Giguère et Jacques Gaudreault.

Chez les visiteurs, les Bernard Quesnel, Claude Hotte, Claude Dagenais, Victor Marchessault, Claude Landry et autres tenteront de remporter leur sixième victoire consécutive, et Arthur Therrien, le pilote des Montréals, déclarait récemment qu'il avait une équipe pour ne pas perdre une joute cette saison, ce que commencent à croire les étudiants de l'Université du Mont-Royal.

Les joueurs du Rouge et Or se doivent de remporter la victoire, ce soir, pour mettre fin à la série de victoires des joueurs du Carabin de Montréal, et ainsi consolider leur position en deuxième place du circuit interuniversitaire et ensuite pour donner une victoire à leurs partisans locaux, qui iront les encourager ce soir au Colisée local, à 8 h. 30.

Championnat scolaire au curling au St-Pat's II

L'équipe No 1 du St. Patrick's High School s'est assurée le championnat scolaire de curling de notre ville hier après-midi en disposant de l'équipe No 1 de l'Académie par 13-11 dans une rencontre fort excitante.

Les jeunes Irlandais ont maintenant quatre victoires contre aucune défaite et sont assurés de terminer en première position, peu importe le résultat de la partie qu'ils joueront à l'Académie No 2 cet après-midi.

Cependant, les Académiciens promettent bien de venger leurs coéquipiers avant la fin du tournoi.

La partie d'hier entre les équipes No 1 de l'Académie et St. Pats ne manqua pas d'intérêt. En effet, les gagnants prirent une avance de 13-0 avant de voir les Académiciens répliquer avec 11 points consécutifs.

Dans les deux autres parties, l'Académie No 2 l'a emporté 10-6 sur le Quebec High School No 1, tandis que Quebec High School No 2 a disposé de St. Patrick's High School No 2 par 11-2.

Cet après-midi, au Quebec Winter Club, dans des parties sans importance, Quebec High No 1 rencontre St. Pats No 2; Académie No 1 rencontre Quebec High No 2.

	G.	P.	Moy.
St. Pat's No 1	4	0	.400
Académie No 1	2	2	.500
Quebec High No 1	2	2	.500
Quebec High No 2	2	2	.500
Académie No 2	2	2	.500
St. Pat's No 2	0	4	.000

Victoria blanchit Lévis, 2-0 et Frontenac bat Montmagny 9 à 4

(Par L.-A. FRENETTE)

Deux rencontres chaudement disputées ont été présentées hier soir au Colisée et le Victoria est sorti vainqueur en blanchissant le Lévis pendant que le Frontenac "B" fournissait son meilleur rendement pour vaincre les solides Canadiens de Montmagny au compte de 9 à 4. Il y eut plusieurs vedettes individuelles et les deux joutes furent marquées d'incidents de toutes sortes.

Les compteurs du Victoria furent Lucien "Baloune" Guérard et Vaillancourt qui assurèrent ainsi une belle victoire au gnote Grégoire Renauld qui tente de placer son équipe dans les éliminatoires cherchant à quitter pour cela la dernière position. Depuis plus de quinze jours, le Victoria n'a pas subi la défaite, battant même les meneurs de la ligue.

Une bagarre éclata une fois la sirène ayant annoncé la fin de la joute. les arbitres René Langevin et Lucien Maheux ont sévi alors, imposant six majeures et quatre punitions de match. Il y eut tellement d'excitation après le son de cloche que l'on sembla perdre la tête et les dirigeants du Lévis, le président Philippe Roy et le gérant d'affaires Roger McNeil, nous ont déclaré qu'ils demanderaient le rejet immédiat des arbitres pour s'être attaqué aux joueurs Lévisiens, Samson et Dionne. Le capitaine Samson se fit casser trois dents dans l'échauffourée avec les arbitres qi tentèrent par tous les moyens de pacifier les joueurs dans des mêlées indescriptibles.

Le Frontenac y a été rondement, imposant le cuisant échec au Montmagny qui fut déjoué neuf fois. Gaétan Désy et Fernand Lemay récoltèrent chacun deux buts et fournirent deux aides La victoire fut définitivement assurée à la deuxième session alors que les joueurs de Jean-Paul Poulin brisèrent l'égalité de 2 é 2 avec quatre points avant d'en ajouter trois autres à la dernière période contre deux par le Canadien C'est Robert St-Laurent, un tout jeune joueur qui garda les filets du Frontenac car Jacques Gaignery se blessa à la pratique recevant le disque en plein front.

PREMIERE PARTIE

Arbitres: Lucien Maheux et René Langevin.

Première période

1—Victoria: Guérard 7.10

Punitions: Pichette 3, Vézina, Dionne, Beaulieu.

Deuxième période

2—Victoria: Vaillancourt 19.59

Punitions: Ratté, Dionne, Bédard, Roy, Lord.

Troisième période

Aucun but.

Punitions: Gravel, Roy, mineures, majeures, punitions de partie; Bédard, Samson, majeures et punitions de partie; Poirier, majeure et punition de partie; Ouellet, majeure; Ducharme, majeure; Beaulieu, majeure et punition de partie; Poirier, punition de partie.

DEUXIEME PARTIE

Arbitres: A.-L. Leclerc et M. Dorion.

Première période

1—Frontenac: Martin, Lemay, Désy 6.51

2—Montmagny: Trudeau, Boulanger 9.55

3—Frontenac: Désy, Lagacé, Hunesault 10.36

4—Montmagny: Trudeau, Langlois, Allaire 13.52

Punitions: Picard, Martin, Allaire.

Deuxième période

5—Frontenac: Désy, Lemay, Lagacé 2.10

6—Frontenac: Rousseau, Villemure 2.29

7—Frontenac: Lemay, Désy, Lagacé 9.52

8—Frontenac: Rioux, Prémont, Fortin 19.45

Punitions: Prémont, Normand.

Troisième période

9—Frontenac: Picard 5.11

10—Frontenac: Villemure, Rousseau 9.44

11—Montmagny: Trudeau, Boulanger, Langlois 14.44

12—Frontenac: Lemay, Martin 15.14

13—Montmagny: Trudeau, Vallière 16.37

Punitions: Tardif, Martin 2, Trudeau, Prémont, Picard, Mignesult, Villemure, majeure; Allaire, majeure.

Résultat aux échecs

Les tournois pour le championnat de la ville de Québec ont commencé mercredi soir dernier à la salle des Chevaliers de Colomb. Voici les résultats de la première ronde:

Majeur: Jobin 0, Gallagher 1; Renard 0, Beaulieu 1; Therrien 0, Schrott 1; Giroux 1, Lesage 0.

Mineur: Belleau 1-2, Beaupré 1-2; Girard 1, Van Egmond 0; Lévesque 1, Chabot 0; Mélançon 0d, Burns 1d; Alain-Bigonesse, ajourné.

Réserve: Migneron 0, Roberge 1; Paré 1, Wright 0; DeCelles 1, O'Neil 0; Dionne 0, Casault 1.

Léo Jonathan entend écraser Robert à la Tour, ce soir; Cortez, Moquin, Reyes

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE

Détroit 1, Canadien 0
Boston 3, Chicago 2

Ligue du QUEBEC

Sherbrooke 3, Chicoutimi 4

Association JUNIOR B

Lévis 0, Victoria 2
Montmagny 4, Frontenac 9
Grand'Mère 4, Shawinigan 3

Ligue des MARITIMES

Sydney 5, Charlottetown 4

Ligue de la BEAUCE

Ste-Marie 4, Vallée-Jonction 1

AUJOURD'HUI

Ligue JUNIOR A du Québec

Canadiens à Jonquière

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

U. de Montréal à U. Laval
U. McGill à U. de Toronto

Ligue de la BEAUCE

St-Georges à Ste-Marie

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	44	25	11	8	119	78	58
Canadiens	45	24	16	5	132	93	53
Toronto	42	22	12	8	94	71	52
Boston	44	18	20	6	109	121	42
New-York	45	17	22	6	102	130	40
Chicago	46	8	33	5	87	153	21

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	46	26	14	6	176	131	58
Cleveland	46	28	18	0	178	141	56
Hershey	44	20	22	2	149	152	42
Pittsburgh	43	16	21	4	133	130	40
Syracuse	45	17	25	3	121	158	37
Providence	46	17	26	3	118	172	37

Ligue de HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	43	22	16	5	145	124	49
Chicoutimi	44	22	17	5	153	134	49
Sherbrooke	44	21	18	5	150	137	47
Valleyfield	46	22	22	2	140	153	46
Ottawa	43	20	19	4	124	112	44
Québec	45	17	22	6	123	134	40
Springfield	47	16	26	5	121	172	37

Ligue JUNIOR "A" du Québec

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	33	30	2	1	226	59	61
Frontenac	33	18	12	3	134	104	39
Trois-Rivières	36	16	19	1	149	143	33
Royal	37	8	27	2	96	181	18
Jonquière	37	7	30	0	98	260	14

Ligue JUNIOR "A" de l'Ontario

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St. Catharines	35	22	12	1	190	135	45
Marlboros	33	21	9	3	131	87	45
St. Michael's	34	19	13	2	154	118	40
Kitchener	32	15	13	4	127	119	34
Barrie	36	16	19	1	165	172	33
Hamilton	34	14	17	3	104	131	31
Galt	33	14	18	1	119	141	29
Guelph	34	13	21	0	155	172	26

Association JUNIOR B

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	Moy.
Montmagny	23	16	4	3	136	44	35	.670
Shawinigan	20	13	5	2	121	42	28	.700
Frontenac	22	13	6	3	106	74	29	.659
Grand'Mère	20	8	9	3	74	78	19	.475
Lévis	20	7	13	0	67	101	14	.350
As	22	5	12	5	59	96	15	.340
Victoria	20	5	12	3	67	96	13	.325

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	5	5	0	0	35	16	10
Laval	5	2	3	0	16	20	4
Toronto	5	2	4	0	17	34	2
McGill	2	1	1	0	8	6	2

Ligue de BEAUCE ENR.

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ste-Marie	10	7	2	1	45	27	15
Vallée-Jonction	10	4	5	1	36	41	9
St-Georges	10	3	7	0	35	48	6

Ligue MAJEURE des Maritimes

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Halifax	53	29	21	3	235	185	61
Sydney	53	27	24	2	175	179	56
Glace Bay	54	25	28	1	205	226	51
Charlottetown	52	22	30	0	206	286	44

NATCHO REYES

C'est ce soir, que les fervents de bons programmes de lutte auront une belle opportunité de passer une agréable soirée alors que la Tour présentera son deuxième programme de l'année avec les principales vedettes de l'heure dans le monde des gladiateurs. Une finale qui promet est sans contredit celle qui opposera Yvon Robert à Don Leo Jonathan. On connait la rivalité qui existe entre ces deux colosses et si l'exchampion mondial Robert a pour lui la science, la ruse et l'expérience de l'arène il faut dire qu'il aura à faire face à un jeune colosse qui n'a jamais reculé devant rien et qui a toujours failli déclencher une émeute à chacune de ses apparitions dans la vieille capitale.

Jonathan a qualifié Robert de "p'tit vieux" à maintes reprises et c'est ce qui a semblé piquer au vif l'ex-champion. On peut donc s'attendre à beaucoup d'action de part et d'autre d'autant un match sensationnel.

Larry Moquin, en semi-finale, luttera contre Manuel Cortez. Ce sera de la lutte scientifique et un combat au cours duquel s'entremêlent le genre rude sans être brutal et la ruse digne de véritables champions. On admettra que le fait d'opposer Cortez à Moquin servira de magnifique occasion de régler une fois pour toute la question de suprématie entre les deux hommes.

En spécial, un véritable Indien du nom de Natcho Reyes, un nouveau-venu dont on dit qu'il est excessivement brutal, sera opposé au brillant Billy Strack qui réussissait la semaine dernière à créer une aussi favorable impression auprès des amateurs de la ville et du district. Puis une préliminaire nous ramènera le populaire Georges Cagney que l'on opposera cette fois à l'inimitable Al Tucker.

Amateurs de lutte, le tout est pour ce soir à 8 heures 30 et point n'est besoin de vous dire qu'il est de votre propre intérêt de vous assurer au plus tôt d'un bon billet vu la demande sans cesse prononcée pour l'obtention de bons sièges.

LUTTE A LA TOUR
CE SOIR, 8 hres 30
Finale 2 de 3
JONATHAN vs ROBERT
Semi-finale
MOQUIN vs CORTEZ
2 autres combats 2
ADMISSION: $1.00 — $1.25 — $1.50
(toute taxe incluse)
Réservations: Tél.: 2-4818

COLISEE
CE SOIR 8h. 30
LIGUE SENIOR INTERUNIVERSITAIRE
Carabins de Montréal vs Rouge et Or de Laval
HOCKEY
ADMISSION:
Sièges réservés: 1.05 — Générale: adultes, .80 - enfants, .25

COLISEE
— Ligue Jr "A" Provinciale —
SAMEDI, 8h. 30 P.M.
★ TR.-RIVIERES ★
Trois-Rivières
— vs —
★ FRONTENAC ★
BILLETS de SAISON dans DEPOTS jusqu'à 1h. SAMEDI. Autres billets RESERVES disponibles en vente dans les DEPOTS ainsi qu'au COLISEE.

COLISEE
— Ligue de hockey du Québec —
DIMANCHE, 2h. 45 P.M.
★ Sénateurs ★
d'Ottawa
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
Billets de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 7h. SAMEDI. Autres billets réservés (aujourd'hui et demain.

Aux Loisirs Limoilou

Comme par les années passées, les Loisirs Limoilou ont organisé une excursion de ski au Centre de Ski de Thetford-Mines pour dimanche le 31 janvier 1954. Les places étant limitées, on invite les intéressés à s'adresser le plus tôt possible en téléphonant à Jacques Bouchard à 4.7236 ou Raymond Massicotte à 4-2152.

Les Bruins ont vaincu les Hawks par 3 à 2

Indianapolis — (BUP). — Les Bruins de Boston ont infligé aux Black Hawks de Chicago, leur huitième défaite consécutive hier soir, par 3-2, pour ainsi reprendre seuls la quatrième position de la ligue Nationale, une partie en avant des Rangers de New-York.

C'était la septième victoire du Boston en neuf joutes contre le Chicago cette saison, ayant annulé dans les deux autres joutes. Hier soir, 5,000 spectateurs ont assisté à cette rencontre sur une patinoire neutre, à Indianapolis. La joute fut disputée à cet endroit comme les Black Hawks tentaient de décider si l'assistance justifierait un club club ferme à cet endroit l'année prochaine.

Le vétéran Joe Klukay fut l'homme-clef pour les Bruins, comptant deux buts, son second but, sur le retour d'un lancer de Dave Creighton, qui dévia sur le bâton d'Ali Rollins, étant le but victorieux.

Boston eut le contrôle parfait de la joute après que la recrue Ray Gariepy eut compté son premier but de la ligue Nationale, alors qu'il ne restait qu'une minute et six secondes dans la première période.

C'était la 33e défaite du Chicago, en 46 joutes à date.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Gariepy 18.54

Punitions: Hucul 35.0, Klukay 8.06, Godfrey 13.05, Geo 15.33.

Arrêts: Rollins 10, Henry 8.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point.

Punitions: Gardner 6.15, Hucul 9.41, Klukay 9.41, Gardner 18.25, Zeidel 18.25.

Arrêts: Rollins 13, Henry 10.

TROISIEME PERIODE

2—Boston, Klukay (Martin) 1.06

3—Chicago, Conture (Gadsby) 2.45

4—Chicago, Peters 5.00

5—Boston, Klukay (Creighton) 5.58

Punitions: Aucune.

Arrêts: Rollins 9, Henry 7.

Votre marchand Oldsmobile est fier de présenter
L'OLDSMOBILE
"Rocket"
qui détient le record mondial
LA VOITURE DE DEMAIN

Maintenant en montre
Albert Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec, P.Q. Tél.: 2-8264

TERRY ET LES PIRATES 4770 par Georges Wunder

Dans le British Consols

L'équipe représentant le district du Lac-St-Jean et dirigée par le skip W.-R. Tracy est le point de mire des curleurs dans le grand tournoi provincial disputé en notre ville cette semaine pour l'obtention du trophée "British Consols" et le droit de participer au championnat canadien à Edmonton. Ce club d'Arvida a maintenant quatre gains sans échec. Le tournoi se continue aujourd'hui. Hier, Arvida eut raison de A.-F. Muth, du Victoria de notre ville, lui imposant son premier échec et obligeant les représentants locaux à détenir le troisième rang sur un pied d'égalité avec deux autres équipes, Baie-Comeau et St-Jean d'Iberville.

East-Malartic, du skip W. Leavoy, n'a pas encore remporté une ronde du tournoi, tandis que le Montreal Caledonia et Baie-Comeau ont respectivement une et deux victoires. Il est donc probable que le vainqueur de cette compétition soit connu dès ce soir, après que l'on aura complété les cinquième, sixième et septième rondes du tournoi. On sait que l'équipe qui remportera les honneurs représentera la province de Québec à la finale pour le championnat canadien devant être disputée à Edmonton, en février prochain.

Le "rink" d'Arvida conserve donc une moyenne intacte de 1.000, tandis que Windsor-Mills, du skip E.-R. McLenehan, vient au second rang avec 750 de moyenne réussie avec trois gains contre un seul échec. Viennent ensuite, sur un pied d'égalité, Québec (A.-F. Muth), Baie-Comeau (R. Kirkpatrick), et St-Jean (Pat Ross), avec une moyenne de .666.

Les représentants de la ville de Québec ont partagé, hier, les honneurs, après avoir remporté une première victoire à l'ouverture, mercredi. Ainsi, dans l'après-midi d'hier, Arvida a fait subir un revers de 11-5 à l'équipe d'A.-F. Muth, mais ce dernier a pris sa revanche dans la soirée en battant le Trois-Rivières de C.-F. Walker, par 13-8. Aujourd'hui, le Victoria s'attaquera au Ville Mont-Royal de F.-H. Gregeen, au St-Jean d'Iberville, de Pat Ross, et finalement, en soirée, au Baie-Comeau, de Kirkpatrick. Ces trois rencontres auront lieu successivement au Victoria Curling Club, au Quebec Curling Club et au Club Jacques-Cartier.

Les officiers du tournoi ont annoncé, hier, un changement dans la compilation des points, vu le retrait du club de Buckingham. Pour tout club ayant eu à rencontrer cette équipe une fois dans le tournoi, on n'accordera pas de victoire par défaut et l'on ne comptera pas la partie qui devait être disputée avec cet adversaire, établissant ainsi une moyenne juste pour tous.

Les curleurs qui participent au tournoi ont été reçus à un cocktail, hier midi, au Château Frontenac, les officiers du bonspiel étant les hôtes pour la circonstance.

RESULTATS D'HIER

Troisième ronde

Arvida (Tracy) 11 Victoria (Muth) 5.
Ville Mont-Royal (Gregeen) 6, Saint-Jean (Ooss) 15.
Montreal Caledonia (Isaac) 13, East-Malartic (Leavoy) 12.
Trois-Rivières (Walker) 10, Windsor-Mills (McLenehan) 11.
Buckingham (nul) vs Baie-Comeau (nul).

Quatrième ronde

St-Jean (Ross) 11, Arvida (Tracy) 13
Baie-Comeau (Kirkpatrick) 8, Windsor Mills (McLenehan) 17.
Victoria (Muth) 13, Trois-Rivières (Walker) 8.
East-Malartic (Leavoy) 7, Ville Mont-Royal (Gregeen) 8.
Montreal Caledonia (Isaac) nul, Buckingham (nul).

AUJOURD'HUI

Cinquième ronde — 9 h. 30 a.m.

Arvida (Tracy) vs Baie-Comeau (Kirkpatrick).
Windsor-Mills McLenehan) (vs Montreal Caledonia Isaac).
Ville Mont-Royal (Gregeen) vs Victoria (Muth).
Trois-Rivières Walker) vs St-Jean (Pat Ross).
Buckingham (retiré) vs East-Malartic (Leavoy).

Sixième ronde — 2 h. 30 p.m.

East-Malartic (Leavoy) vs Arvida (Tracy).
Baie-Comeau (Kirkpatrick) vs Ville-Mont-Royal (Gregeen).
Windsor-Mills (McLenehan) vs Buckingham (retiré).
Victoria (Muth) vs St-Jean (Ross).
Montreal Caledonia (Isaac) vs Trois-Rivières (Walker).

Septième ronde — 8 h. 30 p.m.

Arvida (Tracy) vs Montreal Caledonia (Isaac).
St-Jean (Ross) vs East-Malartic (Leavoy).
Victoria (Muth) vs Baie-Comeau (Kirkpatrick).
Ville Mont-Royal (Gregeen) vs Windsor-Mills (McLenehan).
Trois-Rivières (Walker) vs Buckingham (retiré).

Voici maintenant le classement des équipes tel qu'il se présente à la suite des quatre premières rondes :

	G.	P.	Moy.
1—Arvida (Tracy)	4	0	1.000
2—Windsor M. (McLenehan)	3	1	.750
3—Victoria (Muth)	2	1	.666
3—B.-Comeau (Kirkpatrick)	2	1	.666
3—St-Jean (Pat Ross)	2	1	.666
6—Mtl Caledonia (Isaac)	1	2	.333
7—Ville Mt-Royal (Gregeen)	1	3	.250
7—Trois-Rivières (Walker)	1	3	.250
9—East-Malartic (Leavoy)	0	4	.000

Président

● M. Paul Chaput, un sportif bien connu, présidera le 41e Bonspiel international de Québec au curling qui se déroulera du 24 au 30 janvier sur les glaces des clubs de curling du district, Québec, Victoria, Jacques-Cartier, Quebec Winter Club et Etchemin.

Rouge et Or premier au ballon-panier

Le Rouge & Or de l'université Laval est passé seul en tête de la ligue Senior de ballon-panier hier en disposant du Séminaire par 65-52. Grâce à cette victoire, le Rouge & Or a deux points de plus que le Limoilou dans le classement avec un total de douze tandis que le Séminaire demeure en troisième place avec six points.

Emilien Rochette s'est signalé pour les vainqueurs avec 24 points. Richard Drouin en a réussi onze, Clément Massicotte dix et Raymond Lemaire, neuf. Pierre Lagacé fut le meilleur compteur du Séminaire avec 19 points. Son coéquipier Thomas de Koninck en compta 12, Marc Boucher en réussit dix ainsi que Jacques Papillon.

Tournois juniors et juvéniles de badminton au Winter, 23, 24

Tout est prêt au Québec Winter Club pour recevoir les jeunes joueurs de badminton de Québec et du district, qui se disputeront les championnats en simple masculin, simple féminin, double masculin, double féminin, dans les classes juniors et juvéniles samedi et dimanche.

Cette compétition sera un succès colonial, car les organisateurs ont reçus 125 inscriptions, ce qui sera très intéressant pour les participants.

Ces tournois qui sont un événement annuel attirent des foules considérables.

Samedi matin à 10 heure sera joué le simple féminin junior et dans l'après-midi sera joué les simples et doubles de la caisse juvénille.

Dimanche matin à 10 heure sera joué le simple masculin junior et dans l'après-midi l'on jouera les doubles.

De magnifiques trophés et cadeaux seront distribués aux vainqueurs. On invite les amateurs à venir encourager les jeunes espoirs de la raquette qui malgré leur jeune âge pourront fournir du jeu très intéressant.

Léger aide Chicoutimi à vaincre Sherbrooke, 4 à 3

Chicoutimi — (DNC) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont triomphé hier des Saints de Sherbrooke au compte de 4 à 3. Le but vainqueur fut enregistré par le roux Germain Léger qui remplaçait matius Groleau au centre. La partie fut intéressante et les 3,000 amateurs présents furent tenus continuellement sur le qui vive....

Le première période fut fertile en buts assez étranges et le premier de la joute vint d'un lancer d'une quarantaine de pieds du joueur de défense Jack Bownass. Le disque rebondit devant Hughes et lui passa entre les deux jambes. Locas remit aux visiteurs cependant la monnaie de leur pièce trente secondes plus tard alors que les Saguenéens attaquaient en masse. Locas avec deux Sherbrookois qui le bousculèrent lança de revers alors qu'il était agenouillé. Perreault et Lamirande furent punis à moins de deux minutes d'intervalle et Podolsky redonna l'avantage aux visiteurs 2 à 1. Une erreur des juges de lignes alors que Stankiewicz était hors jeu par six pieds à la ligne bleue, fa'llit résulter en un but pour les visiteurs, heureusement, Hughes accomplit le grand écart pour bloquer.

White, Buchanan et Locas furent très menaçants à la 18ème minute et un lancer de Buchanan frappa même le poteau, mais leurs remplaçants Léger et Perreault se chargèrent d'égaliser le compte 2 à 2. Après un "icing", Léger, sur la mise au jeu, lança sur Cotnoir, le disque rebondit à l'avant et Perreault golfa dans le filet.

A le deuxième reprise, les Saints batailllèrent ferme et Hughes dut faire du splendide travail pour bloquer deux durs coups de Bownass. Claude dirigea un de ses boulets vers Cotnoir, un Sherbrookois l'arrêta à moitié et Tkachuk ne perdit pas un instant pour s'en saisir et compter le troisième but des Saguenéens. Buchanan, quelques minutes après accomplit une montée sensationnelle et Cotnoir fut merveilleux en arrêtant son lancer de près. Léger mit son bâton sur un slap shot, sur la rondelle qui bondit dans le filet après être passée entre une dem' douzaine de jambes. Les Saguenéens se sentant forts de leur avance de 4 à 2, s'appliquèrent à contenir les attaques de leurs rivaux et de la 15ème à la dernière minute de cette deuxième période le jeu fut très mêlé.

La troisième période présenta moins d'action que les précédentes même si les deux clubs firent de très fréquentes montées en territoire ennemi. Alors que les Saints contre-attaquaient, l'arbitre Corriveau siffla un hors jeu douteux aux dépens des visiteurs et Dubé insulta l'arbitre qui lui colla un dix minutes de mauvaise conduite. Les Saints par la suite ne purent réussir d'attaques dangereuses. Sur des échappées, Lou Smrke et Tkachuk lancèrent sur le poteau. Désespérés, les visiteurs donnèrent un grand coup et profitèrent de la nonchalance d'un bloqueur local pour compter par l'entremise d'Arbour à 18.52. Jack Forbes retira son gardien de buts à la 19ème minute et ce fut peine perdue pour lui. Comme retentissait le son de la sirène mettant fin à la joute Moore, qui tentait de compter dans un filet ouvert fut durement bousculé par Podolsky et une petite escarmouche s'ensuivit qui n'eut pas cependant de conséquences graves.

Les deux cerbères donnèrent un bon spectacle, Hughes bloquant 28 lancers et Cotnoir, 27.

Furent plus particulièrement brillants pour les gagnants, Gerry Glaude, Tkatchuk et Locas. Chez les perdants, Bownass et Irving furent combattifs à l'extrême et furent des plus utiles.

PREMIERE PERIODE

1—Sherbrooke, Bownass 1.20
2—Chicoutimi, Locas (Buchanan, White) 1.50
2—Sherbrooke, Podolsky (Irving, Bruneteau) 13.56
4—Chicoutimi, Perreault (Léger, Lou Smrke) 19.39
Punt: Perreault 11.50, Lamirande 13.40

DEUXIEME PERIODE

5—Chicoutimi, Tkachuk 8.26
6—Chicoutimi, Léger (Roy, Perreault) 12.32
Punt: Roy, Paisnar 2.45, Arbour 4.27.

TROISIEME PERIODE

7—Sherbrooke, Arbour 18.52
Punt: Dubé, 10 min. mauv. cond. 13.14

Eddie Mathews a signé

MILWAUKEE, (BUP). — Eddie Mathews, qui a terminé la saison en tête des frappeurs de circuit dans la ligue National en 1953, a signé hier un contrat d'un an avec les Braves de Milwaukee, après une brève conférence avec les officiels du club.

Ni Mathews ni les représentants du club n'ont voulu dévoiler les termes du contrat, mais on sait qu'il a reçu une assez bonne augmentation sur son salaire de l'an dernier.

Message du cardinal Léger aux raquetteurs

Montréal, 22 (Spéciale) —Tous les raquetteurs de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre apprendront avec plaisir que Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a accepté d'adresser un message de bienvenue, lors de la messe du 31 janvier, en l'église Notre-Dame, à l'occasion du congrès international des raquetteurs, a annoncé M. Raoul Charbonneau, président général du comité exécutif du prochain congrès, qui se déroulera à Montréal, les 29, 30 et 31 janvier prochain.

M. Charbonneau a tenu à signaler le fait que Me Marc Lacoste, C.R., 1er président et conseiller juridique du comité exécutif du congrès international, avait fait des démarches à l'Archevêché, pour intéresser le Cardinal Léger, au mouvement des raquetteurs.

M. Charbonneau, qui occupe également le poste de président du club de raquetteurs "eL Laurier Inc", A.S.A., a également révélé que le R. P. Jean-René Goulet, c. s.v., de l'externat classique d'Outremont chantera la messe pour les raquetteurs, le 31. Incidemment le R. P. Goulet est un grand ami des raquetteurs, puisqu'il fut la première mascotte du club "Le Laurier Inc". Les chants de la messe seront exécutés par la chorale de la paroisse Notre-Dame, sous la direction de M. M. Legault.

Avant la messe, les raquetteurs marcheront au son de la musique dans une magnifique parade d'église.

Epreuve remise

KITZBUEHEL, (BUP). — L'ouverture de la troisième semaine internationale du ski a été remise hier, à cause de la pluie et de la condition extrêmement dangereuse des pistes de descente.

Le slalom géant pour hommes et dames, qui était cédulé pour hier, a donc été remis à aujourd'hui, si toutefois les conditions le permettent.

PETIT SPORT — Par Rouson

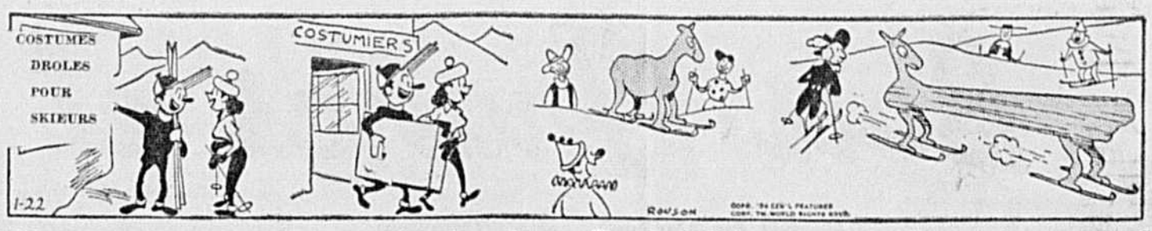

L'équipe canadienne de hockey en route pour l'Europe

TORONTO. — (BUP). — Les Lyndhursts d'East York, qui sont partis hier pour l'Europe, afin de représenter le Canada aux championnats mondiaux de hockey amateur, ont bon espoir de remporter le titre.

Le coach George Currie a déclaré que le club transportait une quantité spéciale de vaseline, à la demande de la C.A.H.A. Les Lyndhursts joueront une série de joutes d'exhibition avant le championnat, à Stockholm. Comme la plupart des joutes seront disputées sur des patinoires ouvertes, la vaseline empêchera les morsures du froid et du vent.

Le club a tenu sa dernière pratique hier. On a fait que du patinage, à cause des inoculations données aux joueurs, pour leur voyage continental. "Nous quitterons New-York samedi matin" a déclaré Currie. "Nous jouerons une partie à Paris samedi prochain, et nous tiendrons une pratique à cet endroit, vendredi. Nous voyagerons sur le Queen Mary, et pour se tenir en condition durant la traversée, les joueurs pratiqueront le basketball.

Currie emploiera 16 joueurs durant la tournée, deux cerbères, quatre joueurs de défense et 10 avants. Le coach a déclaré qu'il n'était nullement inquiété par les équipes européennes. Il a aussi prédit que le Canada conservera le titre mondial.

Curie croit que la Suède possède la meilleure équipe continentale, avec la Tchécoslovaquie et la Suisse ensuite. Il ne croit pas que les Russes participent au tournoi mondial.

L'équipe a adopté le jeu européen durant les dernières semaines, et Currie ne croit pas avoir de difficulté avec les officiels là-bas. "Nous avons été critiqués pour avoir joué trop proprement, mais si nous ne sommes pas assez rudes là-bas, nous n'aurons pas de difficulté à changer de jeu". Les Lyndhursts ont remporté 23 victoires cette saison, ont perdu huit fois et ont annulé deux fois.

Aréna de St-Damien

Le club de hockey de St-Damien recevra dimanche prochain la visite du club Charlesbour int. B. et mardi prochain le club Frampton.

Le St-Damien n'a connu que deux défaites depuis ses dernières douze parties. Il est de plus en plus question que le club Ste-Claire rencontre le St-Damien dans une série de 3 dans 5 pour un enjeu.

Le deuxième club de St-Damien lance un défi aux clubs suivants: St-Charles, St-Charles, St-Gervais, St-Lazare et Pintendre.

Pour toute information, Roland Nadeau 8 8 2 St-Damien.

Church à Chicago

CHICAGO, (BUP). — Les Cubs de Chicago ont signé hier le vétéran lanceur Bubba Church, qui joue actuellement dans la ligue d'hiver du Vénézuela. Church avait joué pour Philadelphie et Cincinnati, avant de passer aux Cub la saison dernière.

Church, 28 ans, a remporté qu tre de ses cinq premières partu lancées avec les Cubs, et il a suite terminé la saison avec se victoires et huit défaites. Il a co servé une moyenne de points n rités de 4.23.

un réel marché !

65c et 5 capsules

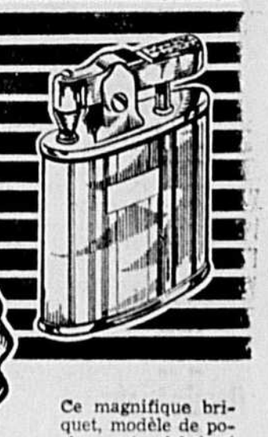

Ce magnifique briquet, modèle de poche est fabriqué solidement de métal dur et résistant. D'un fini chromé vous apprécierez certainement sa haute qualité.

Dans toutes les occasions goûtez à nos délicieuses liqueurs : cream soda, iron brew, dry ginger ale, fruit punch, fraise, cidre champagne, grape soda et orange.

L'échange de ces capsules contre des briquets se fait à nos bureaux: ou par la poste en ajoutant 0.05 pour les frais.

EMBOUTEILLAGE de QUEBEC Enr.
633, ST-VALLIER-OUEST — QUEBEC, P.Q.

NOUS QUITTONS LES LIEUX

GRANDE VENTE

A PRIX DE SACRIFICE

Delisle Sport

42, Côte du Palais
Tél. : 3-5513

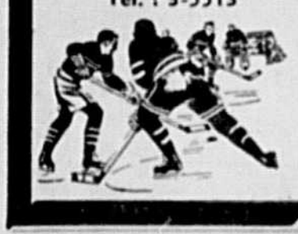

ELLE A LES TRANCHANTS LES PLUS VIFS ET LES PLUS DOUX

la lame Bleue Gillette

Se vend plus que tout autre lame parce qu'elle assure une satisfaction sans égale

● Pour vous raser avec le maximum de satisfaction, employez la lame Bleue Gillette. Il suffit de quelques légers mouvements du rasoir pour vous défaire de votre barbe et avoir le visage doux comme du satin.

Pour plus de commodité, achetez vos lames Bleues Gillette dans le porte-lames grâce auquel vous changez la lame en un clin d'oeil et qui est muni d'un compartiment où l'on dispose de ses vieilles lames.

20 lames pour $1.00 • 10 pour 50c dans les PORTE-LAMES Gillette PERFECTIONNES
Paquet ordinaire de 5 lames: 25c

Employez la lame Bleue Gillette aux tranchants extra-vifs!

une carrière de CHEF au service du Canada !

Les relations internationales restent tendues. C'est pourquoi le Canada se tient sur ses gardes. C'est pourquoi l'Armée canadienne se modernise sans cesse et agrandit ses cadres.

Le soldat canadien est bien payé, et ses tâches techniques le préparent à des promotions et à des augmentations de solde. L'Armée s'efforce surtout de former des chefs.

Prenons par exemple le cas du sergent Elie Joseph Bédard, du 1er Régiment de Génie de Campagne. Sapeur du "Génie", il doit s'y connaître en construction et en démolition, en déminage et en travaux techniques de toutes sortes.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — *et gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

SGT ELIE JOSEPH BÉDARD

Né en 1919 à St-George, au Manitoba, le sergent Elie Joseph Bédard a fait ses études dans cette même province. Enrôlé en 1940, il fut transféré outre-mer en mars 1941. L'année suivante il passa dans l'infanterie et fut blessé alors qu'il servait dans le Lake Superior Regiment. Rentré dans la vie civile au Canada en 1945, il s'engagea de nouveau dans l'Armée canadienne en 1949. Il fait actuellement partie du 1er Régiment de Génie de Campagne, unité de formation récente. Le sergent Bédard est résolument engagé dans une vraie carrière de chef, au service de son pays.

Ecoutez "TAMBOUR BATTANT" les mardis et jeudis soir, de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3 côte de la Citadelle, QUEBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wellis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

ASS-34F

Bois-Francs et Cantons de l'Est

Danville

DANVILLE, (DNC). — Un citoyen bien connu de Danville, M. Gérard Châgnon, faillit être brûlé vif, dans l'incendie de l'hôtel Château, de la rue St-Denis. Trois personnes ont péri et plusieurs ont été blessés, M. Châgnon a dû sauter dans la rue, par une fenetre du second étage. il a été transporté à l'hôpital St-Luc; on dit que son état est grave.

—Trois échevins de Shipton sont réélus par acclamation, ce sont : MM. Howard Lodge, Zoël Parenteau et Louis Ratté. Félicitations aux nouveaux élus.

—Mlle Danielle Langlais est retournée au Collège des Ursulines, à Québec, après avoir passé ses vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Louis Langlais.

—M. et Mme Valmont Rioux, de St-Fabien de Rimouski, en promenade chez M. et Mme Alphonse Rioux, récemment arrivés à Danville.

Nominations ecclésiastiques

Nicolet. — (DNC) — Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, vient de rendre publique les différentes nominations suivantes dans le diocèse de Nicolet.

M. l'abbé Gérard Chartier, L. Th., curé de St-Edmond a été nommé directeur spirituel au Grand Séminaire de Nicolet en remplacement de M. l'abbé Antonio Bettez qui prend sa retraite.

M. l'abbé Maurice Côté, vicaire à St-David, a été nommé curé de St-Edmond.

M. l'abbé Théophile Côté, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Nicolet a été nommé vicaire à Warwick.

M. l'abbé Jean-Paul Rondeau a été nommé assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu.

M. l'abbé Ambroise Houle est attaché à l'Evêché.

M. l'abbé André St-Cyr est assigné au Petit Séminaire de Nicolet.

Election municipale en la ville de Nicolet

Nicolet. — (DNC) — La mise en nomination pour l'élection de trois échevins pour la ville de Nicolet aura lieu lundi, le 25 janvier courant entre midi et 2 heures, p.m., en la salle de l'hôtel de ville, de cette ville.

Résultats des élections municipales à Nicolet

Nicolet. — (DNC) — Jeudi, le 14 janvier courant avait lieu en la salle de l'hôtel de ville de Nicolet, la mise en nomination des candidats pour l'élection municipale des paroisses St-Jean-Baptiste de Nicolet et de NicoletSud.

Pour la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, MM. Roméo Nourry et René Chamberland furent réélus par acclamation alors que M. Joschim Proulx fut élu par acclamation en remplacement de M. Chs-Ed. Proulx, qui s'est retiré de l'arène municipale.

M. l'avocat Armand Proulx, greffier de cette municipalité agissait comme président de l'élection et M. Joachim Proulx, comme secrétaire.

Le conseil de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet est maintenant composé de M. Ovila Duval, maire et de MM. Oswald Pinard, Yves Proulx, Alcide Provencher, Roméo Nourry, René Chamberland et Joachim Proulx.

Pour la paroisse de Nicolet-sud, MM. Rolland Belcourt a été réélu par acclamation alors que MM. Gérard Côté et Engelbert Duguay ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Jean-Baptiste Bellemarre et Paul-Emile Martel, qui se sont retirés de l'arène municipale.

M. l'avocat Renaud Chapdelaine, secrétaire de cette municipalité, agissait comme président de l'élection et M. Jean Brassard, comme secrétaire.

Le conseil de Nicolet-Sud se compose maintenant de M. Urbain Courchesne, maire, et de MM. Emile Dubuc, Victor Lampron, Bruno Richard, Rolland Belcourt, Gérard Côté et Engelbert Duguay, conseillers.

Tous les élus remercièrent leurs électeurs et reçurent de chaleureuse félicitations.

Les trois échevins sortant de charge sont: MM. J.-Roméo Dumoulin, Georges Robin et Gérard Lupien.

Le président de cette élection est l'avocat Armand Proulx, greffier de la ville et le secrétaire, M. Rodrigue Camirand, assistant-secrétaire-trésorier de cette ville.

S'il y a lutte, les polls seront ouverts lundi, le 1er février prochain, depuis 7 hres a.m., jusqu'à 5 hres p.m.

Intronisation du Sacré-Coeur à l'hôtel de ville

NICOLET — D.N.C. — Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée au bureau de la mairie, à l'hôtel de ville, lundi le 11 janvier courant, à 8 heures du soir, en présence de tous les membres du conseil et des employés municipaux. Il s'agit de l'intronisation du Sacré-Coeur dans les bureaux de l'hôtel de ville. En effet, à la suggestion de Son Honneur le maire J.-B. Métivier, le conseil a considéré qu'il serait très convenable que dans une ville comme Nicolet, ville essentiellement catholique et siège de l'évêque du diocèse de Nicolet, le Sacré-Coeur soit intronisé dans les bureaux de l'hôtel de ville de cette ville.

Cette imposante cérémonie de l'intronisation du Sacré-Coeur dans les bureaux de l'hôtel de ville a été présidée par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

Dès son arrivée à l'hôtel de ville, Son Exc. fut reçue par Son Honneur le maire J.-B. Métivier, qui l'introduisit au bureau de la mairie, où tous les échevins et divers employés de la ville l'attendaient. Son Exc. fit baiser son anneau pastoral à toutes les personnes présentes et sur l'invitation de Son Honneur le maire prit place sur le siège présidentiel.

En son nom et au nom de tout le conseil de ville de Nicolet, Son Honneur le maire Métivier souhaita la plus cordiale bienvenue à Son Exc. Il dit toute la joie et l'honneur qu'il éprouve en recevant, ce jour, le premier pasteur du diocèse de Nicolet dans les bureaux de l'hôtel de ville, particulièrement pour présider à une cérémonie religieuse, qui attirera certainement les bénédictions du ciel sur le travail qui s'accomplit dans ces bureaux, dans l'intérêt de la ville de Nicolet. Son Honneur le maire fait valoir les raisons pour lesquelles le conseil a décidé l'intronisation du Sacré-Coeur à l'hôtel de ville. Etant lui-même un employé de l'American Optical Co. de Nicolet, il rappelle que l'intronisation du Sacré-Coeur y a été faite dans cette manufacture, dès les premières années de l'intronisation du Sacré-Coeur dans les familles et il déclare que certainement les bénédictions divines ont été répandues sur cette manufacture. Il est assuré que l'hôtel de ville bénéficiera aussi de ces bénédictions. L'hôtel de ville étant pour ainsi dire la maison mère de toutes les familles, il a confiance que cet acte sera apprécié par tous les contribuables qui ont à coeur que les bénédictions divines se répandent sur tous leurs représentants à l'hôtel de ville.

Avant de terminer son allocution, Son Honneur le maire salue aussi M. Antonio Santacruz, professeur à l'Université Nat. de Mexico, qui est actuellement l'hôte de Son Exc., à Nicolet et qui est présent à l'intronisation du Sacré-Coeur, à l'hôtel de ville.

En réponse à Son Honneur le maire, Son Exc. se dit heureuse de procéder à l'intronisation du Sacré-Coeur à l'hôtel de ville de Nicolet. Il félicite les autorités municipales de leur belle décision d'introniser le Sacré-Coeur à l'hôtel deville. Il demande au Sacré-Coeur de bénir leur décision. Celui-ci répandra certainement ses bénédictions sur les édiles de cette vfile. Vos projets municipaux se réaliseront, dit Son Exc., certainement dans l'intérêt de la prospérité générale de la ville de Nicolet. L'acte que vous posez actuellement est un acte public très significatif. Le conseil siégeant au pied du Sacré-Coeur, délibérera plus facilement et recevra certainement les lumières du Sacré-Coeur pour régler les questions difficiles. Le conseil peut être assuré de l'aide du Sacré-Coeur.

En terminant, Son Exc. souhaite une bonne et heureuse année à toutes les personnes présentes à l'intronisation. En comparant les événements qui se passent dans diverses villes, Son Exc. croit que véritablement la ville de Nicolet est une ville protégée de la main divine. Sa population qui est parfaitement chrétienne et charitable, obéissante aux conseils de leur premier Pasteur n'a pas à souffrir des misères que plusieurs autres villes souffrent actuellement. Depuis plusieurs années, le chômage ne s'est pas fait sentir à Nicolet. Continuons à prier et demandons au Sacré-Coeur qu'il bénisse notre vfile et la préserve de tous maux. Que tous les citoyens de cette ville puissent bénéficier des grâces du Sacré-Coeur.

Son Exc. se dit heureux que M. Antonio Santacruz, professeur à l'Université Nat. de Mexico, soit le témoin de cette belle cérémonie religieuse, à l'hôtel de ville de Nicolet. Il rapportera dans son pays, le Mexique, un beau souvenir de son passage, à Nicolet.

M. Santacruz assura Son Exc. et les autorités civiles de Nicolet qu'il se sent très touché et qu'il remportera un souvenir ineffaçable de son voyage en la ville de Nicolet. Il se réjouit de la belle collaboration qui existe à Nicolet entre les autorités civiles et religieuses.

Son Exc. procéda ensuite à la bénédiction de la statue du Sacré-Coeur et après l'avoir placée sur une tablette spéciale au-dessus du siège de Son Honneur le maire, celui-ci récita l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

Outre Son Exc., on remarquait à cette cérémonie de l'intronisation du Sacré-Coeur, à l'hôtel de ville; Son Honneur le maire J.-B. Métivier, MM. les échevins Nap. Mercier, Antonin Forcier, J.-R. Dumoulin, Geo. Robin, Gérard Lupien et Olivain Couture, M. l'abbé Jean-Marc Vallières, secrétaire de Son Exc., Antonio Santacruz, professeur à l'Université Nat. de Mexico, Mtre Armand Proulx, greffier de la ville, Chas. Desrosiers, trésorier, Rod. Camirand, assistant secrétaire-trésorier Ed. Beaulac, chef de police, Jean-Luc Lemire, surintendant des travaux municipaux.

Ministre canadien en Suède

● Wilmot D. Matthews, récemment nommé ministre canadien en Suède, s'est embarqué le 15 janvier à bord du paquebot "United States", en compagnie de sa femme et de son fils. Il y avait 1,500 passagers sur le paquebot, qui a quitté New-York à destination du Havre, de Southampton et de Brême. (UP).

Rénovation de la statue du Sacré-Coeur

NICOLET. — (DNC) — Depuis déjà un grand nombre d'années, une statue du Sacré Coeur avait été installée sur la propriété de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, face à l'avenue Youville. Cependant cette statue n'ayant queu cinq pieds et demi de hauteur et n'étant placée que sur un piédestal d'une faible hauteur, n'était pas visible de très loin. Or, dans le cours de l'année 1953, la Ligue du Sacré-Coeur de Nicolet jugea qu'il n'était pas convenable de laisser cette statue dans un tel état. Une souscription fut ouverte parmi la population nicolétaine, qui fut très généreuse. Grâce à cette souscription, un piédestal en béton de 13½ pieds, sur lequel repose maintenant cette statue de 5½ pieds fut construit. Un luminaire électrique composé de fluorescents en forme d'ostensoir illumine chaque soir cette statue, qui est maintenant visible jusque sur la rue Brassard, où passe la route nationale No 3, Lévis-St-Lambert. Tous les nombreux voyageurs qui fréquentent cette route peuvent maintenant apercevoir la statue du Sacré Coeur.

En 1952, la production de métal antifriction a diminué de 1,250,-615 livres ou de 31 p. 100 pour s'établir à 2,810,897 livres, chiffre le plus bas atteint depuis 13 ans.

Dr Guy Cousineau professeur de microbiologie

ST-HYACINTHE. — (DNC) — M. le Dr Guy Cousineau, m.v., de la promotion 1951 à l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province, à St-Hyacinthe, vient d'être nommé professeur de microbiologie à cette institution. Le nouveau professeur arrive d'Europe où il alla parfaire ses études à l'Ecole Nationale vétérinaire d'Alfort, en France, et à l'Institut Pasteur de Paris. Il était boursier du Conseil des Recherches agricoles du ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Le Dr Cousineau obtint là-bas le diplôme de l'Etat français, qui lui vaut le titre de docteur vétérinaire de Faris. Après son stage à l'Ecole d'Alfort, pendant près de deux il collabora aux travaux du professeur Julien Dumas, sur l'identification de diverses bactéries et fit ensuite de l'expérimentation sur plusieurs espèces animales. Alors qu'il participait à ces travaux, il prépara deux certificats, l'un en bactériologie et l'autre en immunologie. Il est le premier Canadien à obtenir ces deux diplômes de l'Institut Pasteur. Pendant son séjour en Europe, il visita diverses institutions vétérinaires en Espagne en Italie et en Suisse. Il fit aussi quelques stages d'études aux abattoirs de Paris et au service d'anatomie pathologique du professeur Henri Drieux, à l'Ecole Nationale vétérinaire d'Alfort.

Cons. Rochette Mines Ltd

Consolidated Rochette Mines, L., annonce à la Bourse Canadienne, l'acquittement par Newling & Company de 100,000 actions de capital à 10 cents. Actuellement, il y a 4,450,000 actions en cours et 550,000 au trésor.

Au service municipal des incendies

ST-HYACINTHE. — (DNC) — La ville de St-Hyacinthe fut assez peu éprouvée par le feu, au cours de l'année 1953. Même si son service des incendies reçut un total de 192 appels, on enregistre des pertes minimes, qui se totalisent à quelque $42.000. en partie compensées par les assurances. Ce sont là les points essentiels du rapport annuel du chef Lionel Gaucher, du service municipal des incendies. Telles que notées, les causes d'incendies sont au nombre de 26. Selon l'habitude, les plus fréquentes furent les cheminées et tuyaux défectueux, qui comptèrent pour 46 appels. On enregistra dix cas de courts-circuits, huit d'explosions, huit de surchauffage et quinze de surplus d'huile. Les fausses alarmes furent au nombre de 34. La plupart des appels avaient trait à des feux dans des maisons privées, soit 113 sur un total de 192. Pour combattre les flammes où il y avait lieu, on employa 11,900 pieds de boyaux de 2 pouces et demi; 3.400 pieds de boyaux d'un pouce et demi, et 870 pieds de boyaux de trois-quarts de pouce. Les membres de la brigade des incendies firent au cours de l'année l'inspection de 175 locaux d'affaires et le chef Gaucher ordonna la réparation de 50 cheminées défectueuses.

A l'Assemblée législative de Québec

ST-HYACINTHE, — (DNC). — Me Daniel Johnson, député de Bagot à l'Assemblée législative, a soumis à Québec, au Comité des Bills privés, les pétitions de six immigrants, qui demandent le droit d'exercer le droit dans la province après examens. Le Barreau doit être autorisé à leur accorder le droit demandé.

La Baie-du Febvre

Voyage. — La Baie-du-Febvre. (DNC). — M. le maire Alcide Rousseau et Mme Rousseau, de La Baie, sont partis vendredi, le 15 janvier, en automobile, pour Miami, Floride.

Baptêmes. — Le 12 janvier, à M. et Mme Gérard Lemire (Thérèse Lemire), une fille, Marie-Nicole-Gertrude. Par. et mar., M. et Mme Romuald Lemire, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 janvier, à M. et Mme André Courchesne (Jacqueline Gariépy), un fils, Joseph-Gérard-Lucien. Par. et mar., M. et Mme Antonio Courchesne, grands parents de l'enfant.

A l'hôpital. — M. Rosario Roy, hospitalisé à l'hôpital du Christ-Roi, Nicolet, depuis un mois.

Funérailles de M. Arthur Tremblay

ST-HYACINTHE, — (DNC). — M. Arthur Tremblay, de St-Césaire est décédé récemment à l'âge de 66 ans. Outre son épouse, née Albina Chabot, le défunt laisse deux fils et quatre filles: MM. Armand Tremblay, de North-Bay; Rosaire, St-Césaire; Mme Eugène Tarte (Marie-Rose), St-Sébastien; Robert Côté (Jeannette), St-Mathias; Rosaire Archambault (Alma), St-Paul d'Abbotsford; Ulysse Gévry (Rita), St-Hyacinthe. Une soeur lui survit aussi, Mme Wilfrid Roy (Aldéa), St-Pie.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de St-Césaire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Médéric Lavallée, curé de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Clément Gendron, vicaire, assisté de M. l'abbé Lavallée et du R. P. Bolsmenu, c. s.c., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Olias Viens, J. St-Laurent, Eddy Monty, Henri-Chs Angers, Laurier Monty et Adrien Angers.

SEMAINE DES EMPLOIS D'HIVER

AGISSEZ IMMÉDIATEMENT

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS

Bon nombre d'ouvriers bien qualifiés sont actuellement disponibles. Plus tard ils auront repris le travail et vous serez peut-être forcé d'attendre.

FAITES FAIRE DES MAINTENANT

ces menus travaux de nettoyage, peinture, décoration, réfection, aménagement et vous

CONTRIBUEREZ

du même coup à atténuer le ralenti saisonnier de l'emploi.

CONSULTEZ sans TARDER L'ENTREPRENEUR DE VOTRE CHOIX

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

DE LA

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

21, rue Caron, Québec — Tél. : 4-4651

A l'occasion de la

SEMAINE DES EMPLOIS D'HIVER

Industriels, marchands et particuliers

Nous vous invitons

à profiter de la main-d'oeuvre compétente en faisant exécuter vos travaux au cours des mois d'hiver.

CONSULTEZ SANS TARDER L'ENTREPRENEUR DE VOTRE CHOIX

IL Y VA DE VOTRE INTERET

L'Association des Constructeurs de Québec

267, rue St-Paul, Québec.

SEMAINE DES EMPLOIS D'HIVER

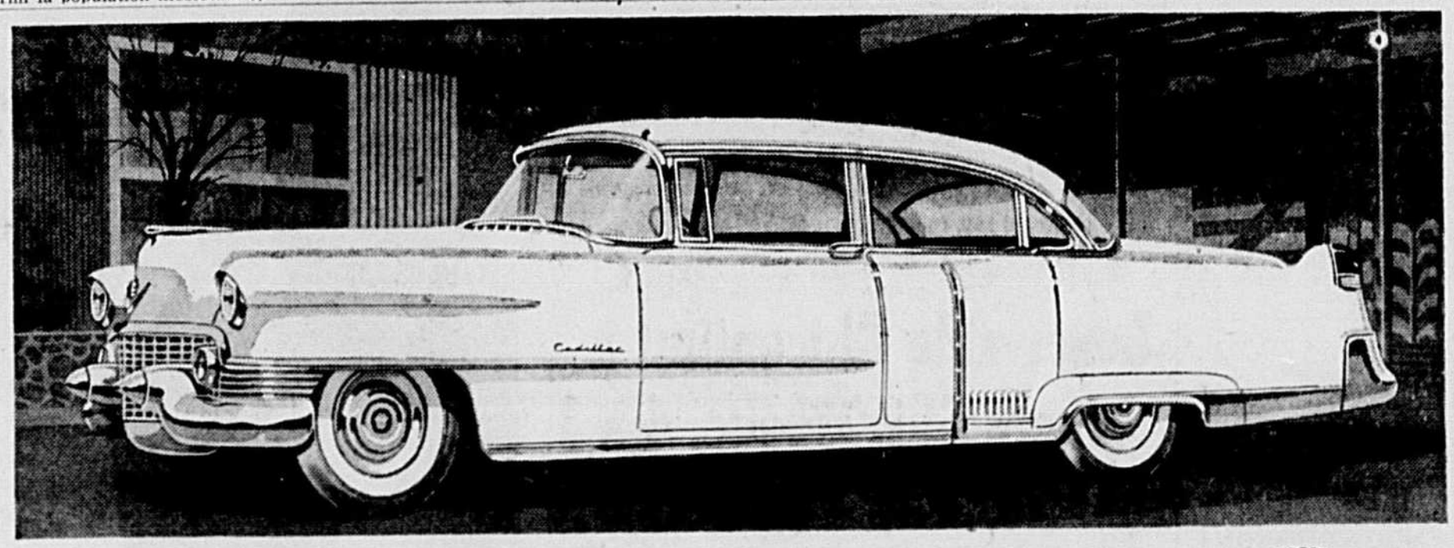

Présentation de la

CADILLAC 1954

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

D'un style qu'on copiera pendant des années à venir...

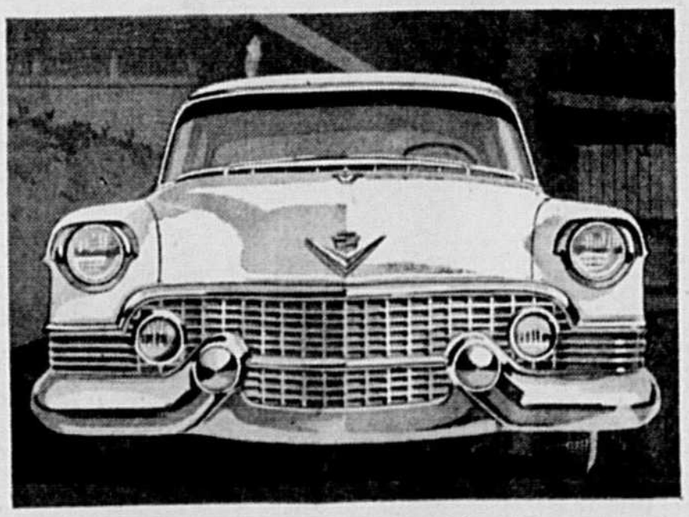

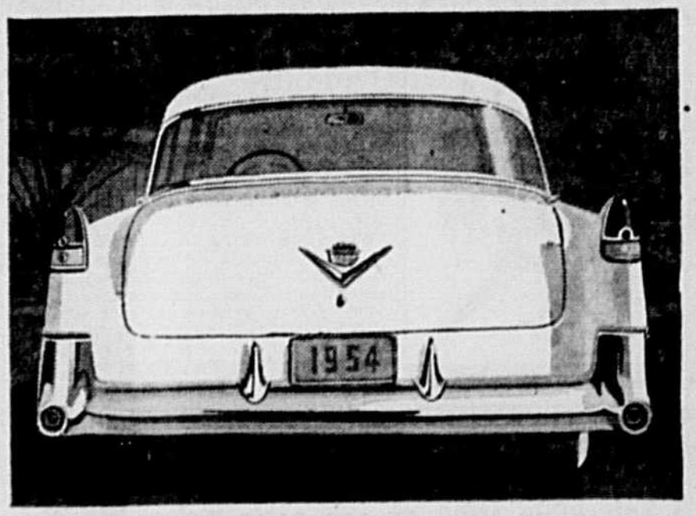

...aussi agréable à conduire qu'à voir !

Le nouveau "prototype mondial" est maintenant exposé dans notre salle de montre. Ce n'est pas simplement un nouveau modèle, mais une Cadillac dont le style et la technique ont été complètement remaniés—nouvelle depuis sa grille plus massive jusqu'à son pont arrière plus distinctif.

Sa silhouette est plus basse et plus longue . . . ses lignes de carrosserie sont plus modernes et plus gracieuses . . . il y a plus de majesté et de dignité dans chaque détail. Elle est incontestablement destinée à influencer le dessin des voitures automobiles pendant des années.

De pair avec cette beauté extérieure, et contribuant leur propre mesure de prestige et de charme à la voiture, les nouveaux intérieurs luxueux de la Cadillac sont de proportions plus généreuses et plus superbement aménagés que jamais . . . la richesse des draps et des cuirs ne manquera pas de vous ravir.

Et, ce qu'il y a de plus remarquable, cette merveilleuse nouvelle Cadillac est aussi agréable à conduire qu'à voir!

Ses perfectionnements, dans le domaine de la performance, sont si nombreux qu'ils semblent couvrir tous les aspects du fonctionnement et de la conduite.

Un excellent nouveau moteur de 230 CV est venu accroitre la puissance et la nervosité. Une Hydraumatique considérablement améliorée réalise encore plus de douceur et de souplesse. La servo-direction Cadillac avancée, qui est maintenant d'équipement standard dans tous les modèles, crée un concept tout à fait nouveau de facilité de direction et de manoeuvre. Et le nouveau servo-freinage* Cadillac a introduit une merveilleuse nouvelle mesure de sécurité et de commodité.

Cette beauté Cadillac supérieure—et cette performance Cadillac raffinée—s'obtiennent, pour 1954, en trois séries de voitures . . . la remarquable série 62, la série Fleetwood distinguée 60 spéciale et la magnifique série Fleetwood 75. Et puis la belle Eldorado.

Cette création ravissante se trouve maintenant dans notre salle de montre—où elle attend votre inspection critique. Nous vous invitons cordialement à voir et à conduire la Cadillac à la prochaine occasion.

Vous trouverez—cette fois encore—une preuve éclatante du fait que Cadillac a fourni le prototype qui devra servir à juger les automobiles du monde.

*Facultatif à coût additionnel.

CAD-154AF

AUTOMOBILES, INC.

12, rue de la Couronne -:- Québec P. Q. -:- Tél.: 2-1208

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempéré s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE.

1— Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2— Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

2R Film qui présente quelques dangers.

3— A déconseiller parce que dangereux.

4— A proscrire et à combattre.

3— Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

★— L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Mais nie den ce renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Le lagon bleu, à 1.30, 4.50 et 8.15 h.; Actualités françaises, à 3.20, et 8.05 h.; Police des moeurs à 3.30, 6.35 et 9.55 h. — Continuel de 1.30 à 11.20 h.

CINEMA DE PARIS.— Actualités, à 12.30, 3.44 et 8.23 h.; Les Belles de Paris, à 12.40, 3.54, 6.48 et 10.02 h.; Rayé des vivants, à 2.05, 5.19 et 8.33 h.

CAPITOL. — Représentation continuelle de 1.00 à 11.05 h.; Latin Lovers à 2.35, 5.55 et 9.20 h.; Flight Nurse, à 1.00, 4.20 et 7.45 h.

CARTIER. — Stranger on the Prowl, à 1.20, 4.35 et 7.55 h.; The Beggar's opera, à 2.55, 6.15 et 9.30 h.; Nouvelles, à 2.40, 6.00 et 9.15 h. — Dernière représentation complète, à 7.45 h.

CLASSIC. — Le péché d'une mère, à 1.00, 3.50, 6.35 et 9.30 h.; Trente-six heures à vivre, à 2.30, 5.20 et 8.15 h. — Fin à 11.00 h.

EMPIRE. — Blowing wild, à 1.00, 3.50, 6.40 et 9.35 h.; Nouvelles, à 2.30, 5.20 et 8.10 h.; Silk news, à 2.40, 5.35 et 8.25 h. — Continuel de 1.00 à 11.15 h.

IMPERIAL. — Sujets, à 1.00, 4.30 et 7.55 h.; Captive parmi les fauves, à 1.14, 4.39 et 8.00 h.; Le roman d'Al Jolson, à 2.27, 5.50 et 9.10 h.

LAIRET. — Nouvelles, à 4.07 et 7.30 h.; Tête blonde, à 1.00, 4.29 et 7.58 h.; Le calvaire d'un enfant, à 2.38, 6.07 et 9.36 h. — Fin à 11.05 h.

LAURIER. — Mon secrétaire travaille la nuit, à 1.00, 4.25 et 8.10 h.; Nouvelles, à 2.30, 5.55 et 7.50 h.; Trois lanciers du Bengale, à 2.50, 6.15 et 9.40 h. — Fin à 11.15 h.

PIGALLE. — Actualités françaises, à 12.30, 4.17 et 8.04 h.; Le bal des pompiers, à 12.50, 4.37 et 8.24 h.; Au pays du soleil, à 2.25, 6.12 et 9.59 h. — Fin, à 11.36 h.

PRINCESSE. — Road to Bali, à 1.00, 2.50, 6.40 et 9.30 h.; Sujets, à 2.31, 5.31 et 8.11 h.; Silver whip à 2.37, 5.27 et 8.17 h.

RIALTO. — Nouvelles, à 1.00, 4.25 te 7.45 h.; L'appel de la forêt, à 1.14, 4.38 et 8.00 h.; Le ciel peut attendre, à 2.35, 5.55 et 9.30 h. — Fin à 11.00 h.

SILLERY. — Devil's canyon, à 6.45 et 9.45 h.; White goddess, à 8.30 h. — Fin à 11.15 h.

VICTORIA. — Mississipi Express, à 1.00, 4.35 et 8.15 h.; Je vous ai toujours aimé, à 2.35, 6.05 et 9.45 h. — Continuel de 1.00 à 11.45 h.

CINEMA DE LEVIS. — La bagarre de Santa Fé, à 6.30 et 9.30 h.; Sujets, à 7.50 h.; Le garçon sauvage, à 8.00 h.

LEVIS

BIENVILLE. — Peppino et Violetta, à 7.25 et 9.30 h.; Les compagnons de la Chanson, à 7.00 et 9.05 h.; Nouvelles à 8.50 h.

ST-ROMUALD

ETCHEMIN. — Le roi Pandorre, à 7.30 h.; Le bagarreur du Kentucky, à 9.15 h.

QUEBEC

"Cambra"

POLICE DES MOEURS — — — — — 2-R
Film social, d'origine danoise (sittenpolizei Greift Ein), avec Anne-Marie Juhl, Kate Mundt et Lerdorff Rye. — Ce film est présenté par le chef de la police des moeurs, qui avec statistiques à l'appui, montre les dangers que courent les jeunes filles isolées dans la grande ville. La suite est une illustration réaliste de ce thème.

LE LAGON BLEU — — — — — — — 1
Drame d'aventures exotiques, en technicolor, d'origine américaine (Blue Lagoon), avec Joan Simmons et Donald Houston.

"Capitol"

LATIN LOVERS — — — — — — — — 2
Comédie romantique en technicolor, avec Lana Turner, Ricardo Montalban et John Lund.

FLIGHT NURSE — — — — — — — — 1
Ce film est un hommage du dévouement des infirmières de l'aviation américaine en Corée. Les vedettes sont Joan Leslie et Forest Tucker.

"Cartier"

STRANGER ON THE PROWL — — — 2
Mélodrame d'origine italienne avec Paul Muni, John Lorring et Vittorio Manunta.

THE BEGGAR'S OPERA — — — — — 2
Version cinématographique britannique du célèbre opéra de John Gay, vieux de plus de 200 ans, avec Laurence Oliver.

"Cinéma de Paris"

BELLES DE NUIT — — — — — — 2-R
Film franco-italien, avec Gérard Philippe, Martine Carol, Gina Lollobrigida, Magali de Vandeuil, Bussières, Lajarrige et Parédès. — Variations sur le thème du Rêve.

RAYE DES VIVANTS — — — — — 3
Drame social, avec Daniel Yvernel, Marthe Mercadier et Ch. Lenier.

"Classic"

LE PECHE D'UNE MERE — — — — — 2
Film italien. — Drame de Guido Brignone. Une femme est accusée d'un vol qu'elle n'a pas commis. Le jeune avocat chargé de défendre sa cause devient amoureux d'elle. La mère demande à celle-ci de s'éloigner pour sauvegarder la carrière du jeune homme.

TRENTE-SIX HEURES A VIVRE — — 1
Version française de Noose Hangs High. — Comédie bouffe, avec Abbott et Costello.

"Empire"

BLOWING WILD — — — — — — — 1
C'est une affaire d'huile, au Mexique où l'on lutte contre des bandits. — Les vedettes sont Garry Cooper, Barbara Stanwyck et Ruth Roman.

SILK NEWS — — — — — — — — —

"Imperial"

CAPTIVE PARMI LES FAUVES — — 1
Film d'aventures d'origine américaine (Captive Girl), avec Johnny Weissmuller et Buster Grabbe.

LE ROMAN D'AL JOLSON — — — 1
Biographie musicale d'Al Jolson, avec Larry Parks et Evelyn Keyes. Film en technicolor et faisant entendre les chants qui ont fait la popularité de Jolson. — C'est Larry Parks qui personnifie Al Jolson. — Version française de Jolson Story.

"Lairet"

LE CALVAIRE D'UN ENFANT — — 1
Film danois (Der gaelder os alle) sur la Croix Rouge internationale, avec Isleli Larsen, Paul Reichardt et Lisbeth Movin.

TETE BLONDE — — — — — — — — 2
Comédie policière, avec Jules Berry, Denise Grey et Marcel André.

"Laurier"

MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT — — — — — — — — — 1
Comédie sentimentale, d'origine américaine (Take a letter darling), avec Fred MacMurray et Rosalind Russell.

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE 1
Du BENGALE. — Drame d'aventure avec Gary Cooper, Kathleen Burke, Franchot Tone et Sir Guy Standing. — Au Bengale, le propre fils d'un colonel est affecté au régiment de celui-ci qui entend le traiter comme tous les autres officiers. La jeune lieutenant d'abord en butte aux plaisanteries de ses camarades, mais assez fier pour ne pas user de son influence auprès de son père, décide d'exécuter un coup d'Etat.

"Princesse"

ROAD TO BALI — — — — — — — — 2
SILVER WHIP — — — — — — — — — 1

"Pigalle"

AU PAYS DU SOLEIL — — — — — — 2
Comédie musicale de Maurice de Canonge, d'après l'opérette de Scotto, avec Tino Rossi et Véra Norman. — Tous les personnages sont de Marseille, heureux de vivre, mais paresseux.

LE BAL DES POMPIERS — — — — 1

"Rialto"

L'APPEL DE LA FORET — — — — — 2
Film d'aventures, d'origine américaine ("Call of the Wild"), avec Clark Gable et Loretta Young.

LE CIEL PEUT ATTENDRE — — — — 2
Comédie humoristique, d'origine américaine (Heaven can wait), avec Don Ameche, Gene Tierney et Charles Coburn.

"Sillery"

DEVIL'S CANYON — — — — — — — 2
Film en technicolor (3D), avec Virginia Mayo, Dale Robertson et Stephen McNally. — Mélodrame semi-historique, genre "Western".

WHITE GODDESS — — — — — — — 1

"Victoria"

JE VOUS AI TOUJOURS AIME — — 1
Film musical en technicolor, d'origine américaine (I've always loved you), avec Philip Dorn et Catherine McLeod.

MISSISSIPI EXPRESS — — — — — 1
Film américain de pionniers (Rock Island trail), avec Adris Booth et Bruce Cabot.

LEVIS

"Bienville"

PEPPINO ET VIOLETTA — — — — — 1
Nouvelle poétique anglo-italienne, avec U. Manuilita, A. Foa et N. Bernardi. — Ce film est placé sous le signe de la grâce et du charme enfantin. — L'histoire charmante évoque la spiritualité de saint François: elle est pleine de poésie et de délicatesse.

"Canada"

FEMME A ABATTRE — — — — — — 3
AGENCE MATRIMONIALE — — — — 3-R

'Cinema de Levis"

LA BAGARRE DE SANTA FE — — — 1
LE GARCON SAUVAGE — — — — — 3

ST-ROMUALD

"Etchemin"

LE ROI PANDORE — — — — — — — 2
Vaudeville, avec Bourvil et Mathilde Casadesus.

LE BAGARREUR DU KENTUCKY — 1
Film d'aventures, d'origine américaine (The fighting Kentuckian), avec John Wayne et Oliver Hardy.

CHICOUTIMI

"Cartier"

SALOME — — — — — — — — — — 3
LE BANDIT GENTILHOMME — — — ?

CAP-DE-LA-MADELEINE

"Madelon"

DROIT DE L'ENFANT — — — — — 2
UN MILLION, CLEFS EN MAIN — — 1

DONNACONA

"Royal"

THEODORA DEVIENT FOLLE — — — 3
SERPENT OF THE NILE — — — — — 3

DRUMMONDVILLE

"Capitol"

TROUBLE ALONG THE WAY — — — 2
LONE HAND — — — — — — — — — 1

"Royal"

LE SIGNE DU BELIER — — — — — 3
THIEF OF DAMASCUS — — — — — 3

EAST-BROUGHTON STA

Théâtre "Perro"

FUSILLE A L'AUBE — — — — — — 2-R
Drame d'espionnage avec Renée St-Cyr Frank Villard et Howard Vernon.

GRAND'MERE

"National"

EIGHT IRON MEN — — — — — — — 2
FEUDIN' FOOLS — — — — — — — 1

"Palace"

RIDE VAQUERO — — — — — — — — 2
Western en couleur, avec Robert Taylor, Ava Gardner, Anthony Quinn et Howard Keel. — L'action se déroule dans le sud-ouest du Texas peu après la guerre civile américaine.

LA MALBAIE

"Centre Récréatif"

LE DOCTEUR ET SON TOUBIB — 1
Comédie de caractère, d'origine américaine (Welcome stranger), avec Bing Crosby, Barry Fitzgerald et Joan Caulfield.

LAMBTON

Théâtre "Lambton"

JEUDI et SAMEDI
MILLIONNAIRES D'UN JOUR — — 1

ROBERVAL

"Diana"

CALIFORNIA PASSAGE — — — — 1
— (SAMEDI) —
PASSEPORT POUR RIO — — — — — 2-R
ROAD TO BALI — — — — — — — — 2
Ce nouveau film de la série des Road avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour se déroule dans les "mers du sud". Cet film est en technicolor.

"Roberval"

BATAILLON DE FER — — — — — ?

ST-COME

"St-Côme"

— (MERCREDI et SAMEDI) —
LES FOUS DU ROI — — — — — — 2-R
Apogée et déchéance d'un démagogue américain aux prises avec des démêlés politiques corrompus. Des idées fausses sont exposées: tout homme peut s'acheter, la fin justifie les moyens. — Belle réalisation technique, avec Broderick Crawford, John Ireland et Joanne Dru. Version française de ALL THE KING'S MEN.
— (VENDREDI et DIMANCHE) —
PREMIERE LEGION — — — — — — 1
Drame religieux d'origine américaine (First Legion), avec Charles Boyer, Lyle Beetger et Barbara Rush. — Scénario tiré de la pièce célèbre d'Emmett Lavery. Tout le thème tourne autour d'un miracle et rapporte la vie d'une communauté de Jésuites.

STE MARIE

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

"Plazza"

JEUDI et SAMEDI
LES DEUX AVENTURIERS — — — 2-R
Film policier américain (When thief meet thief), avec Douglas Fairbanks Jr et Valeree Hobson.
LA BELLE MEUNIERE — — — — — 2-R
Comédie musicale, avec Tino Rossi et Jacqueline Pagnol.

ST-FELICIEN

"St-Félicien"

LA DYNASTIE DES FORSYTHE — 2-R

SAINT-GEORGES (Bce)

"Royal"

ETIENNE BRULE — — — — — — — 2
L'on sait que les aventures d'Etienne Brûlé, l'un des premiers coureurs des bois de la colonie, occupent des pages capitales dans l'histoire du Canada. Le film, première production de long métrage en couleurs réalisé au Canada, raconte merveilleusement ces pages qui ont marqué les débuts pénibles de la colonisation.

Autour d'Etienne Brûlé gravitent des personnages illustres, comme Samuel de Champlain, fondateur de Québec et gouverneur de la Nouvelle-France, le Père Jean de Brébeuf, premier missionnaire chez les tribus sauvages, vaillant défenseur de la foi, et qui devait obtenir la gloire du martyre, l'amiral Kirke qui, grâce à la trahison de Brûlé, put conduire ses vaisseaux dans les eaux du Saint-Laurent jusqu'à Québec. La scène où Champlain doit remettre les clefs de la ville à Kirke est vraiment émouvante et donne l'impression qu'un souffle de mort s'étend sur la colonie et ses habitants.

Les vedettes sont: Paul Dupuis, Ginette Letondal, Guy Hoffman, Paulette Deguise, Jacques Auger, etc.

NOUS IRONS A PARIS — — — — 2
Comédie burlesque américaine, avec Melwyn Douglas et Joan Blondel. Histoire simple mais non dépourvue de gaffes et de scènes cocasses.

"Vimy"

FIEVRES — — — — — — — — — 2
Drame de Jean Delannoy et Ginette Leclerc.

STE-MARIE, (Bce)

"Centre Récréatif"

I WAS A COMMUNIST FOR THE F. B. I. — — — — — — — — — 1
Mélodrame de propagande anticommuniste, avec Frank Lovejoy et Dorothy Hart. — Histoire fictive basée sur des faits réels puisés à des sources autorisées.

LÉVIS et la Banlieue

Mort accidentelle. — Tel est le verdict rendu hier soir par le jury à la morgue M. Gilbert de Lévis, à l'issue d'une enquête que présidait à 5 heures, M. le Dr Camille Gélinas, coroner adjoint, sur les circonstances qui ont entouré la mort dramatique survenue mercredi soir dernier à M. René Poulin, 36 ans, de Thetford-les-Mines. Nous savons déjà que ce jeune peintre est mort à l'hôpital de Charny des suites d'un accident de la route alors qu'il fut renversé à St-Romuald par une automobile que conduisait M. Gaston Plante, de Montréal.

Nos plus vives condoléances à la famille en deuil.

Les Caisses Scolaires. — Les bonnes habitudes se contractent habituellement dans le jeune âge. Il en est ainsi pour l'habitude de l'épargne. C'est vraisemblablement sur les bancs de l'école que l'enfant prendra la bonne habitude d'épargner ses sous, bonne habitude qu'il conservera adolescent et adulte.

Il serait souhaitable et très louable que toutes les écoles, tous les collèges et les couvents de la rive sud enseignent, à leurs élèves, cette belle vertu de l'épargne en organisant pour eux la Caisse Scolaire. Déjà plusieurs maisons d'enseignement le font, elles méritent notre admiration et nos félicitations. Pour les autres, cette tâche leru serait rendue facile par certaines banques et les Caisses Populaires, lesquelles possèdent des systèmes de caisse scolaire très facile d'administration, qu'ils mettraient, j'en suis certain, à la disposition des maisons d'enseignement qui leur en feraient la demande.

Il est cependant inutile d'organiser l'épargne chez les jeunes si les parents se désintéressent complètement d'un sujet aussi important de nos jours. Il est indispensable que les parents collaborent avec les professeurs pour habituer leurs jeunes enfants à l'économie.

D enos jours, tous les enfants ont de l'argent de poche, mais malheureusement on oublie de leur enseigner la valeur de cette argent. Les jeunes dépensent sans compter et en frivolités l'argent que les parents ont si dûrement gagné. Les parents, en versant l'allocation de la semaine à leurs enfants, devraient s'assurer qu'une part de cette argent prendra le chemin de la Caisse Scolaire, c'est là, et je le répète, que le jeune prendra la bonne habitude d'économiser ses sous, qui feront des dolulars, lesquels serviront à payer une partie de ses hautes études ou encore lui donneront la grande satisfaction d'avoir déja quelques économies lorsqu'il se lancera dans la vie. Nul doute qu'alors il en aura grandement besoin.

Supportées par les parents et dirigés par les professeurs les caisses scolaires atteindront le but pour lequel elles sont formees : inculquer aux jeunes l'amour de l'épargne.

—

Cette campagne d'épargne, organisée par le Jeune Commerce Lévis-Lauzon est sous la présidence de M. Rosaire Roy, directeur du Jeune Commerce, nous sommes heureux de le féliciter de son succès et nous le remercions sincèrement pour le dévouement qu'il a apporté dans l'organisation de cette campagne.

Albert LEVEILLE,
secrétaire.

RECITAL

● Au couvent St-Jean-Baptiste, samedi, le 23 janvier, à 8 heures, M. Armand Chouinard, jeune pianiste de l'Université d'Edmundston, donnera un récital conjoint avec M. Pierre Boutet, notre ténor canadien.

"Jacob"

THIEF OF VENICE — — — — — — 2
Mélodrame, avec Maria Montez et Paul Christian. L'action de ce film, qui a été tourné en Italie se passe en 1575.

SAINT-MARTIN (Bce)

Théâtre "Saint-Martin"

JEUDI et SAMEDI
LAUREL ET HARDY, CHEFS D'LOTS 1

ST-PASCAL, (Kam.)

"Duchesse"

HANS CHRISTIAN ANDERSEN — — 1
Ce n'est pas la biographie du fameux conteur d'histoire danois, Hans Christian Andersen, mais une belle histoire où il est question de lui. Film en technicolor où il y a de belles mélodies, des ballets. La vedette est Danny Kaye.

ST-TITE, Champlain

"Rhéo"

VIVA VILLA — — — — — — — — 4

SHAWINIGAN

"Auditorium"

APRES L'AMOUR — — — — — — 3
MEURTRE A CALCUTTA — — — — 2

"Capitol"

FORT-TI — — — — — — — — — 2
SIREN OF BAGDAD — — — — — 3

"Cartier"

THE SWORD AND THE ROSE — — 2
ARMOURED CAR ROBBERY — — 2-R

"Roxy"

A LION IS IN THE STREETS — — 2
CHINA VENTURE — — — — — — 2

TROIS-RIVIERES

"Rialto"

EN MARGE DE L'ENQUETE — — — 2
CORRIDA DE LA PEUR — — — — 2

WEEK-ON

Théâtre "Tardif"

MARIA WALEWSKA — — — — — — 3

Club Richelieu-Lévis. — Nous parlerons demain de la belle soirée d'intronisation que le Club Richelieu-Lévis a tenue hier soir, au Manège militaire de Lévis.

Officiers des Forestiers Canadien. — Les officiers et membres de la Cour Notre-Dame de Lévis No 841, des Forestiers Canadiens, ont tenu, lundi soir dernier, leur première assemblée régulière de la nouvelle année, sous la présidence de M. J.-Hermann Samson, chef-forestier. On remarquait la présence de M. J.-B. Champagne et de M. J.-O. Nadeau, respectivement gérant provincial et gérant de district de la Société.

M. J.-Hermann Samson présenta ses voeux de bonne année à tous les officiers et membres de la Cour Notre-Dame et souhaita la bienvenue à MM. Champagne et Nadeau.

On procéda aux affaires régulières de la Cour, puis on fit l'élection des officiers pour 1954, avec le résultat suivant: Ex-chef forestier, M. Alphonse Dion; chef forestier, M. J.-Hermann Samson, vice-chef forestier, M. J.-Maurice Bégin; secrétaire-archiviste, M. C.-H. Paré; secrétaire-financier, M. J.-Marcel Guay; trésorier, M. Marc Côté orateur, M. Donat Denis; 1ère garde, M. Remi Couture; 2ème garde, M. Marcel Dalmont; 1ère sentinelle, M. Sifroi Turmel; 2ème sentinelle, M. Paul Duchesneau; médecin de la Cour, M. le Dr Maurice Roy; auditeurs, MM. Eddy Levesque et Herman [illegible]uture.

M. J.-Hermann Sa[illegible]on remercia pour ce beau témoignage de confiance à son égard et demanda la coopération des officiers et membres pour travailler dans les meilleurs intérêts de la Cour Notre-Dame. MM. Champagne et Nadeau félicitèrent les officiers élus et dirent que la Cour Notre-Dame est considérée comme modèle à tous les points de vue.

M. Champagne, gérant provincial, dit son plaisir d'avoir l'avantage d'assister à cette assemblée des Forestiers lévisiens et il annonce que les Forestiers Canadiens commencent la présente année qui marque le 75ème anniversaire de fondation de la Société et pour marquer cet événement important, il y aura de grandes fêtes au cours de l'année et chaque Cour subordonnée pourra y envoyer un représentant. M. Champagne annonce également que la Société a organisée une campagne contre le cancer, afin d'aider les familles des Forestiers Canadiens qui sont atteints par cette terrible maladie et demande aux membres de la Cour Notre-Dame de prendre part à ce mouvement vraiment fraternel. Le gérant provincial donna d'intéressantes explications sur la Société.

M. Nadeau, gérant de district, se dit fier de la Cour Notre-Dame de Lévis et félicita les officiers pour leur dévouement envers les membres de cette Cour.

Des résolutions de condoléances furent adoptées à l'occasion de la mort de M. J.-Hidella Samson, père du chef ranger, de M. Joseph Vallée, membre de la Cour et de M. Léonidas Couture, père de M. Hermann Couture, membre de la Cour.

Invitation aux Artisans. — Sociétaires ou sociétaires-contractants, vous êtes cordialement invités à une grande soirée préparée spécialement pour vous par le Conseil de la locale No 1, laquelle aura lieu à 8 heures, mardi le 26 janvier au local de l'Ave Mont-Marie.

Un programme très varié a été préparé pour la circonstance tel que parties de cartes avec prix à chaque table, chant, musique, etc., le tout suivi d'un magnifique goûter.

De nombreux et riches prix de présence seront tirés au sort. Qu'on se le dise.

Mort de Mme A. Leblond. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de dame Aloizia Gauthier, épouse de sieur Adjutor Leblond, survenue le 21 janvier, a Beaumont, à l'âge de 61 ans, 6 mois.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte un fils: Adjutor Leblond, de Beaumont, une fille: Mlle Louisia Leblond, de Beaumont une soeur: Mme Horace Carrier, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Annie Leblond, de Lauzon; M. Philippe Leblond, de Montréal; M. et Mme Achille Leblond, de Drummondville Mme Délia Comeau, de St-Charles, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures, à Beaumont. Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 40.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Activités sportives à Bienville. — Samedi le 16 janvier, les activités se continuèrent au collège de Bienville. Dans l'avant-midi, les clubs Frontenac et Salaberry annulèrent 2 à 2. Dans la première période, les joueurs du Frontenac semblaient décidés à venger l'échec subit la semaine précédente lorsque R. Marotte compta dans les premières minutes de la première période. Mais, le Salaberry se reprit dans la deuxième session en enregistrant 2 buts d'affilée; les compteurs étant Jean Lamonde et Guy Leclerc. Dans la dernière période, Réginald Gosselin égalisa le pointage cinq minutes avant la fin.

Dans l'après-midi, le club Dollard remporta la victoire difficilement sur le club Montcalm, au pointage de 9 à 8.

Tous les joueurs des deux équipes se signalèrent, mais le robuste Yves Hardy du Montcalm vola le spectacle enregistrant tous les buts de son club. Pour les vainqueurs le diminutif Jacques Lamontagne s'illustra en comptant 6 buts et en se méritant 1 assistance. Les autres compteurs furent : Jacques Marcoux avec 2 buts et 3 assists; Robert Larochelle avec 1 but et 3 assists et J.-Claude Cantin avec 2 assists.

Dimanche dernier, le club Bienville rendait visite au club St-David et remporta une autre victoire cette fois difficile, au pointage de 5 à 4. Les compteurs du Bienville furent : Michel Guay (2 buts) Laurent Belleau, Jacques Lamy et Julien Lavertu chacun 1 but.

Quilles J.-L. Demers, Ltée. — Vendredi soir dernier, dans la Ligue des Petites Quilles de la maison J.L.D., la Plomberie s'empara du plus gros simple d'équipe en roulant 874, pour ainsi gagner 4 à 0 contre les Ventes.

Pour les vaingueurs, Mlle E. Whittington roula un simple de 143, pour le triple de 333 — M. Carrier roula un simple de 192, pour le triple de 472 — P. Poiré avec un simple de 170, pour le triple de 440 — et M. Fortin avec un triple de 427.

Pour les perdants, Mlle Denise Couture roula un simple de 145, pour le triple de 373 — P.-E. Bourget roula le triple de 415 — et E. Boucher : 413.

Sur les allées 3 et 4 le Chauffage l'emporta par 4 à 0 sur les Achats. Pour les gagnants, R. Bilodeau roula un simple de 150, pour le triple de 370 — M. Mercier roula le triple de 462 — J.-P. Laliberté 434 — et J. Garneau : 433.

Le Chauffage s'empara ainsi du plus gros triple d'équipe de la saison.

RECORDS DE LA SAISON

P.G. Simple Ind. — Hommes — Roland Bourget 210; P.G. Triple Ind. — Hommes — J.-P. Laliberté 533; P.G. Simple Ind. — Dames — Mlle Renée Bilodeau 174; P.G. Triple Ind. — Dames — Mlle Renée Bilodeau 390; P.G. Simple d'Equipe — Plomberie 874; P.G. Triple d'équipe — Chauffage 2428.

Club des 200 et plus en simple

Roland Bourget 210; M. Roberge 209; J.-P. Laliberté 204; Paul Poiré 203.

Club des 500 et plus en triple

J.-P. Laliberté 533; Marcel Carrier 505.

BIG-SIX

	P.J.	Moy.
Marcel Mercier	51	136.4
P.-E. Bourget	51	134.2
Marcel Carrier	51	133.4
J. Garneau	51	129.1
Roland Bourget	50	128.9
Raymond Drapeau	48	127.7

POSITION DES EQUIPES

Chauffage	39	29
	P.G.	P.P.
Ventes	36	32
Plomberie	31	37
Achats	30	38

Ce soir : programme régulier à 9 heures.

Un appel. — La brigade de Lévis était appelée hier matin, dans la rue Commerciale pour un feu de tuyau sans importance.

Unité sanitaire. — Demain matin, aux bureaux de l'Unité, il y aura clinique dentaire.

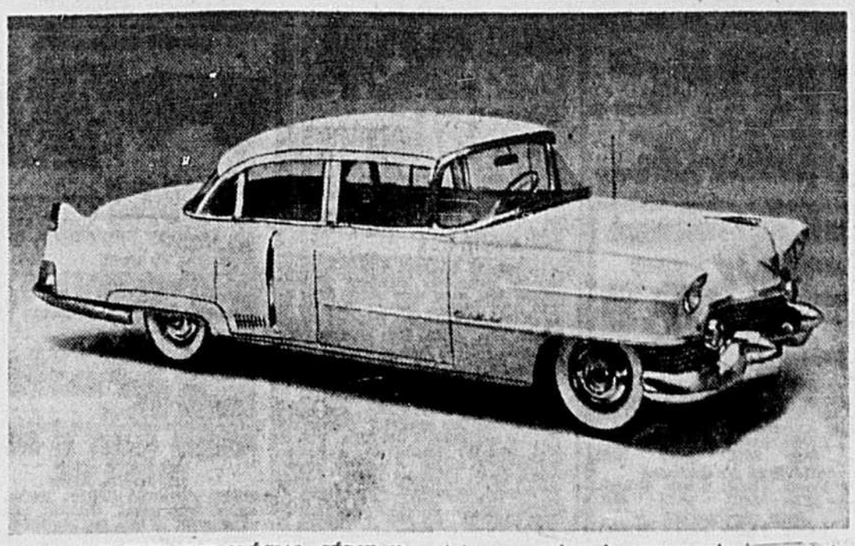

SEDAN FLEETWOOD SPÉCIAL, SÉRIE 60, CADILLAC 1954—Des lignes longues et exceptionnellement basses, et des intérieurs somptueux distinguent le sedan Fleetwood spécial 60 Cadillac 1954. Un nouveau style frappant, un nouveau châssis et une nouvelle technique de suspension font de la Cadillac 1954 une avance majeure qui établit d'importantes tendances futures. Le pare-brise panoramique, les nouveaux dessins avant et arrière, les nouvelles lignes longues et basses de la carrosserie, et la spaciosité accrue de l'intérieur sont des points saillants. Grâce à l'amélioration de ses qualités de direction, de freinage, de manoeuvre et de suspension, la nouvelle Cadillac obtient une performance encore plus douce et plus nerveuse de son moteur V-8 à haute compression.

St-Martin (Bce)

ST-MARTIN, Bce, (DNC). — **Les Fêtes.** — Le 8 déc., une grande fête fut organisée dans cette paroisse, en l'honneur de la Ste-Vierge; en cette occasion, plusieurs jeunes filles furent admises dans la congrégation des Enfants de Marie.

Le 25 déc., à l'occasion de Noël, les membres de la Chambre de Commerce organisèrent une fete pour les enfants, il y eut parade avec le père Noel dans le village, ensuite celui-ci s'arrêta au centre paroissial et il distribua des cadeaux a plus de 650 enfants. Tous en gardèrent un grand souvenir.

A l'occasion des fêtes, les membres de la Chambre de Commerce organisèrent un concours sur les décorations de Noël, auquel un prix était accordé à l'heureux gagnant, qui fut M. Georges-O. Poulin, nos félicitations.

Baptême. — Le 10 janvier, Marie-Eliane, fille de Louisda Poulin et Gemma Morin. Par. et mar., M. et Mme Ernest Morin, grands-parents de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

Marguillier. — A l'occasion de la nouvelle année, M. Alfred Lachance fut nommé marguillier remplaçant M. Cléophas Busque.

PIERRE D'ORSAN 4772 — par Frank-V. Martinek

LA SOURIS MIQUETTE 4462 — par Walt Disney

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 1737 — par Bob Barton et Murphy Anderson

22-1-54

92 — Feuilleton de l'"Action Catholique" — FLEUR DES GREVES — 89

bonne et la mer mauvaise.

Alain rayonnait, tout à fait dans son élément. Debout à l'arrière, les cheveux au vent, il tenait tête à la vague qui lui crachait au visage de la poussière d'eau.

—Avale, mathurin! raillait Simon-Pierre. Il n'y a pas une purge qui vaille celle-là.

Stoïque, le gamin endossait les paquets de mer.

—M'est avis, reprit le pêcheur, que cet air la donne de l'appétit.

—Dame, oui!

—Si nous risqnions un oeil dans le filet aux provisions?

—Je les risquerais même bien tout les deux... et les dents aussi, sauf votre respect, Simon Pierre.

Trémaleu, avec soin, fit l'inventaire, puis, jetant sur les genoux du petit un fort morceau de pain et une tranche de lard fumé cuit à point :

—Attrape, clampin!

—Merci, dit l'enfant, en mordant à belles dents dans la miche.

—C'est ta part. Souviens-toi qu'il n'en faut pas laisser.

—Je n'aurai garde.

Ils mangèrent silencieusement.

Le front de Trémaleu s'était un peu assombri. Il regardait l'horizon avec inquiétude. De gros nuages noirs se poursuivaient dans le ciel bas, en une chevauchée étrange et comme apocalyptique.

Sentant que du coin de l'oeil, le petit l'observait, Simon-Pierre se dérida.

—Buvons un coup mon garçon, tu veux?

—Je crois bien!

Le solide était passé sans encombre; il n'en fut pas de même du liquide. Le tangage était si violent qu'ils ne parvenaient pas à verser la boisson dans leur verre.

—Bon? dit Simon-Pierre, buvons à même la bouteille, nous en perdrons moins.

Il approcha le flacon de ses lèvres, mais le goulot lui claqua dans les dents, une vague énorme fit brusquement dévier sa main. La plus grande partie du breuvage s'écoula sur sa veste.

—Je tiens à ce que vous emportiez quelque chose.

—Je tiens, trancha Trémaleu à ne pas me charger davantage.

Elle entr'ouvrit quand même le buffet, mais Simon-Pierre était déjà loin. Alain trottait derrière lui, le nez au vent, aspirant goulûment l'air salin. Du bout de ses doigts fins, il envoya un dernier baiser à sa mère, attentive sur le seuil, et dévala le sentier, vers le port, ivre de joie à la pensée de passer tout le jour sur le banc arrière de la barque, tandis que Simon-Pierre lancerait son filet.

Le marin ne tarda pas à rejoindre le petit.

Il le trouva causant gravement avec le douanier de service, supputant les bénéfices éventuels de la campagne en cours, énumérant les noms des marins embarqués à bord de "la Mouette", heureux que cet homme lui parlât de son père, qu'il tenait pour un bon garçon.

Ils échangèrent une vigoureuse poignée de main puis Alain, les mains dans les poches, revitn vers Trémaleu, lequel bourrait sa pipe avec le sérieux d'un homme pénétré de la gravité du moment.

—Eh bien, Simon-Pierre, crois-tu que nous allons "danser".?

—M'est avis que oui, dit le pêcheur. Le vent tourne et fraîchit. J'ai dans l'idée que la polka des vagues nous chantera sa musique en douce!

—En douce?... fit le gamin avec une moue.

—C'est une façon de parler... comme qui dirait.. Non! mais... voyez-vous ce clampin! cette graine de mousse, ce marin d'eau douce qui se mue en marin d'audace pour épater les anciens!... Faudrait voir, petit! Tout à l'heure, quand tu paieras la dîme aux poissons, je parie une livre de gros "bouquet" que tu ne feras pas tant le malin.

—Si les poissons n'ont à manger que ce que je leur donnerai, ils sont certains de jeûner.

—C'est à voir.

—Je suis d'une famille de rudes matelots, le douanier me l'a dit tout à l'heure. Il n'y a pas

L'ACTION CATHOLIQUE

Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé 2-4771
EMILE CASTONGUAY, gérant général

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR
QUEBEC et LEVIS

Semaine	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
.25	$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

PARTOUT AILLEURS

Semaine	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
.30	$1.00	$2.50	$4.50	$ 9.00

Livraison par la poste dans les comtés du Québec énumérés plus bas et au Nouveau-Brunswick.

1 mois	2 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.50	$8.50

AILLEURS AU CANADA

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.75	$9.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

Hebdomadaire partout au Canada (journal du jeudi) sans supplément) $4.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Quotidien $10.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Hebdomadaire $5.00 par année
Autres pays étrangers — Quotidien $15.00 par année
Autres pays étrangers — Hebdomadaire $7.50 par année

Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, St-Maurice, Saguenay, Sherbrooke, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe, Yamaska.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, deux cents.

RECONNAISSANCE ou REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES: 50 cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez 2-4771 et demandez le local 4

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion de 25 mots ou moins — 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertion titre caractère plus gras que le 6 point — maximum 14 points chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classifiées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Coté, Ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

PRODUITS EUROPA, ENR., 102, St-François, Québec, demandent agents pour vendre produits importés. Raccommodage sans fils et sans aiguille. Pantalons indéfiniment pressés, cirage se vaporisant.
65111—7-1 (1 ms) 6

REPRESENTANT demandé pour la ville de Québec, et les territoires du Lac-St-Jean et la Gaspésie. Pour une compagnie de chemises et pyjamas pour hommes et enfants. Base de commission. Mentionner expérience et lignes présentées. **S'adresser à SAUREL SHIRT, Ltd, Sorel, Québec.**
65476—22-1 (2 fs) 6

ACCEPTERAIS AGENTS pour visiter marchands, garagistes, hôteliers, communautés, etc., dans votre comté, trois lignes bien connues, travail agréable et facile, faudra au début financer échantillons, etc.. Ecrire pour réserver votre territoire faire le gros, si préféré détail 100% profits. **F. N. CO., 3455, Prud'Homme, Montréal, Qué.**
65505—22-1 (2 fs) 6

ATTENTION — ATTENTION. Qui désire faire $200.00 par semaine ? Achetez nos montres garanties, à bas prix. 2 montres, hommes. Waterproof, 17 pierres, boîtier jaune $25.00. 2 montres, dames, boîtier jaune, 17 pierres $25.00. 1 montre homme, Waterproof, boîtier jaune, 21 pierres, $23.00. Toutes dans jolie boîte avec garantie. En plus 2 bracelets et autres primes gratuites avec commande. Commandez immédiatement. **J.-D. JACQUES, LIMITEE, 2022, avenue Union, Montréal 2, P.Q.**
65301—15-1 (15 fs) 6

Argent à prêter

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd., 61, rue D'AUTEUIL. **TEL.: 2-6488 ou 3-0450.**
65371—18-1 (1 ms) 15 jno

ARGENT A PRETER sur première ou deuxième hypothèque, à Québec et banlieue seulement. Montant considérable. **SAMSON, SAVSON & GASCON, notaires, 70, avenue Cartier, Québec, TEL.: 5-6083 — 4-8848.**
64721—17-12 (1 ms) 15

Articles de ménage

CROTEAU LIMITEE

VENDONS, ECHANGEONS, meubles, poêles, etc.. Plus haut prix payé. **327, St-Joseph, Québec, TEL.: 5-9426.**
65070—5-1 (1 ms) 18

Achetons - Vendons ET ECHANGEONS

Toujours en mains, énorme stock de meubles neufs et usagés. Si vous désirez vendre ou échanger ou acheter adressez-vous à :

ENCHERES MARCEAU
Meubles Marceau, Inc., prop.
110, rue St-Paul, Québec
TEL.: 5-9309 et 2-1278
65368—16-1 (6 fs) 18

A vendre divers

GERARD POULIN, INC.

Agent exclusif claviographes Smith-Corona, machines à additionner "Corona" et "Precisa". Meubles de bureau. Spécialité : Classeurs en acier. — **92, COTE D'ABRAHAM, Québec, TEL.: 2-7917.**
64884—26-12 (1 ms) 21

MANTEAUX mouton de Perse $75.00; chinchilla, 12 ans, $60.00; pattes mouton $60.00; lapin japonais $50.00. Peaux de fourrure pour bébés $8.00. **Crémazie. TEL.: 5-6434.**
64686—15-12 (1 ms) 21

POCHES VIDES

A VENDRE pour grain, patates, légumes, charbon, sable. Bran de scie, etc. Bas prix. **QUEBEC SACKS SUPPLY, Ltée, 100, Mgr-Gauvreau, Québec, TEL.: 3-4553.**
65065—5-1 (1 ms) 21

A VENDRE
POUR REGLEMENT DE SUCCESSION

MACHINE ELECTRIQUE
DE MARQUE WOODS
POUR
LAVER et POLIR les PLANCHERS
avec brosse 15 pouces en diamètre en très bonne condition
VALEUR de $200.00 pour $90.00

PALAN A CHAINES
Chaines block
$25.00

REFRIGERATEUR COMMERCIAL
2 portes KALVINATOR
en parfaite condition, acier émaillé blanc
VALEUR de $575.00 pour $275.00

MEUBLES MARCEAU Inc.
110, RUE St-Paul, QUEBEC
Tél. : 2-1278 5-9309
19-1 (4 fs) 21

A vendre — Divers

GERARD POULIN, INC.

Ameublement moderne de bureau : pupitres, classeurs, armoires, étagères, coffres-forts, chaises en bois ou en acier. **92, côte d'Abraham, Québec. TEL.: 2-7917.**
65017—4-1 (1 ms) 21

PROJECTEURS sonores 16 mm., films, occasion unique à $185. **Ecrire à CASIER 691, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, TEL.: 7-9407.**
65485—22-1 (2 fs) 21

AUTO-NEIGE bombardier à vendre, bonne condition. S'adresser : **Dr LUCIEN POULIOT, Ste-Croix, Lotbinière, TEL.: 26.**
65514—22-1 (3 fs) 21

MAGNIFIQUE KARDEX, 14 tiroirs en acier ainsi qu'un gros éventail électrique sur pied. Bon marché. **S'adresser par téléphone à 4-1775.**
65508—22-1 (2 fs) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX. ENR.

PIANOS, COFFRES CEDRE, garde-robes, set de salle, poêles. Vendons, achetons, échangeons. — **609, est, St-Vallier, près boul. Langelier, Québec, TEL.: 5-9321.**
65178—9-1 (1 ms) 21

DIRECTEMENT du MANUFACTURIER à vous : Chesterfield, Devanport, set cuisine, poêles des marques les plus connues, set chambre, bicyclette 3 vitesses, motos, pièces Jawa. Agents demandés, termes si désirés. **REVELATION FURNITURE, ENR., 82, ST-JOSEPH-OUEST, Québec. TEL.: 5-7340.**
65444—19-1 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS et USAGES, pupitres, bureaux, chesterfields, divans, poêles, laveuses, garde-robe, étagères. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, de la Couronne, TEL.: 2-2685.**
65441—19-1 (1 ms) 21

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, articles de toutes sortes. **V. DRAPEAU, Enr., 490, STE-THERESE. TEL.: 3-7991.**
65414—21-1 (1 ms) 21

SHOW-CASES de toutes dimensions. **TEL.: MU-3-7563.**
65219—11-1 (1 ms) 21

Bois, charbon, huile

CHABOT & FRERE — Bois de chauffage, merisier, érable, croûtes, bois francs, slabs bouleau. Bois de provision. **CHABOT & FRERE, 345, 3ième RUE, TEL.: 4-2020, Québec.**
65020—4-1 (2 ms) 29

A.-B. FORTIN, — Bois de chauffage de toutes sortes, aussi huile à brûleurs. **Cour, 15, rue Marie de l'Incarnation. Rés.: 12, rue Marie de l'Incarnation — TEL.: 7-7490.**
65210—9-1 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

ISTRIBUTEUR Eug. DESROCHERS FILS Ltée, 569, rue St-Vallier Ouest, Québec. TEL.: 3-8014.
64886—26-12 (1 ms) 35-A

NETTOYAGE SANS POUSSIERE

BRULEURS LYNN, Victor, A.B.C., Boston Breese, etc.. — Ouvrage garanti, fal par experts ayant 10 ans d'expérience. — **L. PARENT, 198, 3ième Avenue, TEL.: 4-4990.**
64941—29-12 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

ATTENTION BUREAUX A LOUER

S'ADRESSER à l'information Gare Autobus St-Roch, Ltée, 95, St-Roch, Québec. TEL.: 2-7911 ou 4-3305.
65404—18-1 (12 fs) 37

Chambres à louer

CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée, eau chaude année. **130, de la Couronne.**
65492—21-1 (12 fs) 44

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON RECOMMANDEE. — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. — **"AU BON GITE", 110, rue du Pont, près rue St-Joseph.**
65440—19-1 (1 ms) 44

Chirurgiens — Dentistes

Dr ALBERT MOISAN

DENTISTE, 235, rue St-Joseph, en face de l'hôtel St-Roch. **TEL.: 4-6821.**
64750—23-12 (1 ms) 57

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, Ltée, 311, boul. Charest. TEL.: 2-1422 — 4-1501. Agents exclusifs, clavigraphes Underwood, location clavigraphe, $5.00 par mois ou $12.00, 3 mois. Réparons, vendons machine à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fourniture bureaux.
65177—9-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE, agent exclusif. Clavigraphe Royal. **146, côte d'Abraham, TEL.: 4-1869.** Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. Réparations, vente clavigraphes, accessoires bureau.
64846—23-12 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. **GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec. TEL.: 5-5158.**
64842—23-12 (1 ms) 60

Commerces à vendre

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. **Consulter un expert, L. HUNT, 253, St-Jean, Québec. TEL.: 5-7688.**
65372—18-1 (1 ms) 66

Commerce demandé

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez **J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, VI-2-3105.**
65521—22-1 (1 ms) 66-A

Coupons

SANSOUCY COUPONS EN GROS
145 St-Paul, Québec

TEL.: 3-6931, grand spécial bas nylon $8.50 la douzaine. Nous remplissons les commandes par malle. Si vous ne pouvez venir, écrivez pour liste de prix et informations.
64247—30-11 (1.mer.v. au 27-1) 69-A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. **571, 3e AVENUE, Québec. TEL. BUR.: 4-3312 — RES.: 7-3375.**
65064—5-1 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT THOMAS — 96, St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés : sténographie, dactylo, comptabilité. **Tél.: 2-7490 ou 7-4653.**
65369—18-1 (1 ms) 81

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Travail et succès. — Latin, grec, français, anglais. Aussi par correspondance. Ne doublez pas votre classe inutilement. **Prof. P.-E. BELLEAU, 77, d'Aiguillon, Québec. TEL.: 3-3754.**
64885—26-12 (1 ms) 81

BART SCHOOL, 109, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. **Pour entrevue : TEL. 2-5889 — 7-6412 — 7-4333.**
65026—5-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS : jour, soir, cours commercial, classique, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois) cours spécial Te et Se et préparatoire à l'Ecole Technique. **322, rue ST-JEAN, Québec. TEL.: 2-5147 — 2-8382.**
65172—9-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons : Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus sur demande. **ADRESSEZ : COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr., CASIER 66, St-Hyacinthe. P.Q.**
65069—5-1 (1 ms) 81 jno

PASSEZ fructueusement vos soirées d'hiver. Apprenez à parler l'anglais. Méthode rapide. Adultes. Cours exclusif et privé. **J.-OSCAR BOULANGER, M.A., 22, rue Couillard. TEL.: 2-9364, soir seulement.**
65292—13-1 (1 ms) 81

NOUVEAUX COURS DU SOIR A L'INSTITUT TELE-TECHNIC

Commençant au début de février. Informez-vous maintenant à **ECOLE DE TELEVISION, 264, du Roi, Québec. TEL.: 3-3592.**
21-1 (4 fs) 81

Femmes, filles demandées

POSITIONS AVANTAGEUSES

dans service domestique en s'adressant au **BUREAU de PLACEMENT PROVINCIAL, section féminine, 445, rue St-Joseph, Québec.**
65110—9-1 (1 ms) 90

MESDAMES, le produit de beauté le plus en demande c'est assurément le produit Doraidina. N'hésitez pas joignez nos rangs immédiatement. **170, de la Salle, Québec, TEL.: 5-5771.**
65288—13-1 (1 ms) 90

L'OEUVRE NOTRE-DAME DU-BON,CONSEIL invite les jeunes filles à la recherche d'un emploi, à passer à son bureau, **à 202, St-François, Québec.**
64951—31-12 (1 ms) 90

AIDE GARDE-MALADES, avec experience, demandée pour hôpital privé. S'adresser à : **LA DIRECTRICE, 89, Prince, Sorel, P.Q..**
65213—11-1 (12 fs) 90

Hommes demandés

HOMME ACTIF, de bonne réputation, pour servir territoire Rawleigh, se présenter l'avant-midi, **37, de la COURONNE, chambre 509.**
65396—16-1 (6 fs) 105

HOMMES. — Pensez à votre avenir. Apprenez à bon marché, métier soudeur mécanique-machiniste, débossage. Soudure en radiateur, etc.. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus. **ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ième AVENUE, Québec.**
64971—30-12 (1 ms) 105

ASSOCIE DEMANDE

POSSEDANT capital de $2,000. pour commerce intéressant, situé rue St-Jean. **ECRIRE A CASIER 688, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.**
65268—12-1 (1 ms) 105

ON DEMANDE un technicien dipiômé possédant de l'expérience dans l'industrie et des aptitudes pour l'enseignement, afin de prendre charge de la section d'électricité à l'école technique d'Arvida. **S'adresser : LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA CITE D'ARVIDA.**
65477—21-1 (2 fs) 105

Hommes demandés

PHARMACIEN LICENCIE, ayez références demandé pour pharmacie à Drummondville. Ecrire **L. HALFIN, 3384, Beaubien E., Montréal.**
65475—21-1 (2 fs) 105

ON DEMANDE un assistant pharmacien, marié de préférence, références exigées, logement disponible, bonnes conditions offertes. **Pharmacie MARCOUX, 119, Notre-Dame Sud, Thetford-Mines, TEL.: 3-4595.**
65509—22-1 (3 fs) 105

Hommes, femmes dem.

HOMMES OU FEMMES soyez indépendants et prospères. Distribuez parmi parents e. amis, belle ligne de produits connus depuis 20 ans. Gros profits. Ecrivez immédiatement pour retenir territoire. **Produits HOMAH, Dept 3, 803, Rachel, Montréal.**
65438—19-1 (6 fs) 106

HOMMES, FEMMES : Gagnez $50. à $100. par semaine. Vendez nos produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Chaque maison est un client. **Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (Kamouraska).**
65506—22-1 (1 ms) 106

Hôpital privé

HOPITAL ST-PAUL. — Hôpital privé, maternité, dames, demoiselles, pension pour bébés, infirmières diplômées. **24½, Joffre, Québec. TEL.: 7-0238.**
64876—26-12 (1 ms) 106-A

Lingerie usagée

CATALOGUE 1954 GRATIS MAISON DE LINGERIE USAGEE

DEMANDEZ catalogue de vêtements et chaussures neufs et usagés, d'hiver et du printemps. **GROS et DETAIL, 313, rue STE-THERESE, Québec, J.-M. LATULIPPE, propriétaire.**
65401—18-1 (1 ms) 117-B

Logements à louer

LOGEMENT LIBRE 2 à 5 pièces, chauffé, très moderne, neuf, salle de bain, douche. **S'adresser : 28, avenue BEGIN, entre 2 et 4 heures.**
64932—29-12 (1 ms) 118

AVIS AU PUBLIC à l'avenir le mouvement Locataire donnera gratuitement les adresses de ses nombreux loyers à 8, de l'Eglise. **TEL.: 2-3527.**
20-1 (4 fs) 118

LOGEMENT à louer, 5 appartements, passage plus chambre de bain. Paroisse St-Rodrigue. **TEL.: MA-3-2663.**
65490—21-1 (6 fs) 118

Logements demandés

LOGEMENT demandé à Limoilou, 5 pièces chauffées ou non. — **Ecrire au CASIER 725, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
65376—16-1 (6 fs) 119

LOCAL A LOUER pour bureau de médecin, avocat ou notaire, magasin, salle de couture et d'échantillons, restaurant, pharmacie ou barbier. **S'adresser à : Mme N.-B. CARON, 298, 5e RUE, apt 12, TEL.: 4-1177.**
65494—21-1 (6 fs) 119

Maisons à vendre

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. **EUGENE CHALIFOUR, CONTRACTEURS, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627 (le soir : 7-1108).**
65018—4-1 (1 ms) 127

194, DES ERABLES. — 14 appartements. Possession immédiate. **TEL.: MU-3-7563.**
65218—11-1 (1 ms) 127

MAISON A VENDRE, à 194, rue du Roi, l'ancien "Refuge de Nuit", deux logements. **S'adresser à 62 est, rue ST-VALLIER, TEL.: 3-8722.**
65370—16-1 (6 fs) 127

COTTAGES 7 pièces, $12,500., comptant $2,500., plans fédéral, provincial, emplacements de choix disponibles. **Georges LAROCHE, constructeur. TEL.: 4-5771; soir : 7-3345.**
65023—9-1 (1 ms) 127

ST-DOMINIQUE, résidence $26,000. conviendrait professionnel, chambres ou logements, $11,000. comptant. Gros revenus. **TEL.: 7-3571.**
65447—19-1 (1 ms) 127

QUARTIER MONTCALM, $47,000. huit logements, $22,000. comptant, revenu net, 12%. **TEL.: 7-3571.**
65447—19-1 (1 ms) 127

ST-ALBERT. — Cottage neuf 6 pièces et bain, plain pied, chauffage à l'huile construction brique, grand terrain. **RAYMOND BELANGER, 32, de la Couronne, TEL.: 3-5352.**
65479—21-1 (1 ms) 127

L.-P.-R. THIBODEAU
COURTIER EN IMMEUBLE

Pourquoi chercher ailleurs ce que vous trouverez à nos bureaux. Une visite ou un appel téléphonique vous convaincra.
Le seul bureau d'immeuble à Québec s'occupant exclusivement de transactions immobilières et commerciales.

L.-P.-R. THIBODEAU
325 Blvd Charest. Tél. 2-8115
65174—9-1 (1 ms) 127

RAY. DE ROSA

POUR L'ACHAT. — D'un cottage, bungalow, duplex, maison de chambres, épicerie licenciée, hôtel, taverne, ligne d'autobus, manufacture, restaurant, etc.. Consultez toujours

RAY. DE ROSA
130, rue St-Jean TEL.: 2-1249
65363—16-1 (6 fs) 127

Maisons demandées

POUR LA VENTE de propriétés, consultez **C.-R. CANTIN, 96, ST-JOSEPH-OUEST. TEL.: 3-6910.**
65175—11-1 (1 ms) 128

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. Consulter un expert. **L. HUNT, 253, ST-JEAN, Québec. TEL.: 5-7688.**
65367—16-1 (1 ms) 128

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce, rapidement. **Consultez WILFRID ROGER, courtier en immeubles et assurances générales, 195, 4e RUE. TEL.: 4-2542.**
64845—23-12 (1 ms) 128

DESIREZ-VOUS vendre propriété ou commerce. **Consultez : J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, VI-2-3105.**
65520—22-1 (1 ms) 128

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1488. — Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. **1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec.**
64907—28-12 (1 ms) 138

Matelas Frontenac Tél. 5-5347
MATELAS. — Réparation matelas et ressorts crin échiffé, fil plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. **ULRIC POULIOT, PROP., 223, RUE BOISSEAU, QUEBEC.**
61042—14-8 (1.mer.v. au 14-5-54) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. **6, rue ST-JOSEPH, Québec.** 10 à 11h., et 2 à 4h. Soir : lundi, mer., vend. 7 à 8h. — **TEL.: 4-4061.**
65063—8-1 (1 ms) 140

On demande à acheter

ACHETONS BIJOUX ANTIQUES

EN OR, avec ou sans pierre. Payons bon prix. **BIRK'S, 16, de la Fabrique, Québec. TEL.: 2-7018.**
65291—13-1 (1 ms) 155

Pianos à vendre

PIANOS REPARES à neuf, et garantis. Consultez-nous pour toutes réparations de pianos. **S'adresser à 132, du Manège, Beauport.**
65014—4-1 (1 ms) 165

Poussins, poulets

A VENDRE — Poussins, poulettes et cochets certifiés d'un jour, de races P. R. B. Hybride et Light-Sussex. Aussi dindonneaux Broad-Breast. Livraison de janvier à août. **SYNDICAT AVICOLE, Ste-Germaine-Station, comté de Dorchester, P.Q.**
63177—7-11 (104 fs) 173

POUSSINS CERTIFIES, offrons immédiatement des sujets de haute qualité. Poussins mêlés, poulettes, cochets. P.R. Barrée, Light-Sussex, R.I. Rouge, Hybride (P.R.B. x R.I.R.). Prix sur demande. Satisfaction garantie. **COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, St-Augustin, cté de Portneuf.**
65334—15-1 (1 ms) 173

ATTENTION AVICULTEURS. — Poussins, poulettes, cochets. Certifiés d'un jour. Races, P.R.B. Leghorn, Light-Sussex, Hybride. Ainsi que dindonneaux. Livraison janvier à août. Service et qualité. Commandez vos poussins à bonne heure. Liste de prix sur demande. **COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE et enregistré, St-Raymond, cté de Portneuf, TEL.: 18 B.P. 477.**
65493—21-1 (1 ms) 173

Réparations de laveuses

REPARATIONS de balayeuses et laveuses de toutes marques. Aussi pièces pour tous modèles. **Agences Locales, Enr., 32, de l'Eglise, Québec, TEL.: 3-4727.**
64245—30-11 (1.mer.v. au 27-1) 188-A

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE pour 4 grandes personnes, gros lavage en dehors, chambre seule avec radio, près église et autobus. **ECRIRE A : CASIER 716, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.**
65420—18-1 (6 fs) 198

Soudure

CHARLAND & BERNARD, Ltée

EXPERTS — SOUDURE. — Gaz et électricité, tous métaux. Fabrication et réparation, nettoyage d. radiateurs d'automobile et réservoirs, pour eau, huile et gazoline, etc.. 40 ans d'expérience, fondé en 1916. **251, 2ième AVENUE, Limoilou, Québec. TEL.: 4-2772.**
64908—28-12 (1 ms) 200

Télévision

POUR AVOIR satisfaction, achetez un appareil de télévision à votre choix : Dumont, Marconi, Northern Electric, Admison, Westinghouse, Crosley ou G. Electric.* Techniciens au service du client et installation d'antennes. — **MAGUIRE ELECTRIQUE, 1330, avenue Maguire, Sillery, TEL.: 7-9412.**
64954—30-12 (1 ms) TELEVISION jno

LE CENTRE DE TELEVISION à Québec, vente installation, service d'experts qualifiés, ouvrage garanti. **TRI-REC INC. Centre industriel no. 5, Tél.: MU-3-4401.**
65054—5-1 (1 ms) TEL. jno

Terrains à vendre

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS BATIR — Lots résidentiels subdivisés dans paroisses St-Yves et Notre-Dame-de-Ste-Foy, variant de 60 à 80 pieds de largeur. Venez choisir le vôtre tandis que le choix est bon et avant que les prix montent. — **Informations : TEL.: 2-1249.**
65078—5-1 (1 ms) 210

Voyageurs demandés

MAISON de gros en électricité, cherche voyageur d'expérience avec auto. Pour Gaspésie, base commission. **FRANKLIN ELECTRIQUE, 133, du Pont, Québec.**
65513—22-1 (6 fs) 216

OPPORTUNITE

DEUX VOYAGEURS demandés pour vendre des monuments funéraires à domicile, avec l'aide d'agents locaux, dont un avec résidence à Rivière-du-Loup, si possible pour vendre dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et Madawaska au Nouveau-Brunswick. L'autre avec résidence à Montmagny ou les environs pour vendre dans les comtés de l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester et Beauce. **ECRIVEZ à BEAUDET & FRENETTE, LTEE, Mont-Joli, Qué.**
65250—15-1 (22-1) 216

Prêts plus généreux pour . . .

(Suite de la 1ère page)

Cette mesure assurera aux banques la liquidité nécessaire.

4—La période de remboursement des prêts sur maisons de propriétaires, y compris les projets coopératifs d'habitation et les habitations rurales, est d'au moins vingt-cinq ans et d'au plus trente ans. La période de remboursement pourra être plus courte selon la volonté de l'emprunteur.

5—La Société Centrale garantira les hypothèques. Cette garantie comporte qu'en cas de défaut de paiement après que le détenteur de l'hypothèque est en possession de son titre, la Société remboursera le détenteur de l'hypothèque en argent dès qu'elle aura reçu de lui un titre incontestable de propriété. Le remboursement sera de 98 pour cent du montant payé du principal inscrit au compte du prêt hypothécaire, plus l'intérêt, pour une période d'au plus six mois.

6—Afin de vérifier si l'habitation en cours de construction correspond aux normes minimums établies par la Société Centrale, les inspections de conformité effectuées autrefois par les institutions prêteuses le seront dorénavant par la Société Centrale d'Hypothèques. On estime que les banques à charte ne peuvent pas s'en charger dans le moment.

7—Le projet de loi stipule que l'ensemble de tous les prêts pour lesquels des polices d'assurance auront été émises ne dépassera jamais deux milliards de dollars.

8—Le plan d'assurance-loyer, qu'il faut distinguer de l'assurance-hypothèque, sera conservé. La Société Centrale est autorisée à garantir les loyers. Le maintien en vigueur de cette autorisation assurera que lorsque l'assurance-loyer existe l'assurance-hypothèque ne sera pas nécessaire.

9—Les dispositions actuelles de la loi visant les prêts pour l'amélioration et l'agrandissement de maisons demeurent en vigueur.

PLUS DE LOGEMENTS

"J'estime que les diverses propositions contenues dans le projet de loi en augmentant la source de capitaux hypothécaires, en ouvrant aux prêteurs un territoire plus vaste, en facilitant l'emploi de capitaux privés par l'assurance-hypothèque, en encourageant le prolongement du terme de l'emprunt et la réduction du versement initial, surtout pour les habitations à bas prix, devraient réaliser une augmentation prononcée des placements pour fins d'habitation à un moment qui nous paraît le plus propice", dit M. Winters.

"Je n'ai pas l'ambition d'accélérer le débat sur une mesure aussi importante conclut-il. Elle mérite une étude des plus approfondies. Toutefois, je manquerais à mon devoir si je négligeais de signaler à la Chambre que le facteur temps a une importance primordiale en ce qui concerne ce projet de loi. Même si nous ne retardons en rien l'adoption de cette mesure, il se peut qu'il se produise une hésitation malheureuse et déplorable dans les opérations de prêts. Le projet a du nouveau et ce n'est qu'avec le temps qu'on en réalisera l'application. Il nous faut déployer tous nos efforts pour garantir que les nouvelles mesures soient applicables dans le début du printemps prochain".

Mort, à l'âge de 69 ans, du Dr . . .

(Suite de la 1ère page)

Sacrement, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec.

Le docteur Hamel fut membre de la Société de Stomatologie de Québec, membre et gouverneur de l'Association dentaire canadienne, dont il fut président de 1932 à 1933; président du Congrès des dentistes de langue française de l'Amérique du Nord, en 1941; gouverneur du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec, de 1924 à 1934; membre d'honneur de l'Association dentaire franco-américaine de Boston, en 1945; membre de l'American Academy of Dental Medicine, en 1947; membre de l'Académie internationale d'Odontologie (Buenos-Aires), 1936; premier rédacteur pour la section française de la revue mensuelle de l'Association dentaire canadienne; membre et directeur de l'Institut Canadien; membre de la Société symphonique de Québec; député à la Législature de Québec, au comté de Québec-Centre, de 1935 à 1939; membre du Club Richelieu de Québec; membre du Club Rotary de Québec; directeur de la Ligue de l'Action Nationale, pendant plusieurs années,

Le docteur Hamel publia de nombreux travaux parmi lesquels on trouve :

1. **Discours prononcé à la Législature de Québec** (avril 1936). 2. **Le Trust de l'Electricité, menace pour la sécurité sociale** (1937). 3. **La Bourse et ses Ruines** (1937). 4. **Discours prononcé à l'Assemblée Législative de Québec** (1939). 5. **Notre société croule sous le poids de l'usure.** 6. **La Canalisation du St-Laurent** (1940). 7. **La Marche vers le Socialisme** (1942). 8. **Les abus du capitalisme.** 9. **La carie dentaire — ses causes — sa prévention** (1945). 10. **Les Responsables de la deuxième guerre mondiale** (1948). 11. **Nécrologie — docteur Arthur Langlois** (1949).

La dépouille mortelle du docteur Philippe Hamel est exposée à sa résidence, 2800, chemin Saint-Louis. Son service funèbre aura lieu à la Basilique de Québec, à une heure qui sera annoncée plus tard. Il sera inhumé au cimetière Belmont.

A sa famille et à tous ses amis que ce deuil éprouve, notre journal offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Trois jeunes enfants brûlés vifs à St-Léon-le-Grand, Matapédia

**RIMOUSKI, 22. — (Spéc.). Trois jeunes enfants ont brûlé vifs dans l'incendie de la maison paternelle à St-Léon le Grand, dans le comté de Matapédia. Les victimes sont: Réal, 5 ans, Réjeanne, 4 ans, et Jean-Claude, 18 mois, enfants de M. et Mme Adélard Gendron. L'incendie qui eut lieu en plein jour, a éclaté alors que la maman s'était absentée quelques minutes pour aller chez un voisin. M. Gendron qui revenait chez lui après plusieurs mois d'absence due à son travail, arriva quelques minutes après le sinistre pour voir sa famille décimée. On ignore la cause de l'incendie. Toutes les personnes q

COIFFURES

Salons de coiffures

SALON PAULETTE, — 190, rue St-Vallier ouest, Québec, TEL.: 4-2754. — Nouvelle spécialité : coupe de cheveux shortwave, ainsi que coiffure de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire.
64963—30-12 (1 ms) S.C.

FOURRURES

FOURRURES THIBAULT

282, rue ST-JEAN, QUEBEC
Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, réfections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
65366—18-1 (1 ms) 95

JOS. LAHOUD

130, de la Couronne
Le plus grand assortiment de manteaux de fourrure à Québec. Gros et détail.
65478—21-1 (1 ms) 95

Nap. Adam Gélinas, Trois-Rivières: Fourrures gros-détail, spécialité, manteaux Mouton de Perse, Hudson-seal, Castor, Rat-Musqué, Jacquette, Ecureuils; taupe; paletot chat, etc., toque Vison. 1521 Notre-Dame Trois-Rivières, 6-7772.
64834—22-12 (1 ms) 95

50 MANTEAUX DE FOURRURE : mouton de Perse, rat musqué, pattes de mouton, chinchilla gris, 12 ans, $55. Seal brun $125. Mme L. NADEAU, 1411½, Crémazie, TEL.: 5-6434.
65347—15-1 (1 ms) 95

W. & M. BESHRO

57, rue ST-JOSEPH
SPECIALITE :
FOURRURES
Choix varié de MANTEAUX offerts à des prix défiant toute compétition. Escompte spécial accordé à nos clients. Faisons l'échange. — TEL.: 4-0755.
65269—12-1 (1 ms) 95

Que savons-nous de notre religion?

(Réponses aux questions de la page 4).

1. — Ciboire.
2. — Burettes.
3. — Aspersoir ou goupillon.
4. — Ostensoir.
5. — Lunule.

(NC FEATURES)

AUTOMOBILES

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scrapé". LUDGER FERLAND, 661, 1ière AVENUE, Québec, TEL.: 4-2920.
65076—5-1 (1 ms) A.A.

AUTOBUS à vendre

20 autobus de marque Prévost et autres, modèles 48 à 51 de 25 à 40 passagers tous reconditionnés et en parfait état, visibles de 8 heures a.m. à 10h. p.m. chez

LEVIS AUTOMOBILES INC.
40, rue St-Henri
près du rond-point
Lévis, Tél. : TE : 7-5888
L'endroit où chacun trouve ce dont il a besoin.
65173—8-1 (1 mer.v. au 8-3) A.A.

Autos demandés

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597, boul. Charest — TEL.: 3.4167
65281—13-1 (1 mer.v. au 12-3) A.D.

Autos à louer

CARS DERNIERS MODELES, dont convertibles 1953, assurance protection autrui, $20,000-$40,000. 010 du mille plus $5.00 par jour. S'adresser ROMPRE & FRERES, Drive Yourself, 1272, Maguire, Sillery, TEL.: 7-8375.
65296—14-1 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

CITADEL AUTOMOBILES
180, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1952, conditions faciles. — 180, DORCHESTER. Ouvert le soir.
65179—9-1 (1 ms) A.V.

AUTO-NEIGE A VENDRE

Une auto-neige en parfaite condition. Moteur reconditionné. Chenilles neuves $1175.00

LEGENDRE AUTOMOBILES INC.
RUE TRANS-CANADA
Montmagny.
65523—22-1 (2 fs) A.V.

Autos à vendre

C'est le moment le plus propice pour l'achat d'une AUTOMOBILE USAGEE

Nous avons à vous offrir différents modèles
1947 à 1952
en BONNE CONDITION

Un dépôt vous réservera une automobile à votre choix, pour livraison au printemps.
AUCUN FRAIS D'ENTREPOSAGE NI D'ASSURANCE.

Egalement, quelques modèles
CHEVROLET ET OLDSMOBILE
1953
ayant servi de démonstrateurs.

Ces automobiles portent notre
GARANTIE

VOICI POUR VOUS UNE REELLE
OCCASION

346A
1952 — CHEVROLET
Sedan, air conditionné, parfaite condition ..... $1560.

Nous avons un personnel courtois et bien renseigné pour vous servir.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél. : 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.
64772—21-12 (1 mer.v. au 25-1) A.V.

Autos à vendre

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave. Tél. 4-9769
602111—11-1 (1 ms) A.V.

REPARATIONS D'AUTOS

DEBOSSAGE, PEINTURE
BOUTET & FILS
Ouvrage garanti et prix modérés
131, rue CARON, TEL.: 3-3370
64986—31-12 (1 mer.v. au 2-3) R.A.

SERVICES SPECIAUX

66180—9-1 (1 ms) S.S.

FOURRURE

JOS. ROBITAILLE, ENR., marchand et manufacturier de fourrure, capes, jaquettes et manteaux tout faits, aussi réparation et transformation. — 108, rue RICHELIEU, Québec, TEL.: 2-3288.
64775—26-12 (1 ms) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste. — Heures de bureau de 9h. à midi et 2h. à 5 heures. 503, 3e Avenue, Limoilou. TEL. bureau : 4-1252; Rés.: 7-2201.

30% de réduction
sur tous nos MANTEAUX DE FOURRURE
pour janvier seulement
MANTEAUX
A PARTIR DE
$125.00
Une visite vous convaincra
ALPH. DION
59½, boul. Langelier
Québec — Tél. : 3-6547
64953—30-12 (1 ms) S.S.

Il est question un peu de . . .

(Suite de la page trois)

deux édifices construits sous les régimes libéraux. Aujourd'hui, dit-il, les nouvelles écoles sont à l'épreuve du feu, tandis que les anciennes ne le sont pas. Mais nous ne pouvons tout faire en même temps. La bibliothèque d'Ottawa elle-même n'est pas à l'épreuve du feu.

M. Lapalme a suggéré l'organisation de concours de cinéastes amateurs. M. Duplessis a rendu un éloquent hommage au talent de M. l'abbé Maurice Proulx, qui a collaboré à divers films de la Ciné-Photo provinciale.

La Chambre a été ajournée à 11 heures, ce matin.

La bibliothèque

M. Ross demande si le colonel G.-E. Marquis est encore attaché à la bibliothèque comme aviseur technique.

Non, répond le premier ministre. Il se peut qu'il soit aviseur technique pour l'armée, mais pas pour la bibliothèque. Il a gagné ses galons à la guerre du Soudan, en 1815!...

M. Bélanger demande s'il n'y aurait pas moyen de faire acheter deux ou plusieurs exemplaires des volumes qui sont souvent demandés.

M. Duplessis. — On me dit que le député de Lévis est allé chercher un volume de statistiques que le député de Westmount avait fait venir avant lui. Cela me rappelle le cas d'un ancien député qui s'était rendu à la bibliothèque pour obtenir un volume.

Quel auteur? demande le bibliothécaire.

Quatre à cinq pouces, de répondre le député. Je ne suis pas grand et c'est pour m'asseoir dessus en Chambre.

M. Ross demande ensuite si la bibliothèque est à l'épreuve du feu. M. Duplessis répond qu'elle a été construite par un gouvernement libéral, de même que "la boîte à piano", où il a son bureau. Ce ne sont pas, dit-il, des édifices à l'épreuve du feu. Nous ne pouvons tout faire à la fois. Autrefois, les écoles n'étaient pas à l'épreuve du feu. Aujourd'hui elles le sont.

Cependant, M. Duplessis assure l'opposition que toutes les mesures raisonnables ont été prises pour protéger la bibliothèque contre le feu.

En réponse à diverses questions, le premier ministre fait l'éloge de M. Jean-Charles Bonenfant, le nouveau bibliothécaire. Il déclare que c'est le bibliothécaire qui recommande l'achat des livres et qu'un comité conjoint donne suite à ces recommandations, dans les limites des montants votés.

M. Duplessis fait remarquer, incidemment, que la bibliothèque d'Ottawa est très riche et n'est pas à l'épreuve du feu.

Conseil exécutif

Au cours de la discussion des crédits du Conseil exécutif, le chef de l'opposition a posé de nombreuses questions au sujet de la Ciné-Photo provinciale. M. Lapalme a noté qu'il avait eu l'occasion de voir assez récemment deux documentaires sur la province de Québec, ajoutant qu'il les avait considérés comme deux bons médiums de propagande. Il a demandé si les 61 employés du service de Ciné-Photo font constamment des films de ce genre.

Le premier ministre a répondu que ce service faisait beaucoup d'excellent travail dans le domaine du film. Il a rendu hommage à M. l'abbé Maurice Proulx, qui a collaboré avec le département et qui, dit-il, est un cinéaste de grande valeur. M. l'abbé Proulx, dit-il, est allé jusqu'au Vatican. Il prend beaucoup de photographies pour lui-même et nous sommes toujours heureux quand nous pouvons bénéficier de ses services.

M. Duplessis a déclaré que sous le régime Godbout on utilisait pour fins de propagande beaucoup de films de l'Office National du Film. Plusieurs de ces films, dit-il, étaient à tendance communiste. Nous avons décidé de ne plus nous servir de ces films et de développer notre propre service de Ciné-Photo.

Me Bélanger. — Combien ont coûté les films présentés lors de la campagne électorale?

M. Duplessis. — Rien du tout à la province.

M. Lapalme soumet que le gouvernement pourrait aussi utiliser la Ciné-Photo provinciale pour montrer des films qui mettraient en garde contre les accidents de la route.

Le chef de l'opposition demande également jusqu'à quel point les films de la Ciné-Photo seront utilisés pour la télévision.

La télévision

En parlant de télévision, interviennent le premier ministre, je dois dire qu'il s'est passé à la télévision des choses que nous n'endurerons pas ici. On a montré des films d'une immoralité répugnante. On a attiré mon attention là-dessus et j'ai eu l'occasion d'en causer avec le ministre fédéral de la Justice. L'hon. M. Garson est un excellent père de famille et me parait très bien disposé. M. Duplessis déclare que la censure provinciale interviendra pour assurer des programmes propres à la T.V.

M. Lapalme est d'opinion qu'un documentaire, à la T.V., sur la Gaspésie, ou autre endroit de la province, donnerait d'excellents résultats.

Le premier ministre et le chef de l'opposition ont tour à tour insisté sur les beautés de la province de Québec et l'importance d'encourager nos gens à visiter leur province. M. Lapalme a exprimé l'opinion que le service de la Ciné-Photo peut faire beaucoup pour inciter les gens de Québec à faire du tourisme dans leur province, au lieu d'aller à l'étranger.

M. Duplessis a ensuite insisté sur l'importance de ne rien faire pour détruire le cachet de nos villes et de nos villages, soit en donnant des noms baroques à des établissements, soit en démolissant à tort et à travers.

C'est ainsi, dit le premier ministre, que la rue St-Ursule à Québec, aboutissait, du côté sud, à un champ qui avait un cachet particulier. On a transformé le paysage pour faire une rue. Sous prétexte de progrès, on détruit souvent le cachet d'une ville ou d'un village.

M. Duplessis est d'opinion, lui aussi, qu'on accomplira une oeuvre nécessaire et convaincant nos gens de voyager dans leur province avant de voyager à l'étranger.

Le chef de l'opposition suggère alors d'organiser des concours de cinéastes amateurs, parmi lesquels on trouve de véritables artistes.

M. Marier fait remarquer que la province de Québec fait passer des films touristiques dans les théâtres américains et qu'elle aurait avantage également à les faire passer dans les théâtres de chez nous.

Incidemment, M. Gérard Cournoyer déclare qu'il a vu le portrait du premier ministre dans les bureaux de la province à New-York.

M. Duplessis. — Mon portrait est partout, mais surtout dans le coeur des électeurs.

Le débat se poursuit sur un ton plutôt badin, jusqu'à six heures. Les échanges de bons mots déridents toute la Chambre)

La séance est finalement ajournée à ce matin, à 11 heures, avant l'adoption de tous les crédits du Conseil exécutif.

Son mémoire signale une . . .

(Suite de la page trois)

nous ont pas été moins sympathiques. La Cité de Lévis a souscrit $50,000.00 à raison de $5,000.00 par année. La Cité de Lauzon a promis $10,000.00 à raison de $500.00 par année. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour les féliciter et les remercier sincèrement du beau geste posé par MM. les maires J.-Adélard Bégin et le Dr Ls-Ph. Guay, ainsi que par MM. les échevins de ces deux cités soeurs".

Faisant allusion à la demande d'une augmentation des octrois gouvernementaux, l'un des commissaires, le R. Père Richard Arès, a demandé aux autorités du Collège si elles ne craignaient pas, de ce fait, une certaine ingérance du Gouvernement. A cette question, le procureur du Collège de Lévis, M. l'abbé Dallaire observa que jusqu'ici, le gouvernement de la Province de Québec avait donné plusieurs octrois sans jamais exercer aucune pression, laissant les bénéficiaires entièrement libres de l'appliquer aux item qu'ils jugeaient nécessaires pour le bien de la maison.

Le Collège de Lévis est une institution d'enseignement secondaire dirigée par des prêtres séculiers et relève de l'autorité diocésaine. Fondé en 1853, il a été constitué en corporation en 1865 en vertu du Statut de la province de Québec, 38 Victoria, chapitre 49. L'affiliation a été accordée en 1876 par l'université Laval.

Comme tous les collèges et séminaires, le but du Collège de Lévis est de donner aux jeunes de toute une région de la rive-sud la culture générale au niveau secondaire, une solide formation morale et partant de permettre à ces jeunes l'entrée aux diverses facultés universitaires.

Standards culturels

Sous ce titre, le mémoire expose les besoins de l'institution, ceux des professeurs, la nécessité d'une bibliothèque mieux aménagée et plus à jour, d'un local pour loger cette bibliothèque. Après avoir décrit l'état du cabinet de physique et du laboratoire de chimie, il indique les améliorations à apporter et la nécessité d'organiser un laboratoire de biologie. Il signale également l'existence d'un bel auditorium de construction récente, et expose les possibilités au point de vue de la culture artistique pourvu toujours que le budget soit suffisant.

Standards matériels

Au chapitre des standards matériels, les auteurs du mémoire rappellent l'oeuvre accomplie par le Collège de Lévis pour satisfaire aux exigences d'alimentation et d'hygiène, pour l'organisation des loisirs, de la culture physique et des sports. Malgré les efforts déployés, ici encore il reste beaucoup à faire: construction d'un gymnase, d'une piscine, d'un "arena" ou centre sportif.

Avantages reçus des pouvoirs publics

Le mémoire rappelle les avantages reçus des pouvoirs publics tels que les exemptions d'impôts, sauf la taxe de vente qui coûte environ $1,500. par année, les subventions gouvernementales et municipales. En 1942-1953, l'octroi fédéral apparaît au montant de $21,988.75. De 1913 à 1923, le collège reçoit une subvention provinciale annuelle de $1,000.; cette subvention provinciale est portée à $10,000, de 1923 à 1951; et depuis 1951, elle est de $15,000. De plus, à l'occasion du centenaire, le gouvernement provincial donnait un octroi spécial de $100,000. et à la clôture de l'année centenaire il ajoutait une autre subvention de $50,000. A cette même occasion, une souscription de $50,000. nous venait de la Ville de Lévis et une autre de $10,000. de la Cité de Lauzon.

Problèmes financiers

La seconde partie du mémoire est consacrée aux problèmes financiers du Collège de Lévis. Cette partie est illustrée par de nombreux tableaux, fruits de recherches longues et patientes. Elle expose les dépenses ordinaires, les charges particulières dues à l'enseignement, les montants payés en intérêts sur les emprunts, en rentes viagères et en bourses. La conclusion qui se dégage est l'impossibilité pour le Collège de faire des dépenses de capital sans l'aide de fonds extraordinaires provenant de dons, de legs, de rentes viagères, de souscriptions ou d'octrois. L'exposé permet aussi de conclure que les externes ont davantage bénéficié du prix modique de l'instruction, ce qui a valu aux parents de ces élèves des économies au montant de $270,000. pour la période de 1913 à 1953.

Il ressort d'une série de tableaux préparés avec minutie que l'administration générale du pensionnat et de l'externat excuse, surtout pour les six dernières années, des déficits, malgré un régime de saine économie.

Sans revenus extraordinaires, avec les seules recettes du pensionnat et de l'externat, le Collège de Lévis n'aurait pu s'administrer convenablement ni se développer. Le rapport donne une estimation, par décades, des sources exceptionnelles de revenus pour la période de 1913 à 1953, qui formaient au 1er juillet un montant de $939,252.

La charité souvent discrète et bienfaisante de corps publics, de compagnies, de coopératives, de particuliers, enciens élèves ou amis, a permis au Collège de Lévis d'accomplir, malgré tout, son oeuvre.

Ces revenus extraordinaires ont rendu possibles des constructions, des réparations et des achats de terrain, de 1913 à 1953, pour un montant de $2,222,205.

Au 1er juillet 1953, la dette nette du Collège de Lévis s'élevait à $786,120.

Besoins immédiats

Tout au long du mémoire, il a été démontré que le Collège, pour poursuivre sans relâche sa fin, doit encourir encore des dépenses supplémentaires de capital et des frais supplémentaires d'administration: dépenses de capital pour la construction d'une autre aile contenant un gymnase, une piscine, des classes, des dortoirs, une bibliothèque, etc . . . (i.e. environ $1,200,000.); dépenses d'administration (i.e. $22,500. par année).

Le personnel enseignant

Le rapport établit de façon précise l'économie que représente pour la société un collège dont le personnel enseignant, en presque totalité est constitué par des prêtres. Ainsi un professeur prêtre coûte au collège environ $1,000. par année, alors qu'un professeur laïque coûterait en moyenne $3,622., en prenant comme base de calcul l'échelle des honoraires dressée par l'Association des professeurs laïques. Ajoutons qu'une religieuse préposée à la cuisine, à la buanderie ou à la salle de couture coûte, salaire compris, $600.

Mais ce régime d'économie ne saurait durer bien longtemps car il faudra songer à accroître le nombre des professeurs pour alléger certaines fonctions et répondre à toutes les exigences posées par le développement normal du collège. La solution de ce problème réside dans l'enseignement de professeurs laïques. "Mais c'est le budget déjà déficitaire qui va en subir les répercussions. Ici encore le Collège devra avoir recours à des sources nouvelles de revenus, car il ne faut pas songer à augmenter sensiblement le coût de la scolarité. Les institutions d'enseignement secondaire ne doivent pas exister pour le seul bénéfice des classes aisées. Présentement nous devons accorder de nombreuses réductions. Pour les trois dernières années de 1950 à 1953, le Collège a donné des réductions, sous des formes diverses, pour un montant de $46,930. Dans l'avenir, il faudra faire encore davantage".

Conclusion

Le mémoire a exposé les problèmes culturels et financiers du Collège de Lévis, fait voir l'économie dans l'administration, souligné la générosité des anciens élèves, des amis, des corps publics tels le Gouvernement de la province, les cités de Lévis et de Lauzon, les corporations industrielles et commerciales, les Caisses populaires Desjardins; il formule aussi le souhait que ces générosités s'accroissent encore pour le plus grand bien de la jeunesse studieuse, pour l'avenir de la culture française dans notre province, pour le bénéfice de la collectivité tout entière.

Près de 10 millions en . . .

(Suite de la page trois)

ment radical, sur lequel la Chambre n'a pas eu l'occasion de se prononcer. C'est pourtant une question qui intéresse les députés. C'est par les comptes publics que nous pouvons nous rendre compte de la façon dont l'argent est dépensé. Aujourd'hui, on omet les salaires en bas de $1,500; peut-être que l'an prochain, on enlèvera également les salaires en bas de $3,000 sans consulter personne. On en arrivera à un point où il y aura très peu de renseignements dans les comptes publics. Le gouvernement devrait étudier la question de nouveau. J'admet que le gouvernement n'a jamais refusé de donner des détails sur les montants dépensés, mais nous ne pouvons pas poser des questions sur tous les postes pour lesquels il n'y a pas de détails dans les comptes publics.

M. Duplessis. — Nous sommes toujours heureux de fournir les détails demandés par l'opposition. M. Delbec a été nommé par le gouvernement précédent. C'est un homme compétent et honnête et nous l'avons gardé. C'est lui qui a fait la recommandation, de sa propre autorité. Je crois que nous aurions manqué à notre devoir si nous avions mis de côté les recommandations d'un expert comptable.

M. Marier. — Avec ce système, nous n'aurons plus de détails sur les salaires les plus bas payés par le gouvernement. Nous ne pourrons pas davantage faire le dénombrement des employés de chaque département. Ce sont là pourtant des renseignements très importants et il serait plus sage de les insérer dans les comptes publics.

M. Duplessis. — Au sujet des salaires, je puis donner les précisions suivantes au député de Westmount. Les augmentations que nous avons accordées se sont chiffrées à $565,577 pour 1945-46; $1,198,464 pour 1946-47; $1,093,425 pour 1947-48; $949,190 pour 1948-49; $728,157 pour 1949-50; $1,062,911 pour 1950-51; $2,516,536 pour 1951-51; et $1,898,051 pour 1952-53; soit au total $9,813,936.35 pour la période comprise entre le premier avril 1945 et le 31 mars 1953. La moyenne des salaires, qui était de $1,710 le 31 mars 1944, était passée à $2,265 en 1953.

M. Marier. — Je ne conteste pas la compétence de l'auditeur; mais quand on emploie des méthodes qui ne sont pas conformes au meilleur contrôle des deniers publics, je crois que nous avons le devoir de protester. Nous ne voulons pas qu'on fasse des dépenses inutiles pour donner des renseignements inutiles; mais quand il s'agit de renseignements que nous jugeons essentiels, j'espère que le gouvernement tiendra compte de nos suggestions.

M. Duplessis. — J'ai ici une lettre de M. Dolbec. Il signale qu'à Ottawa, les salaires de moins de $5,000, les dépenses de voyage de moins de $500 et les comptes de fournisseurs de moins de $10,000 ne paraissent pas dans les comptes publics. Il en est de même à Toronto des salaires de moins de $3,600, des dépenses de voyage inférieures à $400 et des comptes de fournisseurs de $1,000 ou moins. C'est dire que même avec le changement, nous fournissons beaucoup plus de renseignements qu'on en donne à Ottawa et à Toronto, où nos amis d'en face aiment à puiser leurs exemples.

M. Dupré. — A Ottawa, on classifie les employés dans les grades 1 2 ou 3 et c'est le même salaire pour tout le monde, qu'il s'agisse de Pierre, Jean ou Jacques, que ce soit un rouge ou bleu.

M. Duplessis. — Ça ne relève pas de la discussion. J'ai parlé des salaires, simplement par gracieuseté pour répondre au député de Westmount, mais il est temps qu'on revienne au poste en discussion.

M. Dupré. — C'est aussi par gracieuseté que je parlais des salaires payés à Ottawa. Je comprends qu'on pourra se rencontrer de nouveau sur cette question.

M. Duplessis. — Si le député veut me rencontrer, il est mieux de me rencontrer sur la terre, car moi, j'irai au ciel...

M. Dupré. — En vertu du nouveau système, on omet les achats de moins de $1,000 faits par chaque département. De sorte qu'un fournisseur ami du gouvernement peut vendre pour $20,000 sans que son nom paraisse dans les comptes publics. Je prétends que c'est une mauvaise politique.

M. Duplessis. — Le député oublie que sous l'Union Nationale, les achats sont centralisés au bureau des achats.

M. Dupré. — Que le premier ministre nous dise donc ce que pense l'auditeur de son bureau des achats!

Le poste en discussion depuis le début, soit $50,000 pour frais de bureau et dépenses diverses, est finalement adopté.

Orge pour la Corée

OTTAWA, 22, (BUP). — Quatre wagons d'orge achetés avec des fonds recueillis par le Comité canadien de service unitarien, quitteront lundi Peterborough, Ontario, à destination de la Corée pour y nourrir des enfants affamés. L'envoi s'élève à 240,000 livres. Déjà une quantité semblable y quittée le 29 décembre, Sakatoon, en Saskatchewan, vit Seattle, Washington. Le comité a promis l'envoi de 750 tonnes d'orge.

Avis de décès

AUGER — A l'hôpital St-Sacrement, le 20 janvier 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Victorien Auger, époux de feu dame Joséphine Lemay.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

65524—22-1—2 fs

BLOUIN — A Québec, le 20 janvier 1954, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Blanche Gaumond, épouse de M. J.-Léopold Blouin, demeurant à 64, rue Scott.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier et Fils, 146, boul. St-Cyrille, à 8 h. 40, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

BLOUIN — A Québec, le 20 janvier 1954, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph Blouin, époux de feu dame Annosilla Drouin, demeurant à St-Jean, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, 346, rue Bardy, coin de la Canardière, à 8 heures, pour l'église de St-Jean, I.O., et de là au cimetière paroissial. 65500—21-1—2 fs

CANTIN — A St-Jean-Chrysostome, le 21 janvier 1954, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédée dame Anna Couture, épouse de feu M. Edmond Cantin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez sa fille, Mme Emile Drapeau, à 9 hres 50, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial.

65502—21-1—3 fs

COTE — A Québec, le 20 janvier 1954, à l'âge d 59 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Côté, fils de feu M. Pierre-Edouard Côté et de feu dame Claire-Ida Marcheterre, demeurant à 167-A, rue St-Vallier-Est.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau, Inc., 224, rue St-Vallier-Ouest, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière de St-Romuald. 65501—21-1—2 fs

DESCHENES — A St-Pascal, Kamouraska, le 20 janvier 1954, à l'âge de 81 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Louise Caron, épouse de feu le Dr Bernard-M. Deschênes.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 15, pour l'église de St-Pascal, Kamouraska et de là au cimetière paroissial.

65499—21-1—3 fs

GREGOIRE. — A Québec, le 21 janvier 1954, à l'âge de 95 ans, est décédé, M. Alphonse Grégoire, époux de feu dame Eléonore Chabot.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 15, pour l'église de St-Isidore, et de là au cimetière paroissial.

65542 — 22-1 (2 fs)

FRASER — A Québec, le 21 janvier 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri-G. Fraser, employé civil, demeurant à 53, côte Ste-Claire, fils de feu M. Ferdinand-Auguste Fraser et de feu dame Loretta Lortie.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier et Fils, 252, rue d'Aiguillon, à 9 rdes, pour l'église de St-Jean-Baptiste te de là au cimetière Belmont.

65527—22-1—2 fs

HAMEL. — A l'hôpital Saint-Sacrement, le 22 janvier 1954, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédé le docteur Philippe Hamel, époux de dame Georgine Normandin.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 2800, chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du Centre médical dentaire, Place d'Aiguillon, à 8 h. 45, pour la basilique et de là au cimetière Belmont.

65526—22-1—1 fs

JACKSON — A Québec, le 20 janvier 1954, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée dame Emilie Garant, épouse en premières noces de feu M. Adélard Tessier dit Laplante, et en secondes noces de feu M. Joseph Jackson, demeurant à 349, 17e Rue, Limoilou.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, à 9 hres 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Saint-Charles.

65498—21-1—2 fs

JEFFERSON. — A Québec, le 21 janvier 1954, à l'âge de 65 ans est décédé M. Cidric Jefferson, époux de dame Esthele Willis.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée 42, che. Ste-Foy à 8 h. 40, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

65512—21-1 (2 fs)

LAGANIERE — A St-Casimir, le 21 janvier 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph Laganière, époux de dame Aurore Martin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de sa demeure, à 9 h. 45, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

65525—22-1—2 fs

LEBLOND — A Beaumont, le 21 janvier 1954, à l'âge de 61 ans et 8 mois, est décédée dame Aloysia Gauthier, épouse de M. Adjutor Leblond.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 hres 40, pour d'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial. 22-1—2 fs

TREMBLAY — A St-Thuribe cté de Portneuf, le 21 janvier 1954, à l'âge de 90 ans et 5 mois, est décédée dame Honora Sauvageau, épouse de feu M. Trefflé Tremblay.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 30, pour l'église de St-Thuribe, et de là au cimetière paroissial.

65543—22-1—(1 fs)

Rats au chaud sur le dos de moutons

DUNCAN, C.-C., (BUP). — Les rats de Duncan n'aiment pas frissonner, et ils ont trouvé un moyen d'échapper à la vague actuelle de froid. Fred Posehn, gérant de la ferme agricole du couvent Ste-Anne, a déclaré aujourd'hui que de trois à cinq rats voyageaient sur le dos de chaque mouton de la ferme. Les rats s'enroulent dans la longue laine et "setiennent à la chaleur avec chauffage central".

Ces 21 captifs seront abandonnés à leur sort

PANMUNJOM, 22, (BUP) — Le commandant indien a annoncé aujourd'hui le retrait de ses gardiens du camp du nord, à minuit vendredi, et qu'il laisserait à eux-mêmes 21 Américains et d'autres prisonniers non rapatriés encore aux mains des communistes.

Le lieutenant-général K.-S. Thimayya, président indien de la commission neutre de rapatriement, a déclaré que dès lors le sort des prisonniers ne relèverait plus de son commandement.

"Il me semble, dit-il, qu'après minuit, le 22 janvier, nous n'avons plus de juridiction".

Avant que les gardes ouvrent les portes du camp, Thimayya dira aux Américains, un Anglais et 325 autres prisonniers de la Corée du sud que les communistes ont refusé de les reprendre.

STEVE CANYON — 2763 — par Milton Caniff

JOHNNY HAZARD — 4771 — par Frank Robbins

Calendrier

VENDREDI, LE 22 JANVIER 1954
SS. Vincent et Anastase, mm.
Demain :
S. Raymond de Penafort, c.
QUARANTE - HEURES
Jésus-Marie (Lauzon)

SOLEIL : Lever : 7.20 — Coucher : 4.35
LUNE : Lever : 8.58 — Coucher : 9.04

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 9.08 a.m. — 9.22 p.m.
Basses : 4.13 a.m. — 4.22 p.m.

LUNES DE JANVIER
Nouvelle lune, le 4, à 9h. 21 du soir
Premier quartier le 11, à 7h. 22 du soir
Pleine lune, le 18, à 9h. 37 du soir
Dernier quartier, le 26, à 10h. 28 du soir

Aujourd'hui

Société médicale des hôpitaux universitaires. — 8h. 30 p.m., à l'Hôtel-Dieu de Québec, réunion. Cinq causeries scientifiques au programme.

Conseil de ville. — 3h. p.m., à l'hôtel de ville, séance régulière.

Evangile du dimanche

(S. Matthieu, chap. viii, v. 1 à 13.)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui et lui fit cette prière : Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi : Allez, et il va ; et à l'autre : Venez, et il vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'instant même son serviteur fut guéri.

Offices du Dimanche

LE DIMANCHE, 24 JANVIER 1954

3e dim. après l'Epiphanie, semi-double (vert). — Messe du dim., Gloria, 2e or. de S. Timothée, 3e or. de l'Immaculée Conception. Credo, préface de la Ste Trinité.

Vêpres du dim., mém. de la Conversion de S. Paul (I V.), de S. Pierre et de S. Timothée (II V.).

N. B. — Samedi, 30 janvier, une messe votive lue ou chantée est permise en l'honneur de l'Immaculée Conception de la B. V. M., servatis servandis. — Gaudens, Gloria (Om. c.), Credo, préface de la B. V. M. — Dans la secrète, le mot solemnitate est remplacé par commemoratione ou Memoria.

Ordo de l'Office divin

21 janv. : IIIe dim. ap. l'Epiphanie (S.-d.) — Off. ord. du dimanche. A Laudes, mém. de S. Timothée. — Hes Vêp., mém. du suiv., de S. Pierre et de S. Timothée. — Compl. du dimanche.

25 janv. : Conversion de S. Paul (D.-m.) — Off. prop. — A Laudes, mém. de S. Pierre. — Hes Vêp., mém. de S. Pierre et du suiv. — Compl. du dimanche.

26 janv. : S. Polycarpe (D.) — Off. crd. — Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. — Compl. de la férie.

27 janv. : S. Jean Chrysostome (D.) — Off. ord. — Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. et de Ste Agnès. — Compl. de la férie.

28 janv. : S. Pierre Nolasque (D.) — Off. ord., 3e lec. de Ste Agnès. — Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. — Compl. de la férie.

29 janv. : S. François de Sales (D.) — Off. ord. — Hes Vêp., mém. du suiv. — Compl. de la férie.

30 janv. : Ste Martine (S.-d.) — Off. ord. — A Laudes, suff. — Prières à Prime. — Vêp. du dim. suiv., ps. du samedi, mém. des préc. et de S. Jean Bosco. — Compl. de la férie.

MAISON A VENDRE
PLUS 2 GARAGES
Située 58, chemin Ste-Foy, 2 logis, 9 pièces et 5 pièces. Visible sur appointement.
TEL. : MU 3-8291

MARK DROUIN
ROSS DROUIN &
J.-R.-G. SCHREIBER
avocats
Edifice Québec Power, Québec, P.Q.

TAPIS
TOUTES MARQUES
Grande variété de dessins
POSAGE • NETTOYAGE
MUR à MUR • SUR PLACE
méthode • méthode
SMOOTHEDGE • SHAMPOO
aussi
LINOLÉUM et TEXTILES
ROCHETTE & FILS
352 ST-VALLIER TEL. 2-5235

14% NET SUR CAPITAL INVESTI
Appartements à vendre. Revenu brut annuel $41,000.00. Comptant requis $125,000, balance hypothèque. Transigé confidentiellement avec le propriétaire. Ecrire à :
CASIER NO. 720, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC

Marchands
DEMANDEZ NOTRE
nouveau catalogue
LA BIJOUTERIE
RENE MARCOUX
37 de la Couronne (2e étage) Tél. : 4-8722
Importateur de diamants, montres, chapelets en cristal de roche, bijoux, etc.

40 sous zéro dans la région de Chibougamau

Un ancien pilote disparu depuis 14 jours a été retrouvé sain et sauf

MONTREAL, 22, (DNC). — Un ancien pilote de l'aviation royale canadienne a survécu durant 14 jours, dans la région de Chibougamau, sous une température de 40 degrés sous zéro, après qu'il fit un atterrissage forcé.

L'homme qui était en si parfait état physique qu'il n'a pas eu besoin de soins médicaux après son sauvetage. Il s'agit de Ray Lécuyer, 30 ans, un géologue.

Ce dernier avait quitté l'aéroport de Cartierville, le matin du 7 janvier dernier, en direction du lac Doré dans la région de Chibougamau. Dans l'appareil à un moteur avait pris place le frère de Lécuyer qui se rendait à Québec. L'avion avait atterri à l'aéroport du Lac-à-la-Tortue, au nord des Trois-Rivières, pour y faire son plein d'essence.

Le frère débarqua alors que Ray Lécuyer, le 8 janvier, se mit en route pour le Lac Doré à 230 milles du Lac-à-la-Tortue.

Ce fut la dernière fois que nous avons vu l'ancien pilote de l'aviation royale canadienne. La Québec Smelting and Refining Co Ltd, à Montréal, l'employeur du pilote n'a eu aucune nouvelle depuis son départ pour cette région lointaine où il devait prendre charge des travaux d'exploration.

Le pilote Hanck Hicks, de Borcal Airways, stationné à St-Félicien fut envoyé à la recherche du disparu dans un avion Stinson monté sur skis. A une quarantaine de milles au nord ouest de La Tuque, il a vu Lécuyer près de son appareil, agitant la main en vue d'attirer l'attention.

Hicks fit un atterrisage et dit au disparu: "Vous étiez censé être mort". Bien au contraire, a répliqué le disparu. "Je me sens bien". Il ne restait à Lécuyer que trois boites de viande en conserve. Il n'avait pas de raquettes, ce qui lui aurait permis de pénétrer dans le bois pour y chercher de quoi se chauffer.

Lécuyer fut transporté à St-Félicien où on lui donna à manger et à boire. Ensuite il se coucha. Il n'a pas eu besoin de soins médicaux.

Trois frères accusés de vols pour un montant de $1,225 dans des autos

Trois chefs d'accusation de vols dans des autos pour une somme globale de $1,225., ont été portés contre trois frères, en Cour des Sessions de la Paix.

L'arrestation du premier suspect a été faite dans la nuit de mercredi à jeudi, par le sergent Patry et le constable Chamberland.

Interrogé, hier matin, par le capitaine Roland Masse, le prévenu a dmis avoir volé, dans l'auto de M. Henri Hébert, 8, avenue Brébeuf, des marchandises (couvertures, grille-pain, coutellerie, horloge, etc.) d'une valeur d'environ $1,000. Il a ensuite avoué, qu'avec ses deux frères, il avait commis deux autres vols semblables, au début de la semaine. Les articles volés représentent environ $225.

L'arrestation des deux frères n'a pas tardé à s'effectuer. L'enquête a aussi été faite par les sergents-détectives Rosario Dion et Fernand Roy.

Les trois ont enregistré des plaidoyers de culpabilité et M. le juge Alphonse Garon, devant qui ils ont été traduits à ajourné leur sentence à jeudi prochain.

Une auto fait une chute de quarante pieds – Les 4 occupants sont blessés

SHAWINIGAN, 22. — (DNC) — A 2 heures, hier matin, une automobile qui passait sur le haut de la côte St-Marc a fait une chute d'une quarantaine de pieds pour aller s'échouer sur la voie ferrée du Canadien National. Les quatre occupants ont été blessés, dont quelques-uns assez grièvement. L'automobile, conduite par M. MM. Abraham Nazarus, des Trois-rivières, se dirigeait vers le bas de la ville. La route était excessivement glissante; l'automobile a donné contre le garde-fou, l'a enfoncé pour aller tomber sur la voie ferrée du chemin de fer Canadien National. Les blessés sont: MM. Abriham Nazarus, des Trois-Rivières, qui a subi un choc nerveux; Gilbert Boucher, de Grand'-Mère, qui aurait une fracture probable du crâne et autres blessures; Mlles Monique Simard, de Shawinigan, qui souffre de blessures à une épaule et aux pieds, et Denise Côté, qui a subi un choc nerveux. Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Ste-Thérèse par les ambulances de MM. Germain Carbonneau et Oscar St-Ours, et les premiers soins leur ont été donnés par les docteurs Maurice Chretien et Yves Blais.

Les constables Martin Demontigny, Marcel St-Arnaud, du poste No 1, et Ephrem Simard, J.-M. Cloutier, A. Lacerte et L. Croteau, se sont rendus sur les lieux pour faire enquête et prendre les mesures nécessaires pour faire libérer la voie du chemin de fer. Il a fallu une vingtaine de minutes à un camion-remorque pour remonter sur la route l'automobile, qui a subi de gros dommages.

Cours de Préparation à l'Avenir, à St-Maurice de Thetford-Mines

● Cette semaine, se terminait à St-Maurice, les cours de préparation à l'Avenir, tenus sous les auspices de la J. O. C. et J. O. C. F. paroissiales. Nous reconnaissons sur la première rangée, les responsables de ces cours, qui sont, de gauche à droite: Mlles Jeannine Dostie, Blanche Belleau et Andrée Lemieux, respectivement trésorière, propagandiste et secrétaire de la J. O. C. F., M. l'abbé Albert Robert Poitras, aumônier de la J. O. C. et J. O. C. F., et MM. Yvon Tousignant, Daniel Dostie, Emilien Lessard et Charles Belleau, respectivement président, secrétaire, trésorier et propagandiste de la J. O. C.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de M. R. Poulin

Un jury du coroner a rendu, hier après-midi, un verdict de "mort accidentelle" à l'issue de l'enquête portant sur la mort de M. René Poulin, 36 ans, de Thetford-les-Mines.

On sait que M. Poulin fut renversé par une automobile, sur la route Trans-Canada, à St-Romuald, vers 5 h. 30, mercredi après-midi. Il décédait à l'hôpital de Charny, peu après son admission.

M. Gaston Plante, du 7547, rue Bordeau, Montréal, chauffeur de la voiture, a été exonéré de tout blâme. Il avait expliqué auparavant qu'il recontrait une autre voiture et qu'il n'avait pu apercevoir le piéton à temps.

L'enquête s'est déroulée à la morgue Gilbert, de Lévis, sous la présidence du Dr Camille Gélinas, coroner du comté de Lévis.

Marchandage pour régler cette grève

Windsor, Ont., 21 (BUP) — Un conciliateur du ministère du Travail de l'nOtario a fait des recommandations aujourd'hui en faveur de pourparlers pacifiques, dans l'intérêt du public, alors qu'une grève de 27 hommes commence à immobiliser 6,000 autres employés à la fabrique de Chrysler.

Le syndicat des ingénieurs, affilié à la FAT, dont la grève paralyse toute l'usine de Chrysler, serait disposé à renoncer à sa demande de rétroactivité concernant les hausses de salaries, si la compagnie consentait à payer temps et demi le samedi.

La police appréhende 52 enfants qui jouaient dans les rues ou couraient après les autos

La brigade volante de la Sûreté municipale qui a entrepris une campagne de sécurité, auprès des jeunes, a appréhendé 52 enfants qui jouaient dans les rues ou qui se laissaient trainer derrière des automobiles.

La campagne a débuté mercredi alors que 15 enfants ont été surpris par la police; hier, ce nombre s'est élevé à 37.

Dans les cas des tout petits, ils sont immédiatements conduits à leurs foyers et l'on avertit les parents du danger que les bambins ont couru. Quelques-uns sont gardés quelques minutes dans les autos de radio-police où on leur explique que c'est défendu et dangereux de jouer dans la rue. Enfin, les plus vieux qui se sont montrés trop "arrogants" ont été conduits au poste.

Le but de cette surveillance de la police n'est pas de persécuter les jeunes, déclare l'inspecteur Gérard Racine, mais de prévenir les accidents malheureux dont quelques-uns sont mortels. M. Racine demande la coopération des parents.

Il est arrivé que la police est tombé sur des joueurs de hockey en groupe. Evidemment, quelques-uns n'ont pas tardé à prendre la poudre d'escampette abandonnant hockeys et rondelles. La police en a saisi quelques-uns. Leurs propriétaires oseront-ils les réclamer?

Déclaration de Pat Walsh en marge de la démonstration ouvrière de ce soir

Je suis stupérait de constater que les dirigeants des Syndicats catholiques ont convoqué une grande assemblée au Palais Montcalm, en plein coeur de la Vieille Capitale, pour élever des protestations contre un projet de loi — le Bill 19 — ayant simplement pour but d'empêcher la mainmise du Parti Communiste sur le Moument Ouvrier.

Je suis étonné que les officiers des Syndicats catholiques, qui se réclament de la doctrine sociale de l'Eglise, aient oublié un passage vital de l'Encyclique de Pie XI sur les Communisme — Divinl Redemptoris — se lisant comme suit :

"Les Etats mettront tout en oeuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, cause des ravages sur leur territoire."

Le cardinal Villeneuve, en commentant ce passage de l'Encyclique Divini Redemptoris, disait :

"Les systèmes révolutionnaires et qui attaquent les doctrines religieuses fondamentales et les bases mêmes de l'ordre social ne sauraient être l'objet de la tolérance politique".

Comme on peut voir, je suis en excellente compagnie pour non seulement ne pas blâmer le gouvernement de Québec, mais bien au contraire le féliciter d'avoir adopté le Bill 19.

Et d'ailleurs, l'Administration Duplessis, en imposant le devoir et en accordant le pouvoir à la Commission de Relations Ouvrières de décertifier les syndicats ouvriers sous contrôle communiste, pose un acte logique et agit avec un grand bon sens.

En effet, depuis quelques années, le Mouvement Ouvrier lui-même a destitué des organisateurs ouvriers et expulsé des unions parce que ces organisateurs étaient Communistes et que ces unions étaient sous l'emprise des Communistes.

Si le Mouvement Ouvrier refu-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Un bombardier et un hélicoptère s'écrasent

HONOLULU, 22. — (BUP). Un bombardier de patrouille "Neptune", de la Marine américaine, s'est écrasé et a brûlé hier soir, avec un équipage que l'on croit de 10 hommes, dans les montagnes au nord-ouest d'Honolulu. Et un hélicoptère s'est écrasé tout près, au cours d'une mission de sauvetage. Aucun des quatre hommes de l'hélicoptère ne fut blessé. On ignore encore le sort de l'équipage du "Neptune".

Il lui en coûtait trop cher d'aménager ce logement selon la loi

Deux inspecteurs municipaux du Service d'hygiène, témoins en Cour municipale, hier matin, dans une cause où un propriétaire de la rue Sous-le-Cap est accusé d'avoir enfreint le règlement no 114, concernant la plomberie sanitaire, le drainage et la ventilation des édifices, ont exposé l'état d'un taudis que l'inculpé loue à $20. par mois.

Le logement est un "taudis", disent-ils. Il n'a pas de toilette, mais un tuyau de drainage. L'évier n'a pas de drainage pour les eaux usagées. Et, l'eau courante, c'est le locataire qui l'a installée provisoirement avec une connection sur le système du logement voisin. Il y a deux chambres noires et des fenêtres seulement sur la façade de la maison.

Le propriétaire a expliqué que l'installation d'une toilette coûtait trop cher. Le locataire pouvait utiliser les cabinets du logement voisin, dit-il encore.

Le juge en chef Emile Morin a reconnu le proprio coupable de l'accusation portée et l'a menacé de la plus sévère sentence si, jeudi prochain, alors qu'il rendra jugement, le prévenu n'a pas satisfait au règlement.

Le défendeur a alors déclaré qu'il ferait démolir une cloison et unirait le logement en question avec celui du voisin, comme cela existait auparavant.

Six occupants d'une auto-neige ont failli être engloutis sous la glace

SHAWILNIGAN, 22, (DNC). — Six personnes de St-Elie de Caxton qui se faisaient transporter dans un auto-neige sur le lac Wabizadonke l'ont échappé belle et ont pu s'en alle en lieu sûr peu avant que le véhicule s'enfonce sous la glace. L'auto-neige, conduit par M. Arsène Tardif, avait fait un parcours d'environ six milles sur le lac quand on s'aperçut que la glace voulait céder. Les passagers ainsi que le conducteur s'empressèrent de descendre immédiatement du véhicule et le propriétaire prit des mesures pour empêcher qu'il s'enfonce complètement.

Le lendemain des gens qui se rendirent sur les lieux afin de tenter de ramener l'auto-neige constatèrent qu'il était complètement disparu sous la glace. Des efforts seront tentés pour le retirer, mais le gardien de pêche sur ce lac estime qu'à cet endroit il doit y avoir une profondeur de plus de 50 pieds d'eau, ce qui rendra très difficile la tâche de le renflouer.

Projets de loi adoptés par le Conseil législatif

Le projet de loi du gouvernement prolongeant d'un an le mandat de la Commission Tremblay n'attend plus que la sanction royale pour devenir exécutoire. Il a été adopté unanimement hier, au cours de la séance que le Conseil législatif a tenue avant de s'ajourner à mardi prochain, le 26 janvier, à 3 h. de l'après-midi.

Par cette mesure, le mandat de la Commission Tremblay est prolongé jusqu'au 1er mars 1955.

Huit projets de loi ministériels, en tout, ont été votés en deuxième et troisième lecture au Conseil législatif. Certains n'ont été adoptés que sur division, en deuxième lecture.

Les bills 19 et 20 étaient parmi ceux qui figuraient à l'ordre du jour de la séance, mais le leader intérimaire de la Chambre haute, l'hon. Olier Renaud, a demandé qu'on en remette l'étude à une autre séance. Du consentement unanime de la Chambre, il en fut ainsi décidé.

Pour l'habitation

Au nombre des mesures ministérielles votées, il y a celle qui porte de $40 à $55 millions les crédits mis à la disposition de l'Office du crédit agricole pour l'habitation. A ce propos, M. Renaud a rappelé que depuis la mise en vigueur de la loi, 20.149 prêts ont été consentis par 43 compagnies prêteuses, pour un montant de $116,359,018.32 et par 430 Caisses populaires, pour un montant de $18,864,473.12. L'engagement de la province est actuellement de $39,799,210.51, ce qui représente un engagement moyen de $1,975.24 par emprunteur.

M. Renaud a ajouté que cette loi a permis à des petits salariés de se construire une maison et noté que sur les 20,149 maisons construites à date, il y a 16,801 maisons familiales et 3,348 à deux logements.

Le projet de loi a été voté unanimement.

Le bill 32, qui modifie la loi des cités et villes, a également été voté unanimement par la Chambre haute. Il stipule que dans les municipalités qui le désireront, les élections municipales pourront être reportées de février à novembre. Une autre disposition oblige tout employeur à accorder à chaque électeur à son emploi au moins deux heures pour voter, en outre du temps normalement accordé pour le repas du midi, sans déduction sur le salaire pour cette absence. Celui qui contreviendra à cette disposition sera passible d'une amende de $100. Cette clause ne s'applique qu'aux municipalités régies par la Loi des cités et villes.

Aucun des projets de loi votés n'a suscité de discussion. Le Conseil législatif a, en outre, voté en 3e lecture plusieurs bills privés longuement étudiés par ses comités.

Le Canada mettra le fusil à l'essai

Ottawa, 22. — (BUP) — L'hon. Brooke Claxton, ministre canadien de la Défense nationale, a déclaré hier aux Communes que le Canada mettra à l'essai le nouveau fusil belge automatique "FN2" dans les régions arctiques et dans les conditions climatériques d'hiver au pays avant de l'adopter comme arme standard de l'infanterie canadienne.

Il se remettra au travail mardi prochain, le 26 janvier.

LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
136, boul. Langelier — Tél. : 2-2388

ON DEMANDE
Hommes d'expérience dans manufacture de chaussures pour hommes, procédé Good Year
Tireurs de bouts (Puliover)
Monteurs de bouts (toe lasters)
Couseurs de trépointes (Welters)
Couseurs de semelles (stitchers)
S'ADRESSER A :
H.-H. BROWN SHOE Co. (Canada) Ltd
Casier postal 950, Richemond, P.Q.
TEL. : 500

Inauguration de la troisième série de cours de l'Ecole de Parents de Giffard

● Hier soir avait lieu en l'auditorium de l'Académie de Ste-Chrétienne de Giffard l'inauguration de la troisième série de cours de l'école des Parents de Giffard. La fondation de l'école des Parents de Giffard est une initiative de la Ligue catholique féminine de l'endroit, dont la présidente est Mme Aurélien Laroche, qui est aussi présidente de l'Ecole des Parents. Le cours d'hier soir avait pour titulaire Mgr Irenée Lussier, P. D., de Montréal, visiteur des écoles catholiques de la Métropole et aviseur moral de la fédération canadienne des Ecoles de Parents. Sur la photo ci-dessus, prise au moment, où Mgr Lussier adressait la parole, on remarque de gauche à droite, sur la première rangée, M. et Mme Eloi St-Germain, Mme Alexandre Vallée, présidente diocésaine de la Ligue catholique féminine, M. Roger Dumas, qui représentait M. le maire Emmanuel Fortin, Mme Aurélien Laroche, Mgr J.-A. Gauthier, P. D., curé de Giffard et patron d'honneur de l'école des Parents de cette paroisse, M. l'abbé Gérard Lemieux, vicaire de Giffard, aumônier de la L. C. F., de Giffard et de la L. C. F., diocésaine, M. Aurélien Laroche, président de la Société St-Jean-Baptiste de Giffard, M. Alexandre Vallée et M. l'abbé Lévesque. Dans l'assistance on remarque Mmes Alphonse Mercier et Aimé Déraspe, respectivement présidente et secrétaire de l'école des Parents de St-Pascal-Baylon. (Photo : l'Action Catholique, Roger Bédard).

Québecois décoré à Trenton

● Photo prise récemment à Trenton, Ont., à l'occasion de la remise d'une décoration au sergent J.-P. Morin, de Québec. A gauche, le capitaine J.-B. Millward, commandant de la base, félicitant le récipiendaire. La médaille des forces canadiennes a été remise au sergent Morin pour ses douze années au service du CARC, tant au pays qu'en Europe. Il est le fils de Mme P. Payne, de 1375, avenue Rousseau, Québec. (Photo de la Défense nationale).

MAINTENANT EN MONTRE

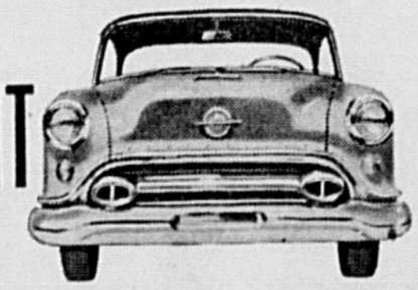

OLDSMOBILE
"Rocket" qui détient le record mondial

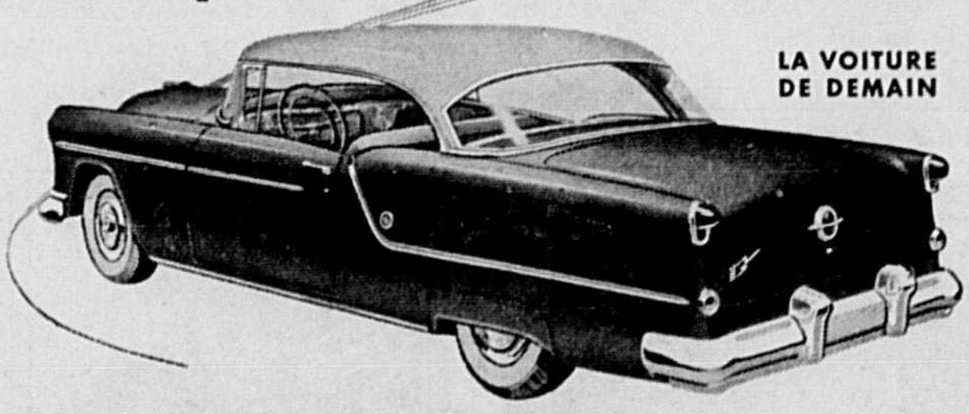

J.-L. Drolet Automobiles Ltée
450, Boul, Charest — Québec, — Tél. : 4-3591